

---

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

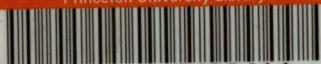
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Princeton University Library



32101 045489414

SR  
3210  
864

Library of  
Princeton University.



Romance  
Seminary.

Presented by  
The Class of 1890.









BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES  
FRANÇAIS

---

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES  
FRANÇAIS

QUATRIÈME ANNÉE

4



PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

56, RUE JACOB, 56

1878

VERBODEN  
TOEGANG  
LABORATORIA

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

—  
STATUTS  
—

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs, des  
BULLETIN, I. — 1878

3210  
864  
v. 4-6 (1878-1880)

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

---

## RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS.

---

### *Des séances.*

#### ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

#### ART. 2.

Le conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

### *Du président et des vice-présidents.*

#### ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

#### ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

#### ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

#### ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

### *Du secrétaire.*

#### ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

*De l'administrateur.*

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur payement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et à la fin de chaque exercice rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

*Des publications de la Société.*

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin ; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication. Cette rémunération ne pourra être inférieure à 30 fr. pour chaque feuille d'impression.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une

publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

*Du trésorier et de la commission de comptabilité.*

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

---

# LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1<sup>er</sup> MARS 1878

---

## MEMBRES FONDATEURS

**BONNARDOT** (François), [44], attaché au bureau des travaux historiques de la Ville de Paris, rue Perrier, 5, au Grand-Montrouge (Seine).

**BORDIER** (Henri), [4], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182.

**DIDOT** (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61.

**LABORDE** (marquis J. de), [15], archiviste aux Archives nationales, rue Murillo, 4.

**LAMARLE** (A.), [261], ingénieur, rue de Clichy, 91.

**LAURENÇON** (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, boulevard Saint-Germain, 262.

**LE PILEUR** (D<sup>r</sup> Louis), [388], rue Castellane, 12.

**LOWELL** (J.-R.) [401], Cambridge, Massachusetts (États-Unis d'Amérique); corresp. la librairie Franck, rue de Richelieu, 67.

**MEYER** (Paul), [21], professeur au Collège de France, chargé du cours de langues romanes à l'École des Chartes, rue Raynouard, 39, Passy-Paris (membre fondateur et perpétuel).

† **PANNIER** (Léopold).

**PARIS** (Gaston), [26], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur à l'École des Hautes-Études, rue du Regard, 7 (membre fondateur et perpétuel).

- QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30], rue Soufflot, 1.
- RICHARD (Ed.), [237], avocat, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 58.
- RÆDERER (L.), [452], négociant à Reims, corresp. MM. Morgand et Fatout, libraires, passage des Panoramas, 55.
- ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg-Saint-Honoré, 33.
- ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue Laffitte, 19.
- ROTHSCHILD (baron James de), [31], avenue de Friedland, 38.
- SCHEFER (Charles), président de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2.
- WAILLY (Natalis de), [2], membre de l'Institut, rue Raynouard, 30, Passy-Paris.

---

## MEMBRES PERPÉTUELS

- ANDOÛILLÉ (A.), [171], rue du Cirque, 2.
- ANDRÉ (Édouard), [131], ancien député, boulevard Haussmann, 158.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8.
- BAUDRY (F.), [3], conservateur à la Bibliothèque Mazarine.
- BONNEFONT (L.), [204], professeur au lycée Fontanes, rue Joubert, 26.
- BRADSHAW (H.), [343], bibliothécaire de l'Université de Cambridge, King's College, Cambridge (Angleterre); corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- CALDERON (Th.), [284], place Royale, 9.
- COLMET D'AGE (Gabriel), [118], doyen de la Faculté de droit de Paris, place du Panthéon, 10.

- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université de Prague (Autriche); corresp. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- † DIDOT (Ambroise-Firmin).
- FAGNIEZ (Gustave), [345], archiviste aux Archives nationales, rue de la Chaussée-d'Antin, 42.
- FOURNIÉ (D<sup>r</sup> Éd.) [412], rue Louis-le-Grand, 11.
- FURNIVALL (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's square, Primrose Hill, Londres, N.
- JORET (Charles), [276,] professeur à la Faculté des Lettres à Aix; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- LALLEMENT (J.), [309], rue du Bac, 63.
- LIMMINGHE (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; corr. M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.
- LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre.
- LONGNON (Auguste), [17], archiviste aux Archives nationales, rue Jacob, 46.
- MARCHESSOU (Pierre), [410], imprimeur au Puy (Haute-Loire).
- MASSON (Georges), [89], libraire-éditeur, rue Hautefeuille, 10.
- METMAN (Étienne), [371], procureur de la République à Autun.
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Poissy, 8.
- NICOL (H.), [42], 52, Thornhill-road, Barnsbury, Londres N.
- PARIS (Paulin), [1], membre de l'Institut, rue de l'Université, 82.
- PICOT (Émile), [29], vice-consul de France, chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 84.

- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, au Havre.
- RAJNA (Pio), [296], via Palermo, 5, Milan.
- REUSS (Rod.), [184], bibliothécaire de la ville de Strasbourg; corresp. MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, 33.
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, à Malagnou (Eaux-vives), près Genève; corresp. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], rue Saint-Florentin, 2.
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23.
- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], Wood lane, Highgate, Londres N.
- STIMMING (Dr Albert), [321], Kiel; corresp. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- SUCHIER (H.), [164], professeur à l'Université de Halle; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77.
- TOBLER (Adolf), [60], professeur à l'Université de Berlin, 65, Grossbeerenstrasse, Berlin; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- † URBAIN (Fr.), [217].
- VILLEMESSANT (H. de), [307], directeur du *Figaro*, rue Drouot.
- WAHLUNDT (C.), [447], à l'Université d'Upsal (Suède).

---

## MEMBRES ORDINAIRES <sup>1</sup>

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [477], correspondant de l'Institut, à Troyes (Aube).

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque souscrivent à un exemplaire sur papier Whatman.

- ADERT (J.), [68], directeur du *Journal de Genève*, à Genève; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- AMYOT (L.), [66], de la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.
- ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], 40, S. Giles, Oxford; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; corresp. M. Chossonery, libraire, quai des Grands-Augustins, 47.
- \* ARTAUD (Em.), [199], rue de Larochefoucauld, 24.
- ASTOR LIBRARY, [458], New-York; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- ATKINSON (D<sup>r</sup>), [192], Clare College Lodge, Cambridge.
- ATKINSON (R.), [38], professeur à l'Université de Dublin; corresp. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.
- AUDRAN (Eug.), [385], professeur à Bâle, 15, Hirschgasse.
- AUMALE (duc d'), [205], de l'Académie française, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 129.
- AUMOND (T.-A.), [256], libraire, boulevard de Strasbourg, 35.
- \* AURIOL (A.), [167], quai de Bosc, à Cette.
- BAILEY (H.-F.), [335], chez M. Dulau, libraire, Londres; corresp. M. Bossange, rue du Quatre-Septembre, 16.
- BAILLIEU (M.-J.), [238], rue d'Erlanger, 1, à Auteuil.
- BALE, (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- BARCLAY [442], 30, Queen Road, Bayswater, Londres; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- BARTHÈS et LOWELL [269], libraires à Londres; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

- \* BATAILLE (Édouard-Odon), [92], capitaine d'état-major, rue d'Amiens, 46, à Rouen.
- BATILLIAT, [316], architecte à Vichy (Allier); correspondants MM. Schulcz et fils, libraires, rue de Seine, 12.
- BAUDET (L.), [440], rue des Archives, 14.
- BEAUVOIR (marquis de), [311], rue de Miroménil, 15.
- BEAUVOIR DE PRIAULX (O.), [334], par M. Dulau, libraire, 37, Soho square, Londres; correspondant M. Bos-sange, rue du Quatre-Septembre, 16.
- BÉHAGUE (comte Octave de), [206], avenue Bosquet, 18.
- BEHREND (H.), [142], 5, Unter den Linden, à Berlin; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- BELFAST (Queen's college, à), [492], correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- BELLANGER (l'abbé), [268], professeur à l'Université catholique d'Angers; correspondant M. Mulot, libraire, rue Saint-Jacques, 126.
- BÉMONT (Charles), [298], ancien élève de l'École des Chartes, rue du Cardinal-Lemoine, 21.
- BÉRALDI (Henri), [93], rue Blanche, 68.
- BERGER (B.), [291], inspecteur de l'enseignement primaire, boulevard du Montparnasse, 105.
- \* BERNSTEIN (D<sup>r</sup> Carl), [483], Berlin; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 13.
- \*BERTHIER (comte), [338], avenue du Roi de Rome, 9.
- BERTHELET, [395], à Arlay (Jura).
- BETHMONT, (Paul), [266], député, rue Matignon, 14.
- BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, à Rome; corresp. M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BLANCARD, [264], répétiteur à l'École des langues orientales vivantes, rue Bonaparte, 49.
- BLANCHEMAIN (Prosp.), [299], au château de Longepont, par Saint-Gautier (Indre).

- BÔCHER, [252], professeur à l'Université de Boston; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- BODINIER (Guillaume), [329], avocat, rue Saint-Joseph, 2, à Angers.
- BOHOMOLETZ (M<sup>me</sup>), [286,] boulevard Malesherbes, 142.
- BOLDAKOF (Innocent), [85], rue Troïtskoï, 15, à Saint-Pétersbourg; corresp. M. Loth, rue de Naples, 25.
- BONNOTE (Ferdinand), [117], de la librairie Fontaine, rue Jacob, 3.
- BORMANS (S.), [172], rue Rennequin, à Liège.
- BOS (D<sup>r</sup> Alph.), [154], boulevard de Muy, 45 A, Marseille; corresp. M. D. Grand, boulevard Henri IV, 6.
- BOSSANGE, [425], rue du Quatre-Septembre, 16, (3 *exemplaires*.)
- BOSSERT (A.), [310], professeur à la faculté des lettres de Douai.
- BOSTON (la bibliothèque publique de), [441]; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- BOUCHER (Aug.), [362], boulevard Haussman, 190.
- BOUCHERIE (Anat.), [5], professeur au lycée de Montpellier.
- BOULLY (Em.), [317], professeur de rhétorique au collège de Verdun (Meuse).
- BOUTEILLER (E. de), [70], ancien député, rue du Regard, 3.
- \*BOUTON (V.), [421], boulevard Saint-Denis, 15 *bis*.
- BRÉAL (Michel), [444], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 63.
- BRIGOLA (Gaetano), [267], libraire, corso Vittorio-Emmanuele, 26, Milan; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- CAIX DE SAINT-AYMOUR (Amédée de), [64], directeur du *Musée archéologique*, rue de Milan, 11 *bis*.
- \*CALVET-ROGNAT (baron Pierre), [399], rue Saint-Honoré, 374.

- \*CALVET-ROGNAT (vicomte), [400], rue Saint-Honoré, 374.
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- CARREL, [302], quai de l'Est, 92, à Lyon.
- CASTONNET-DESFOSSÉS, [224], avocat, rue des Saints-Pères, 1.
- CAUSSADE (F. de), [200], bibliothécaire du ministère de l'Instruction publique, rue de Laval, 25.
- CHABANEAU (Camille), [95], receveur des postes, à Cognac.
- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Malaquais, 15, (4 *exemplaires*).
- CHANCE, [350], Burleigh House, Sydenham Hill, Londres; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- CHARAVAY (Ét.), [422], libraire, rue de Seine, 51.
- CHARTRES (duc de), [312], rue Jean Goujon, 35.
- CHAVAGNAC (Xavier de), [497], place de la Madeleine, 19.
- \*CHAVANE (P.), [328], à la manufacture de Bains en Vosges; corresp. M. J. Charnier, rue de Lancry, 42.
- CHAZAL (L.), [233], contrôleur de la Banque de France, rue Radziwill, 2.
- CHENEVIÈRES (marquis de), [474], directeur des Beaux-Arts, boulevard Saint-Michel, 64.
- CHERRIER (Henri), [132], notaire, rue Jean-Jacques-Rousseau, 47.
- CHILHAUD-DUMAINE (Alfred), [293], ancien élève de l'École des Chartes, rue Dauphine, 30.
- CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Guénégaud, 3.
- CLEMM (Ferd.), [253], libraire, rue de l'Université, 24, à Gand; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- COCHERIS (Hippolyte), [279], inspecteur général de l'enseignement primaire, carrefour de l'Odéon, 10.

- COE (Edw.), [71], professeur à Yale College, New-Haven (États-Unis d'Amérique); corresp. M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.
- \*COMTE (Hipp.), [262], chef de service au chemin de fer du Nord, rue de Dunkerque, 18.
- CONSTANS (L.), [173], professeur au lycée de Sens.
- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Loones, libraire, rue de Tournon, 6.
- COPPEAUX (Th.), [448], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Malesherbes, 6.
- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- COUBERTIN (baron Paul de), [489], attaché au Musée du Louvre, rue de la Ferme-des-Mathurins, 30.
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.
- COURCEL (Valentin de), [269], boulevard St-Michel, 81.
- CRANE (J.-F.), [437], professeur à l'Université d'Ithaca (États-Unis d'Amérique); corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- CROUSLÉ, [373], maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Saint-Jacques, 161.
- DAFFIS (P.), [375], libraire, rue Guénégaud, 15.
- \*DAGUIN, [174], ancien président du tribunal de commerce, rue Castellane, 4; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.
- DARESTE (Rod.), [168], avocat au Conseil d'État, quai Malaquais, 9.
- DARMESTERER (Arsène), [6], maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, répétiteur à l'École des Hautes-Études, place Vaugirard, 7.
- DE BEER (T.-H.), [332], professeur à Amsterdam, P. C. Hoofst-straat, 83 (Hollande); corresp. MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, 33.
- DECISY (Ch.), [443], rue Jacob, 46.
- DEHAISNES (l'abbé C.), [431], pour les Archives du département du Nord, à Lille.

- DELABORDE (François), [73], ancien élève de l'École des Chartes, au palais de l'Institut.
- DELAHAYE (Jules), [263], archiviste du dép. de Loir-et-Cher, à Blois.
- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Lisbonne, 10.
- DELBOULLE (A.), [481], professeur au lycée du Havre.
- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.
- DELIUS (N.), [175], professeur à l'Université de Bonn; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- DELOCHE (M.), [416], membre de l'Institut, rue Sol-férino, 13.
- DELOMBRE, [119], rue de Rougemont, 7.
- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, rue Rogier, à Reims.
- \*DOAZAN (A.), [258], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazaille (Indre); corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.
- DONNET (Gustave), [495], rue de St-Pétersbourg, 29.
- DOYON (D' Adrien), [313], à Uriage-les-Bains (Isère).
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, rue Saint-Lazare, 94.
- DRUJON (Fernand), [219], attaché au cabinet du préfet de police.
- \*DUBOIS (Alfred), [152], rue du Faubourg-St-Honoré, 47.
- DUBOIS (Paul), [493], à Bordeaux, cours du Jardin public, 7.
- DUBOIS (Virgile), [125], vérificateur de l'enregistrement, rue d'Assas, 53.
- DUBOY (Hipp.), [445], avocat à la Cour de cassation, rue Richelieu, 27.
- DUFOURMANTELLE (Ch.), [457], archiviste de la province de Constantine, à Constantine (Algérie).

- DUHAMEL (LOUIS-François), [166], avocat, conseiller général du Pas-de-Calais, rue des Martyrs, 41.
- DULAU et C<sup>ie</sup>, [190], libraires, Soho-square, 37, à Londres; correspondant M. Bossange, rue du Quatre-Septembre, 16, (2 *exemplaires*).
- DULOUP, [283], rue de Rome, 60.
- DUMOUCHEL (J.), [265], professeur à l'Université de Moscou; corresp. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- DUNOYER DE NOIRMONT (baron), [407], rue Neuve-des-Capucines, 22.
- DUPERRET (Henri), [147], professeur au lycée de Troyes.
- DYKES [391], Wakefield and Barnsley Union Bank, à Wakefield (Angleterre).
- ÉCOLE des Chartes, [122], rue des Francs-Bourgeois, 58; corresp. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- ÉCOLE normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45.
- EGGER (Émile), [9], membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, 68.
- EICHTHAL (Eugène d'), [207], rue Greffulhe, 6.
- ELLIS and WHITE, [201], libraires, New Bond street, 29, à Londres, (2 *exemplaires*.)
- EPERNAY (la Bibliothèque de la ville d'), [451].
- EPHRUSSI (Ch.), [502], rue de Monceaux, 81.
- EUDES (A.), [235], libraire, rue des Saints-Pères, 40.
- FANJOUX (G.), [364], boulevard Latour-Maubourg, 25.
- FARGE (D<sup>r</sup> Em.), [339], directeur de l'École de médecine d'Angers.
- FAUCON (Maurice), [487], élève de l'École des Chartes, rue de Médicis, 19.
- FAVRE (Camille), [47], ancien élève de l'École des Chartes, à la Grange, près Genève (Suisse).
- FÉCAMP (Albert), [449], professeur à l'école Monge, rue Rivay, 42, à Levallois-Perret.
- FISCHBACHER, [157], libraire, rue de Seine, 33.
- FLACH (Jacques), [414], avocat, rue Saint-Benoît, 5.

- FLAVIGNY (comtesse de), [148], rue d'Anjou-St-Honoré, 42.
- FÆRSTER (D<sup>r</sup> Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn ; correspondant la librairie Baer et C<sup>ie</sup>, rue du Quatre-Septembre, 2.
- \*FONTAINE (Auguste), [95], libraire, passage des Panoramas, 35 (2 exemplaires, dont un pap. *Whatman*).
- FONTAINE (E.-Jean), [96], libraire, rue Vivienne, 10.
- FORNET [289], boulevard Saint-Michel, 22.
- FOURNIER (D<sup>r</sup> Alfred), [90], agrégé de la Faculté de médecine, médecin des hôpitaux, rue Saint-Arnaud, 1.
- FRÉMAUX (A.), [156], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais) ; corresp. M. Guien, rue de Ponthieu, 58.
- FÛSTER, [331], pasteur à Genève, correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- GADALA (Charles), [144], agent de change, boulevard Poissonnière, 21.
- GARIEL (H.), [82], bibliothécaire de la ville de Grenoble ; correspondant M. Chossonery, libraire, quai des Grands-Augustins, 47.
- GARNIER (Ed.), [97], rue des Francs-Bourgeois, 56.
- GASTÉ (Armand), [249], professeur au lycée de Caen, rue Elie de Beaumont, 5, à Caen.
- GAUJAL (baron de), [246], conseiller à la Cour de cassation, rue des Écuries-d'Artois, 11.
- GAUSSERON (Henri), [145], professeur de langues modernes, à l'Académie d'Ayr, Bath-place, 2, à Ayr, Écosse.
- GAUTIER (Léon), [10], professeur à l'École des Chartes, rue Vavin, 8.
- GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal ; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- GENESTE (Eug.), [254], rue du Chemin-Vert, 42.
- GENÈVE (la Bibliothèque publique de), [428] ; corresp. MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, 33.

- GEORG (la librairie), M. KUNDIG, gérant, [243], Corraterie, 10, à Genève; corresp. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- GEVAERT (Aug.), [63], directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
- GILLIÉRON (J.), [468], rue Beudant, 12.
- GILLOT (H.), [450], professeur de rhétorique au collège de Remiremont (Vosges).
- GIRAUD (Charles), [120], membre de l'Institut, à l'École de droit.
- GIRAUDEAU (Abel), [123], rue Richer, 12.
- \*GOLDSCHMIDT (L.), [376], rue Rembrandt, parc Monceaux.
- GOTHA (Bibliothèque ducale de), Allemagne, [86]; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- GRATZ (Styrie) (la bibliothèque de l'Université de), [465]; correspondants MM. Didot et C<sup>ie</sup>, libraires, rue Jacob, 56.
- GROUCHY (V<sup>te</sup> de), [361], secrétaire d'ambassade, rue de Sèze, 10.
- GUESSARD (Fr.), [12], membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, Grande-Rue de Passy, 87.
- GUIFFREY (J.-J.), [381], archiviste aux Archives nationales, rue Hauteville, 1.
- GUJLMOTO (Gust.), [303], archiviste des Vosges, à Épinal, et à Paris, rue de Chabrol, 34.
- GUIZOT (Guillaume), [13], professeur au Collège de France, rue de Monceaux, 42.
- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; corresp. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- HATZFELD (Ad.), [14], professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.
- HAUTCŒUR, [382], chanoine honoraire, à Lille.
- HAVET (Julien), [45], employé à la Bibliothèque nationale, route de Saquet, à Vitry (Seine).
- HAVET (Louis), [46], répétiteur à l'École des Hautes-Études, route de Saquet, à Vitry (Seine).

- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HERBET (Félix), [482], rue de Condé, 1.
- HERTZ (Wilhelm), [462], à Mûnich; correspondant MM. Hartgé et Le Soudier, libraires, rue de Lille, 19.
- HESSELS (J.-H.), [36], Trinity college, Dublin; corr. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- HIRT (la librairie) [476], à Breslau; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.
- HODGES, FOSTER ET C<sup>ie</sup>, [337], libraires, Dublin; correspondant M. Bossange, rue du Quatre-Septembre, 16.
- HÖST (Christian), [482], libraire à Copenhague; correspondant M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, 13.
- HUCHER (E.), [346], au Mans.
- JAMAIN (Joseph), [490], à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, 3.
- JAMET (Alph.), [438], rue du Faubourg-Saint-Denis, 9.
- JARNIK (Jean-Urbain), [87], à Pottenstein (Bohême).
- JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à la manufacture de Bains (Vosges).
- JONQUIÈRE (J.), [126], vérificateur de l'enregistrement, Grande-Rue de Passy, 84.
- JOUBERT (André), [330], aux Lutz de Daon, près Château-Gontier (Mayenne).
- JOUON (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, Rennes.
- JOURDAIN (Charles), [160], membre de l'Institut, rue de Luxembourg, 21.
- KANN (Max), [149], rue de Lisbonne, 55.
- KERBY et ENDEAN, [336], 190, Oxford St., Londres; correspondant M. Bossange, rue du Quatre-Septembre, 16.
- \*KERMAINGANT (P.-L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.
- KING'S Inns library, [290], Henrietta street, Dublin.

- KLOTZ (Eugène), [315], négociant, place des Victoires, 2.
- LABITTE (Adolphe), [244], libraire, rue de Lille, 4.
- LA BORDERIE (Arthur de), [427], ancien député, à Vitré; correspondant M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.
- LABOULAYE (Edouard), [236], sénateur, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, au Collège de France.
- LACROIX (Paul), [127], conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal.
- LAFENESTRE (Georges), [191], sous-chef du bureau des Beaux-Arts, rue de Valois, 1.
- LAFITE (Émile), [270], libraire, à Buda-Pest; correspondants MM. Hartgé et Le Soudier, libraires, rue de Lille, 19.
- LA GERMONIÈRE (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.
- LAIR (J.), [74], ancien élève de l'École des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.
- LALOY (D<sup>r</sup> L. Henry), [133], rue de la Villette, 5.
- LAMÉ (L.), [413], rue de Chabrol, 48.
- LA TRÉMOÏLLE (duc de), [187], rue de Varennes, 69.
- LAVISSE (Louis-Ern.), [134], professeur d'histoire au lycée Henri IV, rue de Médicis, 5.
- \*LEBIGRE [405], notaire, rue Beauharnais, à Lille; correspondant M. Allouard, libraire, rue Serpente, 37.
- LE BLONDEL, [661], libraire, à Meaux (Seine et Marne).
- LECESNE (Henri), [304], imprimeur, à Châteaudun.
- LEGOUEZ (E.), [39], professeur au lycée Fontanes, rue de la Rochefoucauld, 28.
- LELONG (Eug.), [223], avocat, rue des Jardins, 9, Angers.
- LE MASSON, [472], notaire, à Rouen.
- LEPETIT (J.), [365], à la librairie A. Fontaine, passage des Panoramas, 35.

- LEROUY (A.), [16], membre de l'Académie de Belgique, professeur à l'Université de Liège.
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], rue Pigalle, 69.
- \*LE SOURD (D<sup>r</sup>), [394], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, rue de Rennes, 78.
- LESPINASSE (René de), [398], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Lille, 36.
- LEVEAU (A.), [100], rue de Maubeuge, 20.
- \*LIEPMANNSOHN (Leo), [386], libraire à Berlin, Markgrafenstrass, 52; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- LIEUTAUD (V.), [178], bibliothécaire de la ville de Marseille.
- LITTRÉ (Ém.), [102], sénateur, membre de l'Institut, rue d'Assas, 44.
- LIVET (Charles), [209], à Vichy.
- LOGHEM (M.-G.-L. Van), [340], professeur à l'École moyenne, à Goes (Hollande); correspondants MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, 33.
- LONG (Robert), [222], archiviste des Hautes-Alpes, à Gap; corresp. M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- LORMIER (C.), [430], avocat, rue Socrate, à Rouen; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- LUCE (Siméon), [18], archiviste aux Archives nationales, boulevard Saint-Michel, 95.
- LYON, la Bibliothèque académique [464], correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- LYON-CAHEN, [378], avocat, rue Saint-Marc, 22.
- MAGEN (A.), [179], à Agen.
- MAILLET, [327], libraire-éditeur, boulevard Haussmann, 72.
- MALL (Ed.), [475], professeur à l'Université de Breslau; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- MALLET (D.), [259], au Mans.

- MANDROT** (Bernard), [76], ancien élève de l'École des Chartes, boulevard Malesherbes, 29.
- MANS** (la bibliothèque de la ville du) [257]; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.
- MARBOURG**, (Bibliothèque de l'Université de), [211]; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- MARBOURG**, (le Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; corresp. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- MARESCOT** (baron F. de), [326], rue Caumartin, 10.
- MARIN**, [288], à Bülh, par Guebwiller (Alsace).
- MARTY-LAVEAUX** (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartes, rue de Sèvres, 2.
- MAS LATRIE** (L. de), [423], chef de section aux Archives nationales, professeur à l'École des Chartes, boulevard Saint-Germain, 229.
- MASSON** (G.), [359], professeur à l'École de Harrow, Middlesex (Angleterre); corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15
- MATHIEU**, [282], à Thouars (Deux-Sèvres); corr. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- MAYRARGUES** (A.), [25], rue Miromesnil, 74.
- \***MEISSONNIER** (E.), [392], membre de l'Institut, Clos de l'abbaye, à Poissy; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- MENGIN** (Paul), [83], à Colmar, 37, rue des Clefs; correspondant la librairie Didot, rue Jacob, 56.
- MENU** (Henri), [49], libraire, quai Malaquais, 7.
- MERAY** (Antony), [146], rue de Sèvres, 31.
- \***MERCIER** (L.), [135], rue d'Argenson, 3.
- MERCIER** (P.), [429], avoué, rue du Sentier, 33.
- MIKHAÏLOWSKI** [454], professeur à l'université de Moscou; corresp. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- \***MICHELANT** (Henri), [22], conservateur du dép. des

manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11.

MITANTIER (Edm.), [478], quai des Comtes de Champagne, 1, à Troyes.

MOINERY, [189], Cloître Saint-Merri, 18.

MOISY (H.), [325], juge-suppléant au tribunal civil de Lisieux.

MOLAND (Louis), [128], boulevard du Montparnasse, 157.

MONNIER (Marc), [180], professeur à l'Académie de Genève, rue Verdaine, 13, Genève.

MONOD (Gabriel), [23], directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue d'Assas, 76.

MONTAIGLON (A. de), [24], professeur à l'École des Chartes, place des Vosges, 9.

\*MONTEBELLO (comte de), [344], à l'ambassade de France, Londres.

MONTEL (Achille), [162], archiviste de la ville de Montpellier.

\*MORGANDET FATOUT, [98], libraires, passage des Panoramas, 55 (*trois exempl., dont deux pap. Whatman*).

MUNICH (Bibliothèque de la Cour et de l'État, à), [301]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue de Seine, 15.

MUNICH (Bibliothèque de l'Université de), [230]; corresp. J. Baer et C<sup>ie</sup>, libraires, rue du Quatre-Septembre, 2.

MUNICH (le séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424]; corresp. M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

MUNSTER (la Bibliothèque Paulina, à) [333]; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.

MUQUARDT, [411], libraire à Bruxelles, rue de la Régence, 15.

MURET, (Maurice), [158], libraire-éditeur, rue Neuve-des-Mathurins, 13.

MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

- NADAILLAC (marquise de), [470], rue d'Anjou-Saint-Honoré, 12.
- NAU DE CHAMPLouis (baron), [129], avenue de la Tour-Maubourg, 8.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, à Genève.
- NEWCASTLE UPON TYNE, the Literary and Philosophical Society, [349], (Angleterre).
- NIEMEYER (Max.), [485], maison Lippert, Halle; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- NIGRA (C.), [377], ambassadeur d'Italie à St-Pétersbourg.
- NOIRIEL (J.), [272], libraire à Strasbourg; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- NORMAND (Georges), [498], rue Richelieu, 82.
- NORMAND (Jacques), [77], ancien élève de l'École des Chartes, boulevard Malesherbes, 8.
- NUITTER (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.
- NUTT (D.), [273], Strand 270, Londres; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- NYROP (K.), [488], rue Saint-Benoît, 30.
- OXFORD (la Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Bossange, rue du Quatre-Septembre, 16.
- PAGÈS (Alphonse), [322], directeur de l'*Écho de la Sorbonne*, rue des Écoles, 54.
- PAILLET (Eugène), [99], juge au tribunal de la Seine, rue de Berlin, 40.
- PAJOT (Léon), [78], élève de l'École des Chartes, rue du Cardinal-Lemoine, 62.
- PARIS (Émile), [181], à Moscou.
- PARKER and C<sup>o</sup>, [500], libraires, Oxford.
- PASQUIER (l'abbé), [406], directeur de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques, place du Château, à Angers.
- PASSIER (Alphonse), [390], rue de Bellechasse, 42.
- PASSY (Louis), [240], député, rue de Clichy, 45.
- PASTEUR [435], rue de Lisbonne, 2.

- PASTUREAU [353], capitaine au 41<sup>e</sup> rég. d'inf., à Rennes.
- PATALIER (Victor), [473], rue Saint-Jean, à Elbeuf.
- PATINOT (G.), [220], préfet de Seine-et-Marne, à Melun.
- PAUFFIN (Camille), [50], juge au tribunal civil, à Charleville (Ardennes).
- PAULY (Alphonse), [494], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Bréa, 22.
- PAYNE (W.), [197] Hatchlands, Cuckfield, Sussex (Angleterre).
- PEACOCK (R.), [225], Sunderland; correspondant M. J. Nuwendam, rue Turenne, 76.
- PECOUL (Auguste), [104], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Ponthieu, 58.
- PELLETAN (Camille), [182], ancien élève de l'École des Chartes, rue du Cherche-Midi, 33.
- PELLIOT (Ch.), [477], négociant, rue du Roi de Sicile, 26.
- \*PÉRIER (Ferdinand), [275], rue de Provence, 59.
- PETIT (Fernand), [455], docteur en droit, boulevard Malesherbes, 99.
- PETIT DE JULLEVILLE, [27], professeur à la Faculté des lettres de Dijon.
- PIAT (A.), [161], rue Saint-Maur, 85.
- PICARD (Alph.), [420], libraire, rue Bonaparte, 82.
- PICHON (baron J.), [28], président de la Société des bibliophiles français, quai d'Anjou, 17.
- PICOT (Georges), [183], directeur au ministère de la Justice, rue Pigalle, 54.
- PIERSON (Paul), [347], rue Portefoin, 11.
- PORQUET [416], libraire, quai Voltaire, 1.
- PORTALIS (baron Roger), [292], boulevard Haussmann, 144.
- POUGNY, [280], ancien préfet, rue Boissy-d'Anglas, 11 bis.
- PRAGUE (la Bibliothèque de l'Université de) [496]; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.

- PRAROND (Ern.), [460]; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- PRESSENSÉ (Fr. de), [214], rue d'Assas, 76.
- PUYMAIGRE (comte de), [354], rue de l'Université, 17.
- QUENTIN-BOUCHART (Ernest), [137], rue François I<sup>er</sup>, 64.
- RAYNAUD (Gaston), [79], employé à la Bibliothèque nationale, rue de Constantinople, 28.
- REGNIER (Adolphe), [241], membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 22.
- REINWALD (C.), [229], libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- RENAULT (L.), [374], député, boulevard Haussmann, 77.
- REPOUX (Léopold), [467], juge suppléant à Autun; correspondant M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, 70.
- REYNALD (H.), [232], professeur à la Faculté des lettres, à Aix (Bouches-du-Rhône).
- ROBERT (Ulysse), [387], employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Plisson, 6, à Saint-Mandé (Seine).
- ROBIN (Camille), [251], rue Lord Byron, 1.
- ROBINEAU (C.), [91], rue de Marignan, 25.
- ROI DES BELGES (Bibliothèque de S. M. le), [196], aux soins de M. Scheler, bibliothécaire du Roi, rue Mercelis, Ixelles, banlieue de Bruxelles.
- ROLLAND (Eugène), [185], rue du Sommerard, 9.
- ROOFE (William), [195], Craven Cottage, Merton Road, Wandsworth, Surrey; corr. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- \*ROUQUETTE [138], libraire, passage Choiseul, 85 (2 exemplaires, dont 1 pap. Whatman).
- ROYER (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.
- ROZIÈRE (Eug. de), [32], membre de l'Institut, inspecteur général des archives, rue d'Albe, 8.
- RUBLE (baron Alphonse de), [186], rue de Luxembourg, 43.

- RUPALLEY (Ern.), [499], rue Lafayette, 13.
- SAINT-JOHANNY (G.), [372], archiviste de la Seine, avenue Victoria, 6.
- \*SAINTSBURY (J.), [341], Savile Club, 15, Savile Rows, Londres.
- SAUTON [426], libraire, rue du Bac, 41.
- SAUVAN (F.), [227], rue de Laborde, 46.
- SAY (Léon), [130], ministre des finances, sénateur, rue La Bruyère, 45.
- SCHOLLE (Dr Fr.), [356], Lützowstrasse, 48, à Berlin; correspondants MM. Hartgé et Le Soudier, libraires, rue de Lille, 19.
- SCHUCHARDT (Hugo), [139], professeur à l'Université de Gratz (Styrie); corresp. M. Didot, libraire, rue Jacob, 56.
- SCHURÉ (Ed.), [215], rue d'Assas, 104.
- SÉGUIER (Jean-Joseph-Alfred de), [105], conseiller à la Cour, rue des Saints-Pères, 56.
- SEIGNEUR (l'abbé), [432], rue du Colysée, 44.
- SELLIER (L.), [380], rue Sainte-Croix, 5, Châlons-sur-Marne.
- SÉNEMAUD (Ed.), [43], archiviste des Ardennes, à Mézières; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- SIEBER (L.), [57], bibliothécaire de l'Université de Bâle; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- SIMION (L.), [143], 5, Unter den Linden, à Berlin; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- SIMPSON (Alex.), [198], Shakspeare Terrace, 16, Sunderland (Angleterre).
- SMYTH (J.-D.-H.), [480], libraire, Gower Street, 137, Londres.
- SOREL (A.), [409], secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, avenue Percier, 8.

- STECHEK (J.), [51], professeur à l'Université de Liège.
- STENGEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Marbourg; corresp. la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- STEPHENS (Georges), [351], professeur à l'Université de Copenhague; corresp. MM. Hartgé et Le Soudier, libraires, rue de Lille, 19.
- STOCKHOLM (la Bibliothèque royale de), [370], corresp. M. O. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 bis.
- STOREJENKO [453], professeur à l'Université de Moscou; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]; correspondant la librairie J. Baer et C<sup>ie</sup>, rue du Quatre-Septembre, 2.
- STRASBOURG (le Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; corr. M. Champion, quai Malaquais, 15.
- STRAUS (Emile), [106], avocat, rue Saint-Georges, 9.
- STUERZINGER (J.), [469], chez M. Deuzler, notaire, à Winterthur (Suisse).
- SUNDBY (Thor), [323], professeur à l'Université de Copenhague; correspondant M. Lebrun, rue Casimir-Delavigne, 7.
- TALBERT (F.), [107], professeur à La Flèche; corr. M. Thorin, libraire, rue Médicis, 7.
- TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [115], correspondant de l'Institut, à Gontaud (Lot-et-Gar.); corr. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- TARNEAU (Jules), [306], notaire, à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme; corresp. M. Billard, place Dauphine, 27.
- TAULIER (L.), [366], professeur au lycée de Lyon, place des Cordeliers, 5, à Lyon.
- TECHENER (Léon), [239], libraire, rue de l'Arbre-Sec, 52.
- TEMPIER (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, à St-Brieuc; corresp. M. E. de Zabern, rue Dauphine, 20.
- TEN-BRINK (B.), [433], professeur à l'Université de Strasbourg.

- TERRAT (Barthélemy), [250], professeur de droit à l'Université catholique de Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 33.
- THÉVENIN (M.), [108], répétiteur à l'École des Hautes-Études, rue du Cherche-Midi, 55.
- THOMPSON (E. Maunde), [193], du Musée Britannique, Londres; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- THUROT (Ch.), [33], membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Vaugirard, 22.
- TISSOT (Amédée), [53], bibliothécaire de la ville de Liesieux; corresp. M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
- TIVIER (H.), [383], professeur à la Faculté des lettres de Besançon, corresp. M. Leissus, rue des Saints-Pères, 38.
- TOURTOULON (baron Ch. de), [34], au château de Randon, par Montpellier.
- TRIER (Émile), [357], Købmagergade, 22; corresp. M. Lebrun, rue Casimir-Delavigne, 7.
- TRIER (Gerson), [54], Kongensgade, 66, à Copenhague; corresp. M. Lebrun, rue Casimir-Delavigne, 7.
- TROCHON (l'abbé Charles), [297], avenue d'Orléans, 8.
- TRUEBNER (K.), [434], libraire à Strasbourg; corresp. M. Leroux, libraire, rue Bonaparte, 28.
- \*TRUELLE-SAINT-EVRON, [109], rue Saint-Honoré, 229; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.
- TUBINGUE (la Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Cujas, 7.
- TWIETMEYER, [216], libraire, à Leipzig; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- ULBRICH (D<sup>r</sup>), [491], aux soins de M. W. Weber, Berlin, Markgrafenstr. 46; correspondants MM. Hartgé et Le Soudier, libraires, rue de Lille, 19.
- ULRICH (Jacob), [463], boulevard Saint-Michel, 31.
- UPSAL (le Séminaire philologique de l'Université d'),

- Suède, [501], correspondants MM. Hartgé et Le Soudier, libraires, rue de Lille, 19.
- VÆSEN (Joseph), [294], archiviste-adjoint du département du Rhône, à la préfecture, Lyon.
- VANDERAEHGHEN (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand; corr. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- VENDEUVRE (baron de), [140], rue de Penthièvre, 4.
- VIAN (L.-R.), [141], ancien notaire, à Saint-Chéron (Seine-et-Oise).
- VIEWEG (F.), [67], libraire, rue Richelieu, 67.
- VILLARD (Th.), [287], boulevard Malesherbes, 138.
- VITU (Auguste), [308], avenue de Wagram, 36.
- VOGUÉ (comte de), [110], membre de l'Institut, ambassadeur de France à Vienne.
- VOLLMÆLLER (D<sup>r</sup> Karl), [363], *privat-docent* à l'Université de Strasbourg; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.
- WADDINGTON (W.), [436], sénateur, membre de l'Institut, ministre des affaires étrangères, rue Dumont-d'Urville, 11.
- WARD (H. L. D.), [226], du Musée Britannique, Londres; corresp. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- WARNER (G. F.), [194], du Musée Britannique, Londres; corresp. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- WATSON (Robert-Spence), [348], Moss Croft, Gateshead, Durham (Angleterre).
- WEBER (D<sup>r</sup> Alfred), [396], *privat-docent* à l'Université de Berne (Suisse); correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- WEBER (W.), [439], libraire à Berlin; correspondant MM. Hartgé et le Soudier, libraires, rue de Lille, 19.
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153]; correspondant la librairie Franck, rue Richelieu, 67.
- WESSELOWSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de

Saint-Pétersbourg ; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

WEY (Fr.), [35], inspecteur général des archives, rue Joubert, 28.

WHITE (George), [40], Court House, Epsom, Angleterre.

WILLEMS (A.), [65], membre de la Société des bibliophiles belges, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.

WRIGHT (Wm.), [342], professeur à l'Université de Cambridge (Angleterre) ; correspond. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

WURTENBERGER (Auguste), [318], propriétaire de la librairie Loescher, via Tornabuoni, 20, à Turin

YALE COLLEGE, [415], New-Haven (Etats-Unis d'Amérique) ; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.

LISTE DES MEMBRES  
DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN FONCTION JUSQU'AU MOIS DE MAI 1878

---

|                                                                                                                                                                                  |  |                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MM. BAUDRY.<br>BONNARDOT.<br>BORDIER.<br>DIDOT.<br>EGGER.<br>GAUTIER.<br>LABORDE (marquis de).<br>LUCE.<br>MARTY-LAVEAUX.<br>MEYER.<br>MICHELANT.<br>MOLAND.<br>MONTAIGLON (de). |  | MM. PARIS (G.).<br>PARIS (P.).<br>PICOT (É.).<br>QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de).<br>RAYNAUD.<br>ROTHSCHILD (baron J. de).<br>ROZIÈRE (de).<br>RUBLE (baron de).<br>THUROT.<br>WEY. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

|                              |                                    |
|------------------------------|------------------------------------|
| <i>Président</i> .....       | MM. MICHELANT.                     |
| <i>Vice-présidents</i> ..    | THUROT, DE MONTAIGLON.             |
| <i>Administrateur</i> .....  | MARQUIS DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. |
| <i>Secrétaire</i> .....      | MEYER.                             |
| <i>Secrétaire-adjoint</i> .. | RAYNAUD.                           |
| <i>Trésorier</i> .....       | BARON J. DE ROTHSCHILD.            |
| <i>Trésorier-adjoint</i> ... | PICOT (É.).                        |

---

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

## SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 26 décembre 1877,  
à 2 heures et demie.

---

*Présidence de M. MICHELANT, président.*

Nouveaux membres : MM. K. Nyrop; Maurice Faucon, 19; Ulbrig (correspondant MM. Hartgé et Le Sou-dier).

État des impressions. — Imprimerie Chamerot : Le *Débat des Hérauts d'armes* n'a pas fait de progrès, mais M. Raynaud, secrétaire-adjoint, donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Meyer fait savoir qu'il vient de partir pour l'Angleterre afin d'achever la rédaction des notes du débat anglais, et qu'il espère que le volume sera prêt dans peu de semaines.

Imprimerie Marchessou : *Eustache Deschamps*, 18 feuilles tirées, 2 en bon à tirer. — Toute la composition du *Voyage en Terre-Sainte* du sieur d'Anglure est depuis longtemps déjà entre les mains des auteurs. — *Vie de Saint Gilles*, 8 feuilles tirées; l'impression est arrêtée au milieu du glossaire.

M. le baron de Rothschild fait connaître au Conseil que 14 feuilles du *Mistère du Vieil Testament* sont tirées, et les feuilles 15 à 24 en épreuves.

Le Conseil décide que le volume d'*Aiol* et le tome II des *Miracles de Notre Dame* étant cartonnés, seront

immédiatement mis en distribution, et fixe à 800 exemplaires sur papier ordinaire et 100 sur papier Whatman, le tirage du *Voyage en Terre-Sainte*.

Le Conseil approuve un projet de prospectus préparé par le Secrétaire et destiné à faire connaître le but et les publications de la Société. Ce prospectus sera tiré à 600 exemplaires, dans le format du *Bulletin*, et la composition en sera gardée.

Le Conseil décide qu'on mettra sous presse la *Chronique normande de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle*, éditée par M. Siméon Luce (voy. séances du 13 juin et du 18 juillet 1877), aussitôt que l'éditeur aura mis la dernière main au commentaire. Le tirage de cet ouvrage, qui offre un grand intérêt historique, est fixé à 900 exemplaires sur papier ordinaire et 100 sur papier Whatman.

---

## NOTICE

DU MS. F 149, DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE MADRID

Le ms. F 149 de la Bibliothèque nationale de Madrid paraît être resté inconnu de toutes les personnes qui s'intéressent à notre ancienne littérature. Comme la mention qui en est faite au catalogue manuscrit de cette bibliothèque n'en laisse guère soupçonner le contenu, il n'est pas surprenant qu'il ait échappé jusqu'à présent aux recherches. Un ms. du XIII<sup>e</sup> siècle qui renferme sept <sup>1</sup> poèmes français tous inédits, entre lesquels deux ne paraissent pas se rencontrer ailleurs, mérite assurément une notice détaillée. Ayant eu à m'occuper d'autres recherches, et tout d'abord ayant voulu lire en entier le catalogue, je n'ai pu consacrer à ce volume que bien peu d'heures pendant les quelques jours que j'ai passés à Madrid en octobre 1876. Cependant, les extraits que j'en ai pris, bien qu'ils n'aient pas toute l'étendue désirable, suffiront à en faire apprécier la valeur.

Le ms. F 149 est un volume d'une centaine de feuillets écrit en France vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. L'écriture m'a paru assez analogue à celle du ms. de la Bib. nat. fr. 1553 (qui est de la fin du même siècle), mais un peu plus ancienne. Les feuillets de parchemin dont il est formé, ont 230 mill. sur 95. Je n'y ai remarqué aucun indice pouvant indiquer sa provenance, et on n'a pu, à Madrid, me renseigner sur l'époque à laquelle il est entré à la Bibliothèque, mais depuis j'ai acquis la convic-

1. Peut-être huit, voir plus loin § V.

tion qu'il avait fait partie de la riche collection du marquis de Cambis-Velleron, dont le catalogue, rédigé par le possesseur, a été publié en 1770<sup>1</sup>. Le sort de la plupart de ces mss. est jusqu'à présent demeuré inconnu. M. Deloye, le savant conservateur du Musée Calvet, à Avignon, a bien voulu m'écrire à cet égard ce qui suit : « La collection des mss. du marquis de Cambis-Velleron a été « dispersée et nous n'en avons qu'un petit nombre. Sa « bibliothèque, d'après ce que j'ai appris de M. l'abbé « Corenson, d'Avignon, fut vendue en 1773 au prix de « 20000 livres à deux libraires d'Avignon, Niel et Aubanel, sous la réserve des mss. qui furent plus tard « proposés au préfet de la bibliothèque du Vatican. Celui-ci ayant demandé à les voir, il ne fut pas donné « suite à la proposition, et bientôt la tourmente révolutionnaire en amena la dispersion. »

Je suis convaincu que plusieurs des mss. du marquis de Cambis sont entrés à la Bibliothèque de Madrid. J'en suis assuré pour deux d'entre eux. Le n° 81 du marquis de Cambis contient, selon la description du catalogue, dix-sept ouvrages parmi lesquels un Turpin en 19 feuillets, les *Gesta Alexandri* en 29 feuillets, suivis de l'*Iter Alexandri magni ad Paradisum*, et en dernier lieu les *Gesta Francorum*. La description très-détaillée du catalogue correspond parfaitement avec mes notes du ms. F. 152 de la Bibliothèque nationale, lequel commence avec un Turpin, suivi, au fol. 20, des *Gesta Alexandri*, puis, au fol. 49, de l'*Iter ad Paradisum*, et qui se termine par

1. *Catalogue raisonné des principaux manuscrits* de M. Joseph-Louis-Dominique de CAMBIS, marquis de VELLERON, seigneur de Cayrane et de Fargues, ancien capitaine de dragons et colonel général de l'infanterie de la ville d'Avignon et du comté Venaissin. — Avignon, chez Louis Chambeau, MDCCLXX. — VI (plus un feuillet non numéroté) 766 pages, et trois pages d'errata.

les *Gesta Francorum*. J'ajoute que l'*Iter ad Paradisum* et les *Gesta Francorum* <sup>1</sup> qui m'intéressaient particulièrement, sont des ouvrages dont les mss. sont assez rares.

Le second des mss. du marquis de Cambis que j'ai reconnu à Madrid est notre ms. français F 149, le n° 84 du catalogue Cambis.

« Ce manuscrit » dit le marquis dans son catalogue, « est in-quarto, écrit sur velin d'une écriture qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. Il contient cent un feuillets, « faisant deux cent deux pages. Il est relié d'une étoffe « verte, et est tout écrit en français. »

M. de Cambis n'indique que les pièces suivantes :

1° « *La fondation, en vers français, de l'abbaye de Fescamp.*

2° « *La vie et le martyre de saint Jean l'Évangéliste, en vers français.*

3° « *La vie et le martyre de saint Eustache et de ses compagnons, en vers français.*

4° « *Traduction en vers français des Distiques moraux de Caton le Censeur.* »

En réalité, le ms. F 149 contient huit ouvrages, et non quatre, mais ceux que M. de Cambis a négligés n'ont pas de rubriques, et par suite ont pu échapper à son examen. — On verra tout à l'heure que j'ai probablement commis une erreur du même genre, en ce sens que je n'ai noté que sept ouvrages, et que c'est très-tardivement, en étudiant mes extraits, que j'ai reconnu qu'il devait y en avoir huit.

D'ailleurs le marquis s'est probablement guidé sur une notice écrite au XV<sup>e</sup> siècle sur une page blanche (après la vie de saint Eustache) et qui est ainsi conçue :

1. L'ouvrage qui est publié dans les *Gesta Dei per Francos* de Bongars, et qui est l'original de Tudebode, de Baudri de Dol, etc..

« En ce livre est contenu comment l'église et abbeye de Fescamp fu premierement fondée;

La vie et le martire de saint Jehan l'euvangeliste;

La vie et le martire de saint Eustace;

Le livre et les enseignemens de Caton. »

Voilà qui correspond fort exactement avec la description du marquis. Mais la notice n'est pas finie : elle contient encore les lignes suivantes où sont indiqués des ouvrages qui manquent actuellement dans le ms., et qui manquaient assurément au temps du marquis :

L'ystoire et le rommant d'un roy de Bretagne qui fu nommé Laurid, et de la belle Oriole qui fu s'amie, très loyale fille du duc de Bourgongne.

Après s'ens. le dit de unicorne.

Item, autre dit...u... anel.

Et finalement d'un ome qui ot .iiij. amis.

De ces quatre écrits, les trois derniers sont faciles à identifier : le dit de l'unicorne et celui des trois amis sont deux contes empruntés au roman de Barlaam et Josaphat. Du premier on a une version en vers octosyllabiques qui a été publiée deux fois et dont les mss. sont très-nombreux. Je les ai indiqués, ainsi que les éditions, dans la *Romania*, I, 207 et VI, 20. Du second nous possédons une rédaction due à Jean de Condé, sous ce titre que rappelle la notice du ms. de Madrid : *Li dis de l'ome qui avoit .iiij. amis*<sup>1</sup>. Mais J. de Condé a commencé à composer trente ou quarante ans après l'époque où paraît avoir été exécuté notre ms.. A moins donc que la partie perdue de ce ms. ait été notablement

1. Scheler, *Dits et contes de Baudouin de Condé et de Jean de Condé*, III, 111.

postérieure à la partie conservée, on doit supposer (et cette supposition n'a elle-même rien que de très-vraisemblable) que, bien avant J. de Condé, on avait traité en vers <sup>1</sup> le sujet des trois amis, qui, du reste, figurait à sa place dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans les diverses versions françaises en vers de *Barlaam et Josaphat*.

L'avant-dernier *item*, doit probablement être complété ainsi: [du]v[rai] *anel*. On sait qu'un *dit* portant ce titre, et composé après 1270, a été publié par M. Tobler, d'après le ms. fr. 25566 (La Vall. 81) qui paraît être le seul à l'avoir conservé.

Quant à l'histoire d'un roi de Bretagne nommé *Laurid* (Alfred?) et de sa femme *Oriole*, je n'en ai aucune connaissance.

Au verso du dernier feuillet, on lit ces mots qui paraissent écrits vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle: *vechi le liver Jehan Marlot que...*

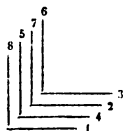
Il est temps maintenant de faire connaître le contenu du ms.

#### I. — PRIÈRE A LA VIERGE ?

Pièce en 87 quatrains alexandrins, rimés avec grand soin. Il s'y trouve beaucoup de rimes léonines. Je ne

1. Je dis « en vers » quoique cela ne résulte pas de la notice, car une rédaction en prose de ce sujet n'est pas à supposer.

2. Le premier cahier du ms., qui renferme cet ouvrage et le commencement du suivant, est dans un complet désordre par suite du mauvais placement du quatrième feuillet double, qui, au lieu d'occuper le centre du cahier, c'est-à-dire la quatrième place, occupe la seconde. Voici la figure des quatre feuillets doubles de ce cahier avec les numéros de succession régulière des feuillets simples :



connais qu'un autre exemplaire de la même pièce, dans le ms. 3142 de l'Arsenal (ancien B. L. fr. 175), fol. 297<sup>c</sup>-299<sup>d</sup>, où elle porte le titre de *Bible Notre Dame*. Elle a, dans cette copie, si j'ai bien compté, quatre-vingt-quinze quatrains, soit, par rapport au texte de Madrid, une différence en plus de huit quatrains. On trouvera plus loin en note, sept de ces quatrains.

- I Encor ne soit loenge de pecheor pas bele,  
Si m'enhardirai ge de loer la puchele  
Qui porta Jhesu Crist; buer s'apela ancele,  
4 Ker humilité est de paradis l'eschiele.
- II Souverainne humilité en lui s'edefia;  
Abygay la sage bien la senefia :  
Kant David la wout prendre tant fort s'umelia,  
8 Les piez as ses serjans a laver s'otroia.
- III Par Rebe(r)que la sage puis bien la virge entendre :  
Kant ele vit Ysaac, du camail wout deschendre ;  
Quant il l'out espousée d'amor l'ama si tendre  
12 Ke la coulor que il out de sa mère en fu mendre.
- IV Se je voil espondre que la leitre discerne,  
Judit la senefie qui ochit Olimferne  
Nostre anemi cruel qui vers Deu nos ferne,  
16 Mès chele le soumist qui par tout nos guverne.
- V Ester, par qui Aman fu li orgueuz chaüz,  
Par qui fu delivrez de mort Mardocheüz  
Et au pueple Israhel fu saluz recheüz,  
20 Marie senefie, se ne sui decheüz.

*Variantes du ms. de l'Arsenal.* — 5 en li. — 6 le s. — 8 de scs.  
— 10 el v. — dou chamel. — 12 la dolor. — 13 Se je ce vueil des-  
pondre. — 14 Oloferne. — 15 mortel q. en vers. — 17-8 par cui. —  
20 se n'en s.

- vi De vos, virgine, n'est ne nombre ne mesure :  
Chelui regarda Dex, che nos dit l'escripture,  
Plus c'une autre vertu ; bien est ame aseüre  
24 Qui a humilité et virginité est pure (*sic*).
- vii Humilité briement nos est escu et targe,  
Les autres vertus garde, orgueux ne s'i esparge ;  
Et la porte deu chiel est basse et petit large :  
28 Qui bas est em bas liu entre, qui poi se carge.
- viii D'entrer em paradis a humbles avantage ;  
Or soions domques humbles selonc le dit le sage.  
Orgueux est fix de rois et si est de haut parage :  
32 Ne deigneroit passer par si estroit passage.

Fin, fol. 4 v°.

- LXXXI Dame, de vos loier (*sic*) n'ai nule digneté,  
Mès j'ai presontion de vostre charité ;  
Nului ne despisiez par nulle iniquité,  
324 Ne vostre jougleor faites vo largeté.
- LXXXII Drois est a haute dame que ele ait naite maisnic  
Cortoise et bien vestue, qu'en ne puet gaber mie :  
Uns sui de vos serjans ; or neitoiez ma vie,  
328 Et si me donnez robe, quer nus n'irai je mie.
- LXXXIII La robe d'innocence ai usé[e] et descoute,  
Au monde, quant g'i servi, ma painne i perdi toute.  
Dame, or vos voill servir et estre de vos toute,  
332 Ker largement paiez ; n'est nul qui de chen doute.
- LXXXIV Por chen qu'a moi aidier vos pithé plus se move,

21 De vo virginité n'est nombre. — 23 seüre. — 24 Qui a virginité et humilité p. — 26 c'orguex. — 27 Se la. — 31 et de si h. — 32 Passer ne d. — 324 A v. j. — 325 ncte m. — 326 n'en puist. — 329 Ma r... desroute. — 330 Au mont. — 331 de vo route. — — 333 miex s'esmueve.

- D'escripture devine vos voil dire une prouve :  
Raisons et droit si dit se aucuns pert et trouve,  
336 Rendre la doit celui qui ele est quant la rouve.
- LXXXV Li angre si vos dit que grasse avez trouvée,  
Et je sui cil quil l'ai perdue et desmanée.  
Se vos tenez la loy que nos avez donnée  
340 Rendre la moi devez, c'a vos l'a conmandée.
- LXXXVI Dame, mout i gaaignerons a vos de cuer servir,  
Ke le regne del chiel i puet om deservir,  
Mès l'amor du monde faut et fait l'omme asservir,  
344 Et les vertus enchache et les fait assernir (*sic*).

334 vous ferai u. — 335 perte t. — 336 celui cui — 338 qui l'a — 339 que Diex a commandée— 340 quant vous l'ai demandée. — 341 m. gaaignons en vous. — 342 Car le r. d. c. i poons. — 343 dou mont. — 344 anervir. *Ici le ms. de l'Arsenal place ces couplets :*

Hé! vaine amour dou mont, com ies amère et sure!  
S'un poi as de douçour, après vient la pointure,  
Car, pour petit delit qui pou vaut et pou dure,  
Enbas l'ame en grant paine et le cors en ordure.

Li amours de ce mont descroist et amenuise,  
Et se nus s'i embat ne faut qu'il ne s'en cuise,  
Mais en l'amour dou ciel chascuns i prent et puise,  
Et s'embrace le cuer et a bien faire aguisse.

Or laissons dont l'amour qui en dolor define,  
Ou il convient lechier le miel desus l'espine;  
Et se nus veut amer, s'aint dou ciel la royne :  
El mont ne trouveroit si pure ne si fine.

S'on aime por biauté, por sens ne por largèce,  
Pour debonaireté, courtoisie et largèce (*sic*),  
Fols est qui a autrui joint son cuer ne adrèce  
Puis k'en li trueve tout et sans cui ses cuers sèche.

C'est cele qui tous tans les desvoiez ravoie,  
Les desperés conforte et a son fill raloie.  
Li hom est hors dou sens qui a li ne s'otroie,  
Ja nus n'iert desconfis qui de vrai cuer la proie.

LXXXVII En amor conmenchai, en amor doi finner;  
L'en dit amor vaint tout, mon cuer i woil clinner.  
Or pri Dex par amor qu'il woille enluminer  
348 Nos cuers et qu'il woille estre a nostre definner!

*Amen.*

II. — HISTOIRE DE L'ABBAYE DE FÉCAMP

C'est l'ouvrage le plus considérable de notre ms. Il contient environ 6350 vers. Non-seulement il n'a été, jusqu'à présent, signalé par personne, mais, aussi loin que mes recherches s'étendent, je n'en puis découvrir un second exemplaire. Il a pour source un récit latin qui existait en manuscrit, au xvii<sup>e</sup> siècle, à l'abbaye de Fécamp, et dont de copieux extraits ont été rapportés par Du Monstier dans sa *Neustria pia* (1663), p. 193 et suiv.. Depuis lors, on ne sait ce qu'il est devenu. En voici l'*incipit*, d'après Du Monstier :

Incipit libellus de revelatione et autoritate Fiscannensis monasterii, in quo quidem libello invenire potes, si sedulo legas, qualiter ædificata et dedicata fuit dicta Fiscannensis ecclesia, in nomine sanctæ et individuæ Trinitatis.

A défaut du livre latin, dont le texte entier ne sera peut-être jamais recouvré, la version française du ms. de Madrid mériterait d'être publiée, d'autant plus qu'elle se donne comme fort exacte, voy. v. 35. Le Roux de Lincy n'eût sans doute pas manqué, s'il l'avait connue,

Hé! las, pour quoi n'amons celui qui tout crea,  
Qui por dolor de mort enz en la crois cria?  
Nous estiens descreé quant il nous recrea;  
Celui doit on loer qui tel los, tel cri, a.

Par amour vainqui Dieu Marie Magdelaine,  
Ja n'enterrons en gloire s'amours ne nous i maine,  
En l'amour de ce mont n'a fors dolor et paine,  
Et si faut au besoing, car ele est vuide et vaine.

345 vueil f. — 346 On d.

d'en faire la pièce principale de son *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp* (Rouen, 1840), où il a publié (p. 139-172) un document, également en vers français, mais de bien moindre importance, l'histoire du précieux sang de Fécamp, petit poème que nous a conservé le ms. fr. 1553 (ancien 7595-2) de la Bibliothèque nationale <sup>1</sup>.

*Chi conmenche comment l'yglise de Fescamp fu premerement fondée par un chers (sic) et par Ansegis duc de Franche, et en après par seint Vanins et par le roi Lotaire, et en après par le duch Guillaume 2, et par les .ij. dus Richars après. (Fol. 5.)*

Chil qui de conter s'entremet,  
Qui sa cure et s'entente meit  
A rimer la plus haute estoire  
4 Ke nus puisse avoir en memoire,  
Mande salus premierement  
A touz chez qui parfaitement  
Jhesu Crist ennorent et servent,  
8 Et qui la soee amor deservent.  
Nostre ewangille nos raconte  
Que petit waut et riens ne monte  
Lumiere quant ele est couverte 3;  
12 Mès, s'en la tient haute et aperte,  
Tuit chil seront enluminé

1. On trouvera divers renseignements sur le même sujet et le texte d'un document du XII<sup>e</sup> siècle dans l'*Histoire du précieux sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, conservé en l'abbaye de la Sainte Trinité de Fécamp*, légende normande. Publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Rouen, par André POTTIER, conservateur, Rouen, 1838, 27 p. in-8°. — Ce mémoire fait partie de la *Revue rétrospective normande*, Rouen, 1842.

2. Ce mot n'est pas entièrement lisible dans le ms.

3. Voy. MATTH. v, 15.

Quil la verront de sa clarté.  
Por cen ai une ouvraigne emprise  
16 A translater, comme l'yglise  
De Fescamp fu primes fondée,  
Et comment el fu achevée,  
Et de latim en romans meitre;  
20 Ke cil quil ne sévent la leitre,  
Kant en franchois l'orront retraire,  
Que l'estoire lor puisse plaire  
Se de cuer i woullent entendre ;  
24 Ker cascuns doit volentiers tendre  
A l'ouvraigne Deu relever  
Et as segrez le roi cheler <sup>1</sup>.  
Et vos qui cest livrez vesrez,  
28 Oir et croire le porrez,  
K'assez wouldroie je mex taire  
Del tout que menchonche avant traire.  
Chil quil l'estoire en latim mist  
32 Et os (*sic*) ses mains les moz escripst  
Par estoit de si seinte vie  
Ke il por voir n'en mentist mie.  
Ja riens nule n'i ajoindrai,  
36 Mès l'estoire vos conterai  
Au plus que je porrai bricment.  
Mès anchiez, el conmenchement,  
Wos woil les capitres descrivre  
40 Dont je wouldrai faire le livre.  
Chi orrez por quoi sont fondéez  
Et des cors seinz enluminéez  
Les yglises et les monstiers ;  
44 Ce ert nostre (*sic*) capitres premiers.

1. *Allusion à Tobie*, xii, 7 : Etenim sacramentum regis abscondere bonum est.

Li segont iert de la valée (c)  
De Fescamp seinte et honorée,  
Con Dex l'eslit et woult sacrer ;

48 .....  
Li tiers si sera d'Ansegis,  
Uns dus vaillant et de grant pris  
Qui grant part de Franche tenoit  
Et noblement la maintenoit.

Le récit commence ainsi :

52 Quant Dex vout que fust delivré (fol. 6 a)  
Som pueple, qui estoit livré  
A mort et a destrution,  
Que deable en subjection  
56 Tenoit, si descendi en terre  
Por lui sauver et por lui querre.....

L'ouvrage se termine par ces vers :

Li moigne mout grant joié en firent ;  
Si tost com lor venue oïrent  
Sont revestuz grant et menor  
Por la hautesche et por l'ennor  
Del sanc Dieu que cil raportèrent.  
Li saint a grant joie sonnèrent,  
Clerc chantant et ho haute voiz,  
O candelabres et o croiz  
Et o riche procession,  
Conme gent de religion,  
Le sanc Dieu receiver alèrent ;  
Graces a Dieu assez chantèrent ;  
De pueple i ot grant assemblée.  
L'awenture n'ai pas emblée.

III. — PARAPHRASE DU PSAUME *ERUCTAVIT* (XLIV)

Ouvrage composé pour Marie de France, comtesse de Champagne de 1164 à 1198, et dont on connaît jusqu'à présent onze mss. Voy. *Romania*, VI, 9.

Une canchon que David fist,  
Ke nostre Sire el cuer li mist,  
Dirai ma dame de Compaigne (*sic*).  
Cele que Damledex enseigne  
Et espire de toz ses biens,  
Si qu'em lui ne faut nule riens,  
Anchois i a, que dire l'ose,  
Um poi trop d'une sole chose :  
Tant i mist cil quil la cria  
Largesche que trop en i a.....

Fin :

Sainte vertuz, sainte clartez,  
Ja de moi ne vos departez,  
Jusque cil qui par vos m'a faite  
Par vos m'ait a sa gloire traite,  
Et touz mis cuers puisse obeir  
A lui amer et beneir.  
Amen; que tel sire l'otroit  
Qui cen bien set et ot et voit!

*Explicit iste psalmus Eructavit.*

IV. — VERS DE LA MORT

Ce quatrième poëme est celui qui est connu sous le nom de *Vers de la mort* et qui a pour auteur le moine Hélinand. J'ai rapporté dans la *Romania* (I, 366) un passage de la *Somme le roi*, ouvrage composé en 1279

par le confesseur de Philippe le Hardi, qui ne laisse guère de doute sur cette attribution. J'ai indiqué à cette occasion dix-sept <sup>1</sup> mss. du même poëme. Il en faut compter maintenant trois de plus : celui de Madrid et deux autres qui avaient échappé à mes précédentes recherches : Bibl. nat. fr. 12483, fol. 59, et bibl. de Tours, n° 136, fol. 201.

*Incipiunt versus de morte.*

Mort, qui m'as mis muer en mue  
En tele estuve ou li cors sue  
Ce qu'a fait au siecle d'outrage,  
Tu lievez sor toz ta machue;  
Mès nus por cen sa pel ne mue  
Ne ne cange son viez usage.  
Mort, toi solent douter li sage.  
Or cort cascuns a son damage;  
Qui n'y puet avenir s'i ue  
Por ç'a cangié mon viex usage  
Et ai laissé et gieu et rage :  
Mal se moille qui ne s'essuie.  
  
Mort, va a ceuz qui d'amor chantent;  
. . . . .

Voici le couplet qui est cité dans la *Somme le roi* :

Mort, crie a Romme et crie a Raims :  
Seignors, toz estez en mes mains,  
Ausi les haut comme les ba(u)s.  
Ovrés vos eulz, ceigniez vos rains,

1. Il n'y en a que seize de mentionnés dans la liste de la note 1 de la p. 365, mais j'ai oublié d'y faire entrer le ms. du Mont-Cassin mentionné à la fin de la même note.

Ançois que je vos preinne as frains  
Et vos face crier a las !  
Et si port dez de .ij. et d'as  
Por vos faire jeter les mains.  
Laissez vos coufez et vos gas :  
Tel me cove desoz ses dras  
Qui tot cuide estre fors et sains.

Fin :

Ha! Dex, por quoi est (tant) desierrée  
Joiie carnex envenimée  
Qui si corront nostre nature  
Et qui si a corte durée?  
Après est si chier comperée!  
Com est male cele pointure  
Qui fait l'ame acroire a usure  
Amertume qui toz jors dure,  
Por dolçor quil luez est alée!  
Fui lech[er]jie, fui luxure!  
De si chier morseil n'ai [je] cure,  
Metz aim mes pois et ma porrée!  
*Chi definne le flabel de la mort.*

#### V. — VIE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

J'ai considéré comme appartenant à un seul poème, ayant en tout, sauf erreur, 462 quatrains, les treize quatrains numérotés ci-après I-VIII et XXII-XXVI, et les trois autres numérotés CDLX-CDLXII. La facture des uns et des

1. *Il manque ici un vers qui est dans l'édition de Méon : Certes, j'akeur plus que le pas. Je ne répondrais pas que l'omission ne soit pas de mon fait.*

autres est la même, et je n'ai remarqué dans le ms., entre les premiers et les derniers de ces quatrains, rien qui annonçât la fin d'un poème et le commencement d'un autre. Mais il se peut que je me sois trompé, et qu'en réalité les trois derniers quatrains soient la fin d'un ouvrage dont je n'aurais pas aperçu le début. Les premiers vers, en effet, annoncent une vie de saint Jean l'évangéliste, voy. coupl. xxii et suiv., et les derniers paraissent bien plutôt se rapporter à un poème sur la Vierge. A la vérité, les deux sujets sont connexes, mais il y a un autre motif de croire qu'il se trouve deux poèmes là où je n'en ai vu qu'un. C'est qu'il existe de la vie de saint Jean l'Évangéliste une autre copie dans le ms. fr. 2039 de la Bibliothèque nationale, et cette copie a, non pas 462, mais 200 quatrains, dont les derniers n'ont aucun rapport avec ceux du ms. ds Madrid qui sont transcrits ci-après sous les n<sup>os</sup> 460 à 462 comme étant la fin du poème sur saint Jean.

On trouvera, en une note à part, à la suite de cette notice, les vers du ms. 2039 qui correspondent à ceux du ms. de Madrid, et de plus la fin de la vie de saint Jean. On constatera sans peine que la leçon du ms. de Paris est très-corrompue, au point d'être parfois inintelligible : ainsi, au début, le copiste a écrit plusieurs fois *douce* et *douche* au lieu de *doute* ce qui détruit absolument le sens. Mais néanmoins on y peut recueillir quelques bonnes variantes. Ainsi au v. 1 *Salomons* doit certainement prendre la place de *l'auctorité* du ms. de Madrid, puisque l'idée exprimée à cet endroit paraît tirée de l'Écclésiastique, 1, 16. Le v. 5, est aussi plus correct dans *P*<sup>1</sup>. Au v. 13 *amour*, dans *M*, est une leçon fautive dont *P* fournit la correction : *clamour*. Les vers

1. *P* désigne le ms. de Paris, *M* celui de Madrid.

21-4 sont diversement corrompus dans l'un et l'autre texte. Je crois que les deux premiers sont corrects dans *M*, mais qu'il faut rétablir ainsi les deux suivants (où je puis bien avoir commis quelque faute de lecture) : *Mès qui*<sup>1</sup> *por l'amistié au grant soignor des chieux | Le fait, si l'asavore...*

- L'auctorité nos dit une raison par voir,  
Ke el conmenchement de sens et de savoir  
Convient il a chascuns, par fim doit estouvoir,  
4 Amor de Dieu et doute dedenz son cuer avoir.
- II Ker on dit que l'onme ainme que il le doute et crient,  
Ker amor si est doute; mès de chen me souvient  
Que doute sanz amor a mout de gent revient,  
8 Et servir et douter malgré euz lor couvient.
- III Mès la raison divine nos mostre ceste affaire,  
Qu'il nos couvient a Dieu ches deuz servises faire :  
Et amer et douter. Iche est por mielx desfaire  
12 Les granz malx dont la char nos semont a mal faire.
- IV D'une chose fait Dex a nos touz grant amor,  
K'a peinne nos souvient de lui ne de s'amor;  
Ker, s'en enfer n'avoit tant mal ne tant doulor,  
16 Ja ne se retrairoit nus hons de sa folor.
- v Dont ne [se] sauve chil fors solement por doute(r),  
Qu'il crient des ennemis l'assemblé[e] et la route;

1. *Quil* dans *M*, qui emploie très-souvent cette forme au lieu de *qui*.

5 *Corr. d'après P*, le premier que en qui; le sens est : « Car on dit que celui qui aime l'homme le redoute. »

- Mès sa conoissanche est si en deus meitez route  
20 Qu'il ne voit que d'un oil, et en l'autre a la goute.
- VI Mort est chil quil ne voit (fors) que de l'un des .ij. euz,  
Qui por fuïr enfer fait a s'ame son mieuz.  
Nos quil par la moistié a grant soignoz des cheuz,  
24 Lefait, sil l'asavore, plus douchement que milz.
- VII Ker Damledex nos dit, gel sai weraiement,  
Qu'em trois manieres font les genz lor sauvement,  
Mès l'une lor savore assez plus douchement  
28 Ke les deuz ne feroient ensemble omniement.
- VIII Les unes gens se sauvent par redot de la painne  
Quil d'enfer naist et sort si orde et si willainne,  
Ke cil quil la s'embat et qui on la le mainne  
32 Sent touz jors les doulors et male vie meinne.  
. . . . .
- XXII Qui haute matiere a, bien doit hautement dire,  
Lore ne me puis plus par raison escondire  
De dire et raconter en rommans et descrivre  
88 La vie de chelui que j'aim mout et desierre.
- XXIII Ch'est li sires de quoi j'ai fait mon avoié(e),  
Et por s'avoerie sil li ai je voié  
K'ainz que j'aie mon senz perdu ne aloé,  
92 Woil bien dire de lui, quer maint hom a loé.
- XXIV Ill a loee (*sic*) touz ceuz quil de cuer l'ont servi,  
Et se serf bien de cuer tart l'avrai deservi;  
Dont ne me doi je domques trouver a aservi  
96 Ke devant son servise nul autre aie encouvi.
- XXV Chel seint ewangeliste dont ma manere sort,  
Quil suscita maint mort et fist oïr maint sort,  
Ch'est uns des quatre flueves qui em paradis sort,  
100 Ch'est chil qui si bien est de Dieu et de sa cort.

- xxvi Ch'est chil quil Dex apele près de lui et achienne,  
Ch'est chil quil reposa sor son piz en la cheinne,  
La ou but en dormant de la sainte fontainne,  
104 Par quoi seinte Yglise est de divinité plainne.

Voici maintenant les quatrains que j'ai pris pour la fin de la vie de saint Jean l'évangéliste, mais qui maintenant me semblent appartenir plus probablement à un poème sur la Vierge. L'auteur se nomme au dernier vers : Henri de Wallentines. Je suppose que Wallentines est Valenciennes. Faut-il, en ce cas, identifier cet Henri avec le Henri de Valenciennes qui a écrit l'histoire de Henri, empereur français de Constantinople, et sur qui nous sommes fort à court de renseignements ? Je ne saurais le dire. Je note en passant, pour arrêter toute conjecture inutile, qu'il ne faut pas songer à corriger « *Herman de Valenciennes* ». Le poète Herman est plus ancien, et écrit d'un autre style.

- CDLX Mès trop est decheüs quil l'ennemi sousprent,  
E qui croit son conseil et qui a lui se prent,  
Ker vostre fil l'en het et grant wainjanche em prent.  
Sages est qui vos sert, fous (est) quil vers vos mesprent.
- CDLXI Jamès, se Dex plaist, dame, vers vos ne mesprandrai,  
De chen que j'ai mespris penitanche prendrai,  
Et a la bone gent wolentiers aprendrai  
Cest dit et vos .vij. joies, et souvent reprendrai.
- CDLXII Vos qui cest dit orrez et lirrez dedenz livre,  
Proiez a Jhesu Christ quil felon et ivre 1  
Que des peignes d'enfer face sauf et delivre  
HENRI DE WALLENTINES qui cest traité vos livre. Amen.

1. *Sic.* On pourrait suppléer [het] avant felon.

VI. — VIE DE SAINT EUSTACHE

Je connais six traductions françaises en vers de la vie de saint Eustache : une en alexandrins monorimes, par un certain Beneoit, une en alexandrins accouplés, dont l'auteur se nomme Guillaume de Ferrières, une en quatrains de vers alexandrins, une en quatrains de vers décasyllabiques, deux en vers octosyllabiques. De ces deux dernières l'une, œuvre d'un nommé Pierre, connu d'ailleurs, se rencontre en plusieurs mss., mais l'autre, celle du ms. de Madrid, est, je crois, jusqu'à présent, un texte unique. L'*Histoire littéraire*, qui, du reste, néglige à peu près complètement ce genre d'ouvrages, ne mentionne aucune de ces vies de saint Eustache. Voici le début et la fin de la version de Madrid, qui contient environ 2100 vers :

*Ici conmenche la vie seint Eūstace ; oieꝝ la : ele est bone.*

Qui weult oïr sarmon novel,  
Drois (*sic*) et verai et bon et bel,  
Face escout et entende a moi,  
Que je les dirai sanz desvei  
D'un seint martir la passion  
De grant merite et de haut non.  
Eūstase fu apelé  
Puis que il fu regeneré.  
La verité vos en dirai  
Si comme enn escrit la trovai,  
Comment Jhesus le converti  
Comment de son païs issi,  
Com[me] grant duel out et grant peinne  
Puis que il fu hors de son reinne;  
De sa fame et de ses emfanz  
Ke il perdi par plusors anz ;

Com l'emperere le fist querre,  
Com fu trouvé en autre terre  
Et o quel joie il repaira ;  
Com l'emperere l'ennora,  
Conment ses .ij. filz retrova  
Et sa fame que il laissa  
Dedenz la barge au notonnier  
Que en la mer le vuolt noier ;  
Et en la fin o quel amor,  
O quel joie et o quel douchor  
Il souffri mort por Jhesu Crist  
Qui saint Gabriel li tramist,  
Qui le condist en itel reine  
Ou est toz jors repos sanz painne.

El tens Troien l'empereor  
Qui des Rommains estoit seignor...

Fin :

Or avez mout briement oïe  
Des glorioz martirs la vie,  
Et comment il se combatirent  
Contre deable qu'il vesquirent (*sic*).  
Touz ceuz qui d'eys avront memoire  
Aient partie en la lor gloire,  
Et quil lor feste hennoreront  
Et devotement la feront  
Puissent vers Dieu le grant loieir  
De lor pramesse averier,  
Si qu'il soient em pareis  
Issi comme il lor fu pramis ;  
Et Dex l'otroit en real sen (*sic*)  
Qui sanz fin vit et regne, *amen*.

*Explicit vita beatissimi Eustachii et sue... et suorum filiorum.*

VII. — CATON TRADUIT PAR ADAM DE SUEL

Ouvrage dont on connaît treize exemplaires, qui ont été indiqués dans la *Romania*, VI, 20.

*Incipit prologus Catonis.*

Seignors, ainz que je voſ commanz  
Espondrai (*sic*) Chatons en roumanz

. . . . .

Fin :

ADANS DE SUEL qui se repose,

Nos dit a toz a la parclose

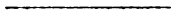
. . . . .

Ke wolentiers devez oïr,

Et Dex nos en doinst bien oïr.

*Explicit iste Cato dans castiga mina na... m p. a. (?)*

Paul MEYER.



NOTE

SUR LE MS. DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS  
FR. 2039.

Le t. I du *Catalogue des manuscrits français* (1868) indique dans ce ms. sept articles différents. Le sixième est la vie de saint Jean l'évangéliste que contient aussi, comme on l'a vu ci-dessus, le ms. de Madrid. C'est ce poème que j'ai surtout en vue présentement; cependant je ferai quelques remarques sur d'autres parties du même ms. qui n'ont pas été décrites avec exactitude dans le *Catalogue*.

1° « Ensengnemens », commençant par : « Contre les viertus et le puinture dou cief, prendes cierfiel... » et finissant par « ... ki font plus adroit à gugier, si sont chil des iex et dou vissage. Explichit des Ensengnemens. »

Il n'eût pas été superflu d'ajouter que ces « ensengnemens » contiennent des morceaux bien distincts : 1° des recettes médicales; 2° (fol. 6<sup>d</sup>) des prévisions météorologiques déduites du jour de la semaine avec lequel coïncide Noël, opuscule dont les rédactions, en latin ou en français, en vers ou en prose, sont infiniment nombreuses; 3° (fol. 7<sup>b</sup>) les jours égyptiens; 4° (fol. 7<sup>d</sup>) quelques règles de comput pour trouver les fêtes mobiles; 5° (fol. 8<sup>a</sup>) quelques préceptes d'hygiène pour divers mois de l'année; 6° (fol. 8<sup>d</sup>) autres préceptes relatifs aux jours de jeûne; 7° (fol. 9<sup>a b</sup>) quelques indications sur la division de l'année, sur la longueur variable des jours et des nuits en chaque mois; 8° (fol. 9<sup>c</sup>) « ch'est comment vous porés savoir le complasion dou cors selonc nature », petit traité où on détermine le ca-

ractère moral de l'homme d'après ses particularités physiques.

La vie de saint Jean l'Évangéliste occupe du fol. 22 <sup>c</sup> au fol. 34 <sup>b</sup>. Je copie les quatrains qui correspondent à ceux qui ont été transcrits ci-dessus p. 54-6 d'après le ms. de Madrid : ils sont très-corrompus, mais toutefois ils offrent en quelques endroits un texte plus correct que celui de Madrid.

- I Sallemons dist et conte une raisson pour voir, /f. 22 c)  
Que au conmenchement de sens et de savoir  
Convient il a cascun par fin droit estavoir
- 4 Amour de Diex le douche dedens son cuer avoit.
- II Car cil dist qui l'omme ainme que il le doute et crient,  
Pou[r] çou k'amours est douce ; mais de chou me souvient  
Ke doute sans amour a mout de gent remaint,
- 8 Ke siervir et douter malgré(l) iaus lor couvient.
- III Mais la raisson devinne nos moustre en cest affaire  
Qu'il nos couvient a Diex chou desiervir et faire ;  
L'amer et redouter ; et c'est pour miex desfaire
- 12 Les grans maus dont la cars nos semont a fourfaire.
- IV D'une cosse fait Diex a nos tous grant clamour  
Ch'a painnes nos souvient de lui ne de s'amour ;  
Car, s'en infier n'avoit tans maus, tante dolour,
- 16 Trop pau s'en retrairoit nus hons de sa folour. (d)
- V Dont naisse mais fors seullement par doute,  
K'il crient les anemis l'asanlée et la route ;

4 *Le copiste, qui ne comprenait pas, a mis ici et au v. 6 douche et douce pour doute. — 17 naisse, cf. M. — 18 les, corr. des d'après M.*

- 20 Mais sa connisanch'est en .ij. momens si route  
Qu'il ne voit ke d'un oel ; en l'autre a il la goute.
- VI Chius ki ne voit goute ke de l'un de ses iex,  
Qui pour fuir son mal fait a l'arme son miex,  
Et ki pour la mainnie le fait a roy des chieus,  
24 Je croic li biens saweure plus douchement ke miex.
- VII Une cosse dist Diex ke jou sai vraiment,  
K'en .iiij. manieres font les gens lor sauvement,  
Mais l'unne le saweure assés plus douchement  
28 Ke les .ij. ne feroient ensamble omniement.
- VIII Aucune gens saweurent pour redout de la painne  
D'infier ki est trop et hideuse et villaine,  
Ke chil ki s'i enbat et qui on n'i amainne (f. 22)  
32 Sent tous tans la douleur et li est bien proçainne.  
. . . . .  
. . . . .
- XXI Ki haute matere a bien doit hautement dire; (f. 23 d)  
Dont ne m'en puis jou plus par raisson escondire  
De dire et de trouver del baron et d'escrire  
84 Ke Diex weut deseur tous et amer et eslire.
- XXII C'est li sires de cui j'ay fait men avoet,  
Et pour s'avouerie se li ai jou vouet

19 momens, *lis. avec M*, moitiés. — 21-4 *Voy. la restitution proposée p. 54.* — 24 *L' i de li a été gratté, et il y avait entre croic et li un autre i qui a été gratté aussi.* — 28 *Les deux mss. sont d'accord pour donner omniement, comme si l'étymologie était omnis. D'autre part la forme qu'on rencontre toujours au moyen âge est onniement, ou (ce qui n'est peut-être qu'une mauvaise lecture) onniement. De même onni et oni. Il me paraît donc impossible, malgré la coïncidence des sens, de rattacher ce mot à unitus, comme on le fait ordinairement.* — 29 saweurent, *cf. M.*

- 88 K'ains que j'aie men sens pierdut ne alevet;  
Wel jou dire de luy, car maint homme a levet.
- xxiii Chieus alieuve tous chiaus qui de cuer l'ont siervit,  
Et se jel sierc, bien say tos l'ara desiervit;  
Dont ne doi jou mie (*f.* 24) trouver si aviertit
- 92 Ke devant son sierviche nulle autre wevre aie empris.
- xxiv Del saint evangelistre ceste matere sourt,  
Ki sussita maint mort et fist oïr maint sourt,  
C'est uns des .iiij. flueves qui en paradis court,
- 96 C'est chieus qui si bien est de Diex et de sa court.
- xxv C'est chieus qui Diex apiele pries de lui et achainne,  
C'est chieus ki reposa sour son pis a la chainne,  
U il but en dormant de la douche fontainne,
- 100 Par cui sainte eglise est de divinitet plainne.

Voici maintenant la fin, qui manque peut-être au ms. de Madrid, ou que du moins je n'ai pas su y trouver.

- cxciv Puis que j'ai translatet ceste vive matere (*f.* 34 a)  
De dire et de despondre trestout adies m'atire,  
Pour coy l'evang[e]listre ne souffri nul martire,  
776 Et que sa cars humaine demoura toute entiere.
- cxcv Entiere demora toute s'umainne cars  
Car de tous biens fu larges et de pechier escars,  
K'il ne fu decollés, cruchefiés ne ars;
- 780 Ensement le weut Diex qui tous jours le warda.
- cxcvi Comment Diex rechut mort et fu en crois plaiiés  
Puet dont iestre chis sains sans martire apaiiés?  
Oïl et s'en fu il de mains maus asaiiés,
- 784 Mais ains ne fu pour çou n'esfreés n'esmaiés.

- cxcvii Voirs est ke Diex souffri grief martire pour nous,  
Puis fist souffrir martire a ses apostles tous ;  
C'he fist il pour pitiet de toutes et de tous,  
788 Mais sans mal trespasa l'evangeliste dous.
- cxcviii Il fu de s. eglise confors, sollas, lumiere,  
Dont Diex dist une fois a monsieur Saint Pierre :  
« A toy, » fait il, ne monte ne cils ne sa maniere,  
792 « Ains wel que ensi maingne tant que revenus iere ».
- cxcix Del s. evangelistre ai la vie retraite  
Et mis tout en roumans et del latin estraitte,  
Et tant de me sienche i rai misse et retraite  
796 Que nus ne m'en doit dire villain mot ne retraite.
- cc Si proie au haut barom dont j'ai fait recordanche  
K'il fache venir m'arme a si droite acordanche  
K'elle fache en cest siecle de ses maus'amendanche,  
800 Et il par se pitiet m'en doinst faire aydanche.

AMEN. *Explichit dou roumant de S. Jehan le Vangelistre.*

Ces extraits de la vie de saint Jean sont tout ce qu'il y a à tirer du ms. 2039 pour compléter la notice du ms. de Madrid; mais, puisque l'occasion s'en présente, nous poursuivrons l'examen commencé. Le septième et dernier article du *Catalogue des mss. français* est ainsi conçu :

7° « Des Paines d'infier et des tourmens, et des joies de paradis », commençant (fol. 34) par : « Se tu weus savoir de paradis qui tant vaut, comment tu le pues deservir... » et finissant par :  
« Quant il sont angoussiet de froidure asprement,  
Tourmentet de gresil et noif et de trenchant tourment. »

Le rédacteur de cette notice a été trop vite en besogne. On y regarde à deux fois avant d'affirmer qu'un

ouvrage commence en prose et finit en vers. Le fait est que le petit traité en prose, sur les peines d'enfer, n'a qu'une page dans l'état actuel du ms. Il s'interrompt au bas du fol. 34 v<sup>o</sup>, à ces mots :

Après tu mesfais enviers toutes biestes et enviers oisiaus et enviers tous poissons et enviers toutes terriennes...

Et les feuillets 35 et 36 sont occupés par un fragment de poème que le rédacteur du Catalogue a entièrement ignoré. Ce fragment appartient à la *Vie de sainte Thaïs*, l'un des ouvrages les plus remarquablement écrits, sans aucun doute, que nous ait laissés le moyen âge. J'ai publié un extrait de cette légende dans mon *Recueil d'anciens textes*, deuxième livraison, n<sup>o</sup> 20, d'après six mss., et j'en ai indiqué un septième dans l'*Avertissement* de cette livraison. Avec le ms. 2039 nous arrivons à huit. Je donne ci-après le texte des vers que contient le fol. 35, plaçant entre parenthèses, lorsqu'il y a lieu, les numéros des quatrains qui sont déjà publiés dans mon *Recueil*. Après le fol. 35, quatre feuillets, qu'on a eu le tort de ne pas comprendre dans la pagination, ont été coupés avec des ciseaux ; il ne reste plus que des bouts de vers. Le fol. 36 se termine par les deux vers que cite le catalogue, et il y a ensuite deux petits fragments de feuillets contenant encore quelques bouts de vers. Je donne ce texte sans en entreprendre la comparaison avec les autres mss. : il n'en vaut pas la peine, car c'est assurément la moins correcte des copies que nous possédons de la *Vie de sainte Thaïs*.

Qués pechiés k'il ait fait, lues k'il s'en retraira, (f. 35)  
S'amendise en weut faire (ja) Diex nel refusera,  
Se maus wet relenkir Diex les oubliera.

- (i) Qui Diex donne droit sens, chertes mout puet haïr  
Iteus weuvres qui font l'omme de Diex partir.  
C'est dure departie qui l'arme fait morir  
Es tourmens en infier sans nulle fin souffrir.
- (ix) Mainte arme pecheresse est en infier gietée,  
Se mauvais maïstres ne fust, qui ja ne fust dampnée;  
Telle i est, se li fust la voie Diex moustrée,  
Le mal eüst laissiét, se fut vers Diu tournée.
- (x) Qui les brebis Diex gardent lept sont et perecheus;  
De sauvement des armes ne sont gaires songneus.  
Mout est mués li siècles, li tans mout perilleus,  
Car teus deüst iestre païstres qui est devenus leus.
- (xxviii) Qui tant ad de savoir que bien et mal entent,  
Encontre Diex se dreche trop aouviertement,  
Et bien set que mal fait se il ne s'en repent,  
Hé las! cieus iert gietés el plus haspres tourment.
- (xxxvi) De cascun a sauver uns preudons se penoit,  
A Diex sans compaignon pas aler ne voloit;  
Bien savoit, devant Diex que plus en i menroit,  
Tant seroit miex vignans, a Diex plus amenroit (*sic*).  
Bien sai cil qui Diex servent que grant joie averont  
Il aront tant de bien que ja plus n'en voront.  
Et li malewireus qui tout adîès mal font  
Nus ne poroit a dire les maus qu'il souferont.
- (xlvi) Si com li livres dist cascuns son fais portra,  
Et cascuns pour sa coupe grant painne souffera.  
Ky soy piert et autrui, caitif, que devenra?  
Il est plus durs que pierre qui de çou pavour n'a.  
Se li uns hons voit l'autre cair et tresbuskier,  
Et pitiés ne l'en prent et ne li weut aydier  
L'escriiture tiemoingne k'i[1] le compara cier,  
Car il puet si ne voit son proïme redrechier.

Las! comment respondra et fra droit pour autrui  
Qui ne pora respondre et droit faire pour lui?  
Dont dira, mais a tart : « Com je sui mal baillis!  
« Or me revient devant que jou si mauvais fuy! »

A grant painne pora cascuns son fais porter.  
Qui autrui fais portra comment pora durer?  
Maleuwireus chelui qui ne se weut sauver,  
Mais encor plus chelui qui autrui weut damner!

Mai[n]s hons fust delivrés et escapés de mort,  
Sans peril fust venus et arivés a port  
Se ne fut mais esemples et par mauvais confort.  
Se Diex en prent vengeance quidiés qu'il fache tort?

Sachiés que de tous maus sera prise venganche,  
Mais quoy que li hons fache, s'il vient a repentanche,  
En la merchit de Diex doit avoir grant fianche;  
Il lait mout de son droit par vraie peneanche.

Li livres dist un mot c'on puet bien redouter :  
A paines se pora li justes hons sauver;  
Que fera dont pekieres? u se pora tourner?  
Ciertes n'a point de sens qui chi ne weut penser.

Qui chi ne weut penser, a tout chose qu'il a fait,  
Et que Diex pas n'oublie point ce petit fourfait,  
Ne petites pensées sans va[n]ganche ne lait,  
A grant miervelles est que de mal ne se retrait.

Autrui et lui meismes trait a perdision  
Qui s'esgoist de çou qu'il ne fait se mal non,  
Qui de tote et de reube a plainne se maisdn.  
D'autres. . . . .

(f. 35 bis)

Paul MEYER.



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 23 janvier 1878,  
à 2 h. 1/2.

---

*Présidence de M. MICHELANT, président.*

Nouveaux membres : Queen's College, Belfast (Irlande); M. P. Dubois, à Bordeaux; la Bibliothèque de l'Université de Prague.

État des impressions. — Imprimerie Chamerot : *Bulletin*, feuilles 7 et 8 (fin de l'année 1877) en page.

Imprimerie Marchessou : *Mystère du Vieil Testament*, 20 feuilles tirées, feuilles 22 à 26 en épreuves.

M. le baron de Rothschild fait savoir au Conseil qu'il avait d'abord paru possible de faire entrer dans le premier volume la partie du mystère qui s'étend jusqu'au sacrifice d'Abraham inclusivement, c'est-à-dire les premiers 11,000 vers. Mais cette partie, qui est imprimée, occupe 31 feuilles, sans les notes qui y sont afférentes.

Afin de réduire le volume à de justes dimensions, il a paru à propos de faire des 6 dernières feuilles les 6 premières du tome suivant. Le tome I se composera donc de 25 feuilles de texte et des notes.

M. le Trésorier fait connaître au Conseil le nombre des exemplaires qui ont été vendus séparément de chacune des publications de la Société. Il résulte de cette communication qu'on peut prévoir le moment où certains volumes, notamment les *Chansons du xv<sup>e</sup> siècle*, seront épuisés. Le Conseil, informé en même temps que plusieurs membres n'ont pas retiré leur exemplaire, et considérant que la Société ne peut être indéfiniment responsable envers ces membres des exemplaires qu'ils n'ont pas réclamés en temps opportun, décide qu'il leur sera adressé une circulaire afin de les inviter à retirer chez MM. Didot les publications auxquelles ils ont droit.

---

#### SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 27 février 1878,  
à 2 h. 1/2.

---

*Présidence de M. MICHELANT, président.*

Nouveaux membres : MM. X. de Chavagnac; E. Rupalley; G. Normand; Parker, libraire à Oxford; Ephrusi; le séminaire philologique à l'Université d'Upsal.

État des impressions. — Imprimerie Chamerot : le n<sup>o</sup> du *Bulletin* qui termine l'année 1877 est tiré.

Imprimerie Marchessou : *Eustache Deschamps*, le texte du premier volume est tiré; les notes sont à la composition. — *Voyage en Terre-Sainte*, 2 feuilles ti-

rées, 2 en bon à tirer, feuilles 5 à 7 en page. — *Vie de saint Gilles*, texte tiré, le glossaire est en placards.

Le Conseil décide qu'il sera joint au *Voyage en Terre-Sainte* une carte itinéraire.

La commission de comptabilité, composée de MM. Baudry, Bonnardot, le M<sup>re</sup> de Laborde, fait au Conseil son rapport sur les comptes de l'exercice de 1876. Les conclusions de ce rapport sont approuvées.

---

#### SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 28 mars 1878,  
à 2 h. 1/2.

---

*Présidence de M. MICHELANT, président.*

Nouveaux membres : MM. G. Beer (pap. Whatman);  
R. de Saint-Pierre.

État des impressions. — Imprimerie Chamerot : *Débat des hérauts d'armes*, les notes, tant du Débat français que du Débat anglais, sont entièrement composées.

Imprimerie Marchessou : *Eustache Deschamps*, les notes du premier volume, qui formeront environ 3 feuilles, sont en placards. — *Voyage en Terre-Sainte*, 4 feuilles tirées; la fin du texte est en page.

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. L. Havet, membre de la Société, demande que les volumes publiés par la Société soient livrés rognés au moins en tête, sinon sur les trois tranches. Cette proposition n'est pas adoptée. On fait remarquer que beaucoup de membres préféreront certainement recevoir leurs vo-

lumes non rognés; que, d'autre part, on ne pourrait avoir en magasin les volumes dans les deux états, les uns rognés, les autres intacts, sans compliquer singulièrement le service de la remise des publications.

M. Picot fait connaître qu'une Université d'Allemagne demande à acquérir, avec un rabais, dix exemplaires de l'*Album des anciens monuments de la langue*. Le Conseil décide que le prix de l'album étant, pour les acheteurs étrangers à la Société, de 30 francs, pourra exceptionnellement, en cas semblable, être abaissé à 20 francs.

---

#### SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 24 avril 1878,  
à 2 h. 1/2.

---

*Présidence de M. MICHELANT, président.*

Etat des impressions. — Imprimerie Marchessou : les *Miracles de Notre Dame*, t. III, 4 feuilles en bon à tirer et 4 feuilles en placards. — Le texte du t. I d'*Eustache Deschamps* est tiré, les notes sont en bon à tirer; t. II, 14 feuilles en placards. — Le 1<sup>er</sup> n<sup>o</sup> du *Bulletin* de 1878 est en bon à tirer. — Le I<sup>er</sup> vol. du *Mystère du vieil Testament* sera prêt dans quelque temps; il ne reste plus à achever que les notes et l'introduction.

#### Proposition de publication.

M. P. Meyer propose deux nouvelles publications à la Société. Il s'agit de deux poèmes dont les mss. sont en Angleterre; le premier, *Yder*, est un roman de la Table ronde; le second, *Doon de la Roche*, est une chanson de geste du cycle carolingien. — Renvoi des deux

projets de publication à une commission composée de MM. Michelant, G. Paris et G. Raynaud.

Le Conseil, prenant en considération le petit nombre d'exemplaires restant en magasin des *Chansons du xv<sup>e</sup> siècle* décide que le prix de ce volume sera élevé de 50 o/o, c'est-à-dire porté à fr. 18,75, pour le papier ordinaire et à 37,50, pour le papier Whatman.

Le Conseil fixe au 15 mai sa prochaine réunion, et l'assemblée générale, ne pouvant avoir lieu le jeudi 30, jour de l'Ascension, se tiendra le mercredi 29.

---

#### SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 22 mai 1878,  
à 2 h. 1/2.

---

*Présidence de M. MICHELANT, président.*

État des impressions. — Imprimerie Marchessou : *Voyage en Terre-sainte*, tout le texte, 7 feuilles, est tiré; les éditeurs rédigent la table des noms et le glossaire. — *Miracles de Notre Dame*, t. III, 4 feuilles tirées, feuilles 5 à 8 en bon à tirer, 3 feuilles en placards. — *Vie de saint Gilles*, 9 feuilles tirées.

M. le président fait savoir au Conseil que le Ministre de l'Instruction publique a souscrit à 30 exemplaires des publications de la Société pour 1876 (arrêté daté du 7 mai dernier).

M. Michelant fait un rapport sur le projet de publication du roman d'*Yder*, proposé par M. P. Meyer à la séance précédente, et conclut à son admission. Ces con-

clusions sont adoptées, et M. Michelant est nommé commissaire responsable de cette publication.

M. G. Paris fait un rapport sur le projet de publication de la *Chanson de Doon de la Roche*, proposé par M. P. Meyer à la séance précédente, et conclut à son admission. Ces conclusions sont adoptées, et M. G. Paris est nommé commissaire responsable de cette publication.

Le Conseil invite M. de Montaiglon à préparer le plus promptement possible la première partie du *Recueil général des sotties, monologues, moralités, farces*, celle qui contiendra les sotties. M. de Montaiglon se déclare en état de satisfaire prochainement au vœu du Conseil.

Le Conseil prépare l'ordre du jour de la séance générale qui aura lieu le 29 du même mois.

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à la Bibliothèque nationale (salle du cours d'archéologie), le 29 mai 1878.

---

*Présidence de M. MICHELANT, président.*

La Société entend la lecture du discours du président, des rapports du secrétaire et du trésorier.

Sont élus membres du Bureau et du Conseil, pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée générale, les membres de la Société dont les noms suivent :

### BUREAU.

*Président* . . . . . MM. G. Paris.

*Vice-présidents* . . . . . Thurot, de Montaiglon.

*Administrateur* . . . . . M<sup>re</sup> de Queux de Saint-Hilaire.

*Secrétaire* . . . . . MM. P. Meyer.  
*Secrétaire-adjoint* . . . . . G. Raynaud.  
*Trésorier* . . . . . Baron J. de Rothschild.  
*Trésorier-adjoint* . . . . . E. Picot.

CONSEIL.

|                                |                        |
|--------------------------------|------------------------|
| MM. F. Baudry.                 | MM. Ch. Marty-Laveaux. |
| F. Bonnardot.                  | H. Michelant.          |
| H. Bordier.                    | P. Paris.              |
| Alfred Didot.                  | U. Robert.             |
| E. Egger.                      | E. de Rozière.         |
| L. Gautier.                    | Baron A. de Ruble,     |
| M <sup>re</sup> J. de Laborde. | F. Wey.                |
| S. Luce.                       |                        |

---

*Discours de M. MICHELANT, président.*

MESSIEURS,

Mes premières paroles seront pour vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à succéder au savant éminent qui a le plus contribué à fonder notre Société, et en me chargeant de la diriger pendant l'année qui vient de s'écouler. Si, comme je l'espère, je ne suis pas resté trop au-dessous de ma tâche, je le dois au concours bienveillant et empressé des membres du Bureau et du Conseil, dont une partie a suivi nos séances avec un zèle qui ne s'est pas ralenti : grâce à nos efforts réunis, j'ose croire que la Société s'est maintenue au rang élevé où elle s'est placée dès son origine, et elle semble marcher dans une voie de plus en plus prospère. Nous avons cependant essuyé quelques pertes qu'il est de

mon devoir de vous signaler. C'est d'abord M<sup>me</sup> Poisson, veuve d'un ancien notaire et membre de la Société de l'histoire de France, renommée par son goût pour les lettres et les arts qu'elle n'a cessé d'encourager, et son amour pour les beaux livres dont elle avait formé une superbe bibliothèque; puis M. Babinet de Rencogne, archiviste du département de la Charente, qui a publié, dans le recueil de la Société archéologique d'Angoulême, divers opuscules sur l'histoire de son pays, des généalogies importantes et une bonne dissertation sur les différents systèmes adoptés pour fixer le commencement de l'année au moyen âge jusqu'à la réforme de 1564; enfin M. de Grandgagnage, sénateur du royaume de Belgique, président de plusieurs sociétés littéraires, auteur d'excellents travaux de philologie et notamment d'un dictionnaire du dialecte wallon, justement estimé des érudits, mais dont la publication s'est malheureusement arrêtée quoiqu'il fût entièrement achevé. Espérons que quelque société savante du pays continuera une œuvre aussi utile : c'est une tâche qui nous semble dévolue à la Société de littérature wallonne comme un hommage à la mémoire de son ancien président <sup>1</sup>. A ceux que je viens de nommer, il faut joindre la retraite de quelques membres, dont l'adhésion n'avait été qu'un acte de complaisance passager, mais ils ont été bientôt remplacés par d'autres plus dévoués à notre œuvre. En outre, M. le Ministre de l'Instruction publique, aux instances de votre président, sur la proposition bienveillante de

1. Par disposition testamentaire M. de Grandgagnage a assuré la publication de son œuvre qu'il a confiée aux soins d'un philologue distingué, M. A. Scheler, son ami.

M. le Directeur des sciences et des lettres, nous a accordé une souscription égale à celle de la Société de l'histoire de France. En nous mettant au même niveau qu'une Société qui, depuis si longtemps, s'est placée au premier rang dans l'estime publique, par le choix et l'excellence de ses publications et par l'impulsion qu'elle a donnée aux études historiques, M. le Ministre nous a prouvé d'une manière éclatante son estime pour nos travaux, et nous saurons nous en montrer dignes en redoublant d'efforts pour la justifier aux yeux du public.

Nous avons une noble et vaste tâche à remplir ; c'est de faire connaître à la France qui l'a produite et aux autres peuples qui l'ont imitée, notre littérature nationale au moyen âge. Nous y trouverons nous, des jouissances plus vives qu'on ne se l'imagine généralement ; la comparaison des œuvres anciennes fera mieux ressortir, à nos yeux, la valeur de nos grands écrivains. Pour en citer un exemple, soyez assurés que la lecture de nos vieux fabliaux peut seule nous révéler combien a été parfois imitateur celui que nous appelons l'Inimitable, et nous découvrir tout ce que, sous sa feinte naïveté, il y a puisé de finesse et de malice. Aux étrangers nos publications offriront un intérêt non moins vif. Personne ne l'ignore aujourd'hui, mais il nous sera permis de le rappeler en quelques mots : il fut une époque où notre littérature charmait l'Europe entière qui l'a traduite et s'en est inspirée. Au *xiv<sup>e</sup>* siècle, la légende carlovingienne était si répandue en Italie, qu'elle enfantait un livre populaire qu'on réimprime encore journellement, les *Reali di Francia*, généalogie fabuleuse des premiers rois de France composée de chansons de geste, maladroitement soudées à la suite l'une de l'autre ; puis

vinrent en foule des traductions en vers et en prose, des remaniements où nous ne relèverons que le *Morgante maggiore*, attribué d'abord à Pulci, qui n'a fait que le retoucher, et l'interminable *Orlando* de Bojardo, refait entièrement par Berni, jusqu'au jour où, par un trait de génie, l'Arioste, combinant les aventures de la *Table ronde* avec les prouesses des paladins de Charlemagne, écrivit un des chefs-d'œuvre de la langue italienne. Passons sur Alamanni, Bernardo Tasso, et tant d'autres; mais Torquato qui connaissait toutes nos anciennes épopées, fixé après de longues hésitations sur le choix de son sujet, n'a pas craint d'emprunter des épisodes intéressants aux poèmes qui, chez nous, racontaient la prise de Jérusalem. Quant aux romans de la *Table ronde*, Dante, dans un seul vers, nous a dit quelle impression pouvait produire leur lecture. — L'Espagne, dans ses luttes contre l'islamisme, a créé un genre de poésie, les *Romances*, qui nous doivent peu de chose, tout au plus quelques réminiscences, sous des noms fictifs. Plus tard cependant, elle adopta l'Alexandre, Apollonius de Tyr, etc. Dans la poésie dramatique, où elle a excellé, Lope de Vega, Calderon, ont introduit le cycle carlovingien dans la *las Moçedades de Roldan*, *Valentin y Ursón*, *Roncesvalles*, la *Pobreça de Reynaldos* et la *Puente de Mantible*. Enfin, si le chef-d'œuvre de la littérature espagnole a été écrit pour combattre l'influence toujours croissante des Amadis, il faut reconnaître que le premier et le meilleur des romans de ce nom, dont la nationalité est encore douteuse à nos yeux, ne se compose que d'épisodes empruntés aux grands romans d'Artus et de sa cour; et, sous ce rapport, l'Espagne nous est encore redevable. — En remontant

au nord, nous trouvons d'abord l'Angleterre, qui, par suite de la conquête normande et des relations continues des deux pays, avait adopté la plupart de nos romans. Les citations abondent ici : ce sont les *Lais* de Marie de France, Merlin, Artus, Gui de Warwick, Otinel, Roland et Ferragus, Floire et Blancheflor, Ypomédon, Amadas et Idoine, Cliges, Guillaume de Palerne, et tant d'autres que nous omettons pour abrégier cette nomenclature déjà trop longue. L'Allemagne, il est vrai, avait eu dans les époques les plus reculées ses épopées nationales dont il ne reste que les *Nibelungen*, *Gudrun* et divers fragments conservés dans le *Heldenbuch* qui remontent aux temps héroïques. Cependant, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, elle traduisait déjà une partie de nos romans, *Atys et Prophlias*, la *Guerre de Troie*, la *Chanson de Roland*; et ses *minnesinger* les plus illustres, Wolfram d'Eschenbach, Gotfried de Strasbourg, Hartmann von der Aue, etc., marchant sur les traces de Chrestien de Troyes, venaient puiser leur inspiration dans nos légendes carlovingiennes et bretonnes. La Scandinavie a suivi cet exemple : du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, le Danemark, la Norwège et la Suède, parfois sous l'influence et par les soins de leurs souverains, ont recueilli et admis dans leur langue la plupart de nos compositions littéraires. L'Islande en a tiré nombre de *Sagas*. De la poésie, ces récits ont passé dans les chroniques; puis au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, fait bizarre, ils se sont de nouveau introduits dans la poésie, en un pauvre coin de terre isolé, sous un des plus rudes climats du nord de l'Europe, aux Fœrœe, dont le peuple chante encore les exploits de Roland et de ses compagnons. J'ai cru devoir vous rappeler brièvement tous ces faits :

ils sont bien connus du monde savant ; aussi, de toutes parts, voit-on accourir des travailleurs qui viennent étudier notre ancienne littérature. Parmi les étrangers qui affluent dans nos bibliothèques, il en est surtout qui aspirent à l'honneur de nous surpasser et de nous devancer dans la publication de nos anciens textes. Quiconque fréquente notre département des manuscrits, est à peu près sûr d'y rencontrer de jeunes étudiants fraîchement sortis des universités allemandes, souvent même des professeurs, qui sans relâche s'empressent de transcrire tout ce que nous a légué notre moyen âge : poèmes, romans, chansons, fabliaux, légendes, chroniques ; ils copient tout pour l'imprimer à leur retour. Devons-nous leur laisser le champ libre et marcher à leur suite ? Non, Messieurs, c'est surtout à nous qu'il appartient de publier nos anciens textes ; telle est la tâche à laquelle vous êtes conviés et que votre président vous recommande de la manière la plus pressante. Son appel, je l'espère, sera entendu et vous y répondrez avec ardeur. Ce sera notre gloire, aujourd'hui, de remettre en lumière les œuvres littéraires qui ont fait celle de nos ancêtres : et cette exposition, aussi complète que possible, des productions de la muse nationale montrera aux autres nations que si, dans le cours de ses destinées, la France a subi des échecs passagers dont elle n'a pas tardé à se relever, il est une arène où de tous temps elle a gardé une supériorité incontestée et incontestable.

---

*Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français en 1877, par M. PAUL MEYER, secrétaire.*

MESSIEURS,

Depuis notre dernière assemblée générale, trois volumes vous ont été distribués : *Les Sept Sages de Rome*, pour compléter l'exercice 1876, — le second tome des *Miracles de Notre Dame* et *l'Aiol* qui forment deux des trois volumes dont se composera l'exercice 1877. Le troisième est l'édition du *Débat des hérauts de France et d'Angleterre*, mise sous presse en 1875 par notre regretté confrère Léopold Pannier, et dont l'achèvement a été confié à votre secrétaire, qui, cette fois encore, est obligé de réclamer votre indulgence pour un retard dont toutefois il n'est pas entièrement responsable. Les dernières pages du *Débat* ont été envoyées à l'impression il y a quelques semaines, au moment où la grève des ouvriers typographes jetait le désarroi dans les principales imprimeries de Paris. Les expédients auxquels on eut recours pour faire face aux besoins les plus urgents, ne pouvaient convenir à une publication plus anglaise que française, hérissée de notes, et réclamant de toutes façons des soins particuliers. Il a donc fallu, dans l'intérêt même de l'édition, en suspendre l'achèvement. Tel est le motif pour lequel le *Débat* ne peut encore vous être livré. Du reste, le retard qu'il subit n'aura pas été sans compensation. John Coke, l'auteur du *Débat anglais* que nous avons imprimé à la suite du *Débat français*, a été mentionné par plusieurs bibliographes anglais, mais aucun n'a pu fournir sur sa personne d'autres renseignements que ceux qu'il nous a lui-même trans-

mis au début de son ouvrage, et ces renseignements se bornent à peu près à la qualification de « *clerc des Statuts de l'Estaple de Westminster* ». Des investigations faites tout récemment au *Record Office*, les Archives nationales de l'Angleterre, m'ont permis de préciser cette notion, et de déterminer à la fois la nature de l'office dont J. Coke était pourvu et le temps pendant lequel il l'a exercé. Ce sont là des recherches qui s'éloignent de l'objet propre de notre Société, mais nous ne devons pas oublier que le Royaume-Uni nous a fourni un important contingent de souscripteurs, et lorsque nous rencontrons une occasion — qui du reste ne se présentera pas souvent — de traiter des questions ayant pour nos voisins d'Outre-Manche un intérêt particulier, nous ne devons pas la laisser échapper.

D'ici à peu de semaines, ce volume si long à paraître sera entre vos mains, et vous reconnaîtrez sans doute que le retard — que votre secrétaire regrette tout le premier — est, en une certaine mesure, excusé par les recherches longues et minutieuses qu'a exigées le commentaire. Ces recherches étaient indispensables. J. Coke, par exemple, s'efforçant de réfuter son devancier, l'auteur du *Débat français*, le suit pas à pas, lui opposant sur chaque point, des arguments bons ou mauvais, plus souvent mauvais que bons, recueillis dans des lectures aussi mal conduites que mal digérées, mais très-variées. Il était nécessaire de retrouver les livres français, flamands, anglais surtout, où il a puisé sa science de seconde main, et d'indiquer la source de ses assertions. C'a été un travail fort long, dont votre secrétaire s'est chargé, non par goût, non qu'il y fût le moins du monde préparé par ses études habituelles, mais parce que vraisemblablement personne n'eût voulu l'entreprendre.

Pour l'année présente, nous espérons être en état de

distribuer quatre volumes : le t. I d'Eustache Deschamps, le *Voyage en Terre sainte*, du sieur d'Anglure, la *Vie de saint Gilles*, par Guillaume de Berneville, et le t. III des *Miracles de Notre Dame*. Ces quatre volumes sont très-avancés, les deux premiers même sont presque achevés ; il serait regrettable qu'aucun d'eux dût être remis à l'année prochaine, mais nous avons lieu de croire que, grâce à la vente de nos publications précédentes, grâce aussi à la souscription ministérielle dont nous jouissons cette année pour la première fois, nous ne serons pas réduits à cette extrémité.

Cette année encore, ainsi que je l'annonçais il y a un an, sera distribué le tome I<sup>er</sup> de l'importante et longue publication entreprise par notre trésorier, et dont il veut bien faire à la Société le magnifique présent. La partie du *Mystère du Vieil Testament* qui doit entrer dans ce premier tome est imprimée, et M. de Rothschild s'occupe actuellement de l'annotation qui doit y être jointe.

Toute société a naturellement le désir de donner le plus de preuves possible de sa vitalité, et ce désir s'accroît chez nous en raison de l'étendue de la matière qui s'offre à nos publications. Mais un motif particulier nous fait un devoir encore plus strict d'accroître nos distributions annuelles. C'est la nécessité de donner en chaque exercice à tout le moins un ou deux ouvrages complets en un volume. Les dimensions des textes ne se peuvent régler selon notre convenance ; il en est de très-importants qui ont été jusqu'ici négligés, en raison même de leur étendue, et qu'une Société a seule les moyens, et par suite, en un certain sens, a le devoir, de mettre au jour. Cette considération nous a déterminés, dès nos débuts, à entreprendre la publication des *Miracles de Notre Dame* et des œuvres d'Eustache Deschamps qui formeront deux séries comprenant chacune six ou sept volu-

mes. Mais ces entreprises de longue haleine ont un inconvénient : c'est que les nouveaux souscripteurs reçoivent des suites dont ils n'ont pas le commencement, inconvénient inévitable qui n'a pas empêché la Société de l'Histoire de France, notre aînée et notre modèle en bien des points, d'entreprendre des éditions de Brantôme et de Froissart dont les volumes se répartissent sur un grand nombre d'exercices. Ne pouvant supprimer l'inconvénient, nous nous efforçons d'en limiter le plus possible les effets, en pressant l'achèvement des longs ouvrages. Nous ferons en sorte que les volumes des *Miracles* et d'Eustache Deschamps se succèdent à raison d'un par an. Mais en même temps, afin d'attirer à nous de nouveaux souscripteurs, nous multiplierons, autant que faire se pourra, les ouvrages en un volume. Nous en avons plusieurs en préparation, ou même sous presse, sans compter ceux qui seront distribués cette année.

L'an dernier j'annonçais, comme étant à l'impression, un recueil des anciennes traductions en vers de l'évangile de Nicodème. Cette publication ne pouvant prendre place parmi celles de l'année où nous sommes, les éditeurs, MM. G. Paris et Alph. Bos, ne se sont pas pressés de l'achever, réservant toute leur activité pour la *Vie de saint Gilles*, qui se termine actuellement, M. G. Paris consacrant, en outre, ce que de multiples occupations lui laissent de loisirs, à la rédaction du texte qui doit accompagner l'*Album des plus anciens monuments de la langue française*, qui a été l'une de nos premières publications.

Un autre ouvrage, qui sera aussi complet en un volume, et qui vient d'être mis sous presse, c'est la *Chronique du Mont Saint-Michel*, dont j'ai déjà dit un mot l'an dernier, et que M. Luce nous a présentée dans des conditions aussi désirables que rarement obtenues, c'est-

à-dire entièrement préparée pour l'impression, depuis la préface jusqu'à la dernière des pièces justificatives. Cette chronique, signalée au siècle dernier par La Porte du Theil, utilisée il y a une dizaine d'années par M. L. Delisle <sup>1</sup>, est l'œuvre successive de plusieurs moines du Mont Saint-Michel qui ont raconté sommairement les faits de l'histoire générale, et avec plus de détails ceux de l'histoire de Normandie, depuis 1343 jusqu'à 1468. C'est une composition en forme d'annales qui ne peut prétendre à aucun mérite littéraire, mais qui, pour les vingt dernières années de la période qu'elle embrasse, est très-riche en notions nouvelles. L'importance de la publication de M. Luce consistera moins dans la *Chronique* elle-même, que dans les accessoires qu'il y a joints. Je ne parle pas seulement du commentaire, dès maintenant entièrement achevé et qui est conforme à ce qu'on doit attendre du savant éditeur de Froissart, mais de nombreuses pièces inédites qui, étant en français, ont droit de figurer dans la série de nos publications et qui, tout en servant d'éclaircissement et de complément à la *Chronique*, jettent des lumières toutes nouvelles sur l'occupation de la Normandie par les Anglais au xv<sup>e</sup> siècle. La publication de M. Luce ayant un caractère plutôt historique que littéraire ou philologique, sera chez nous une sorte d'exception : non que nous ayons aucune tendance à repousser nos anciennes chroniques, qui ont assurément tout droit à une place honorable dans le cadre que nous travaillons à remplir, mais parce qu'il a été depuis longtemps pourvu à leur publication, soit par les travaux d'érudits isolés, soit par les soins du ministère de l'instruction publique, soit par l'initiative de so-

1. *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*. Valogne, 1867, p. 267-74.

ciétés plus anciennes que la nôtre. Nous ne pouvons songer de longtemps à réimprimer Villehardouin, Joinville, Froissart, Monstrelet; tout au plus pourrait-on extraire de certaines grandes collections, que leur format rend peu maniables, les documents français qui y sont renfermés, mais actuellement du moins nous avons des travaux plus urgents à accomplir.

Ces travaux sont ceux qui ont été annoncés dans les précédents rapports de votre secrétaire, et qui, à mesure qu'ils s'achèveront, prendront place dans les distributions de nos prochains exercices. C'est notamment le roman de l'*Escoufle*, complément nécessaire de *Guillaume de Palerne*, publié il y a deux ans; c'est le roman en prose d'*Artus*, c'est surtout le recueil des *Sotties, sermons joyeux, farces et moralités*, préparé par M. de Montaignon. Ce recueil, qui formera un grand nombre de volumes, se divisera en plusieurs séries dont chacune correspondra à un genre. Une première série, qui n'occupera pas plus de deux ou trois volumes, est celle des *Sotties*, sortes de parades souvent fort peu dramatiques que les comédiens récitaient avant la représentation proprement dite. Votre Conseil a décidé que cette série serait mise sous presse aussitôt que M. de Montaignon en aurait terminé le manuscrit. Il est assez naturel de placer en tête du recueil général les pièces par lesquelles s'ouvrait ordinairement la représentation. Un autre motif a influé sur la décision du Conseil : c'est que les *Sotties* viennent d'être l'objet de recherches qui faciliteront singulièrement le travail de l'éditeur. Je vous disais, il y a un an, que notre confrère M. E. Picot s'occupait d'une bibliographie générale de l'ancien théâtre français où seraient classées et décrites, avec bien d'autres, toutes les pièces du recueil projeté par M. de Montaignon. M. Picot a détaché de ce vaste travail le chapitre consa-

cré à la *Sottie*, et le publie en ce moment dans la *Romania* <sup>1</sup>. Après avoir caractérisé ce genre plus curieux que recommandable, après l'avoir étudié tant en France que dans ses ramifications à l'étranger, M. Picot passe en revue toutes les *sotties*, au nombre de vingt-cinq, qui nous sont parvenues, et décrit les éditions ou les manuscrits qu'on en possède, cherchant en même temps à fixer le lieu d'origine et la date de chacune d'elles. Le plan d'une édition se trouve par le fait, sauf contrôle, tout tracé, et votre Conseil a pensé qu'il y avait tout avantage à faire cette édition sans retard, tandis qu'il pourrait y avoir de sérieux inconvénients à la différer. La publication d'un recueil complet de notre ancien théâtre profane est si désirable à divers points de vue, et si désirée, qu'elle se ferait très-probablement en dehors de la Société, si d'abord nous ne la prenions en main. Et il vaut mieux à tous égards qu'elle soit faite par la Société : précisément parce que notre ancien théâtre, fidèle image, non seulement des mœurs, mais de la conversation d'autrefois, offre des situations risquées, des plaisanteries d'un goût peu délicat, il importe que l'édition ait ce caractère scientifique que nous nous efforçons de donner à nos travaux, afin de montrer qu'elle est destinée à des littérateurs sérieux.

J'ai encore à vous entretenir de deux projets réservés à un avenir moins prochain, mais au sujet desquels il importe de prendre date. Il s'agit de deux poèmes, encore inédits, dont l'un même n'est vraisemblablement connu que des membres de la Société à qui la copie en a été communiquée. Ce sont le roman d'*Yder* et la chanson de *Doon de la Roche*.

Il est question dans plusieurs romans de la Table

1. T. VII, p. 236-326.

ronde du chevalier Yder, fils de Nut, qui est toujours présenté comme un guerrier d'un grand renom, mais on a ignoré jusqu'à présent l'existence du poème dont il est le héros. La scène de ce poème, comme de tous les romans de la Table ronde, est en Galles. On y voit figurer, outre le roi Artus, la reine Geneviève et l'inévitable sénéchal Kai, plusieurs personnages qui ne se montrent qu'en un petit nombre des romans du même cycle : ce Taulac de Rougemont, par exemple, que nous connaissons par le *Chevalier aux deux épées*, par *Durmart*, et par le roman provençal de *Jaufré*. *Yder* est un poème d'un excellent style et tout-à-fait digne de Chrétien de Troyes, encore qu'il n'y ait aucune raison de le lui attribuer. Il a certainement été écrit par un français du Continent, ayant peut-être séjourné en Angleterre, à en juger par certains détails. Le ms. unique, conservé à Cambridge, est malheureusement incomplet du début et fort incorrect. Nous ferons tous nos efforts pour en tirer un texte sinon toujours grammaticalement correct, — résultat assez facile à obtenir, mais qui exige trop de corrections pour une édition-princeps, — du moins intelligible.

*Doon de La Roche* est une chanson de geste d'environ 4,600 vers dont l'action se passe sous Pépin le Bref. Pépin a donné en mariage sa sœur Olive à Doon de la Roche. Injustement accusée, la malheureuse épouse est chassée par son mari, et le poème est le récit des exploits à la suite desquels le jeune Landri, fils d'Olive et de Doon, réussit à se venger des traîtres qui ont calomnié sa mère. Ce thème, d'ailleurs connu, est traité avec originalité. Le récit est bien conduit, on peut même dire bien écrit, et abonde en traits intéressants. La chanson de *Doon* est ancienne : tout entière en assonances, on ne peut guère la faire descendre plus bas que la fin du

xii<sup>e</sup> siècle. Signalée pour la première fois, il y a plus de quarante ans, par M. Fr. Michel, dans un manuscrit du Musée britannique, analysée sommairement il y a vingt ans par M. le D<sup>r</sup> Sachs, elle est restée jusqu'à ce jour inédite, et aucun nouvel exemplaire n'en a été découvert. M. Guessard ayant bien voulu nous faire don de la copie qu'il avait fait exécuter autrefois du ms. du Musée britannique, votre Conseil a pensé qu'il y avait lieu de placer *Doon de la Roche* aussi bien qu'*Yder*, au nombre des publications dont il convient de s'occuper dès maintenant.

Nous ne nous occupons pas seulement du présent, nous nous préoccupons longtemps d'avance d'assurer pour l'avenir à nos travaux une base de plus en plus solide.

Vous savez, Messieurs, qu'un des plus grands obstacles que les éditeurs d'anciens textes français aient à surmonter, consiste dans la difficulté de réunir les matériaux dont leurs éditions offrent la mise en œuvre. Les manuscrits français sont dispersés par toute l'Europe. Il n'est presque aucune bibliothèque de quelque importance qui n'en contienne quelques-uns; des bibliothèques ignorées en renferment parfois de très-précieux, comme celle de Châlons-sur-Marne où se trouve l'unique manuscrit de Jehan le Bel, le devancier et le modèle de Froissart. Il s'en faut que toutes les collections manuscrites aient été cataloguées, il s'en faut de plus encore que les auteurs de catalogues aient apporté à la description des livres français le même soin et la même compétence qu'à la description des livres latins. Parmi ces catalogues, il en est qui ne peuvent que détourner les recherches en inspirant aux lecteurs trop confiants une fausse sécurité, qui réellement cachent ce qu'ils devraient montrer. Cependant, toutes les fois qu'un livre nous est proposé à publier, il importe que l'éditeur en connaisse tous les mss., sauf à éliminer ceux de nulle valeur. Il y

a là pour chaque éditeur un travail préliminaire souvent très-long, dont nous voudrions peu à peu réduire l'étendue. C'est pourquoi nous avons commencé dans notre *Bulletin* une série de notices très-détaillées ayant pour objet des manuscrits que nous choisissons — et la matière n'est que trop abondante — parmi les moins connus et les moins facilement accessibles. Nous avons déjà publié la description de neuf manuscrits, dont plus de la moitié étaient entièrement ignorés, dont deux seulement sont à Paris, les autres appartenant à des bibliothèques de la province ou de l'étranger. Nous avons beaucoup d'autres notices en portefeuille, que nous publierons d'autant plus prochainement que l'état de nos finances nous permettra d'augmenter davantage le nombre des pages de notre *Bulletin*.

C'est ainsi, Messieurs, que, ne pouvant accomplir qu'une bien faible partie de la tâche commencée avec votre concours il y a trois ans, nous cherchons à préparer des matériaux à ceux qui viendront après nous.

---

*Rapport sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société, pendant l'année 1877, par M. le baron J. DE ROTHSCHILD, trésorier.*

MESSIEURS,

Les résultats financiers de l'exercice 1877 n'ont pas entièrement répondu à notre attente. Nous n'avons reçu qu'un petit nombre d'adhésions nouvelles et les anciens membres de notre Société ne se sont pas tous acquittés envers nous avec la ponctualité désirable. Notre capital s'est accru de 1,110 fr. par suite des versements reçus

d'un membre fondateur et d'un membre perpétuel, et par la perception de trente-six droits d'entrée. Quant aux recettes rentrant dans notre budget courant, nous avons encaissé d'abord un reliquat de 100 fr. sur l'exercice 1875 et un reliquat de 825 fr. sur l'exercice 1876; enfin les cotisations de 1877 ont produit une somme de 10,401 fr. 65 c., que sont venus grossir trois trimestres de nos rentes, soit 735 fr. Le chapitre sur lequel nous avons éprouvé d'assez graves mécomptes est celui qui concerne nos ventes aux personnes étrangères à la Société. Nous avons naturellement souffert du ralentissement général des affaires de librairie et nos encaissements de ce chef se sont réduits à la somme de 1,111 fr. 25 c. Nos ressources totales pour l'année 1877 se sont élevées ainsi à 12,247 fr. 90 c.

Avant de régler les dépenses de 1877, il nous a fallu solder celles de 1876.

Nous avons à notre actif l'année dernière, au moment où nous nous sommes présentés devant vous, 4,695 fr. 55 c., mais il nous restait à payer l'édition de *Guillaume de Palerne*, celle du *Roman des Sept Sages* et une partie de notre *Bulletin*. Il nous a fallu déboursier, pour les deux premiers articles, 6,653 fr. 60 c. et pour le troisième, 855 fr., ensemble 7,508 fr. 60 c. Nous avons dû ainsi prélever, sur notre budget de 1877, une somme de 2,813 fr. 05 fr., ou, en tenant compte de nos rentrées pour 1875 et 1876, une somme de 1,888 fr. 05 c. Les ressources disponibles pour 1877 se sont dès lors trouvées réduites à 10,359 fr. 85 c. Les dépenses effectuées jusqu'ici se décomposent comme suit : frais généraux, 725 fr. 25 c.; remises aux libraires, 532 fr. 50 c.; *Bulletin*, 1,234 fr. 40 c.; *Aiol*, 3,999 fr. 78 c.; *Miracles de Notre Dame*, tome II, 4,155 fr. 99 c.; différence entre les sommes encaissées au compte capital (1,110 fr.)

et le coût de 80 fr. de rente 5 o/o (1,710 fr. 85) <sup>1</sup> 600 fr. 85 c.; ensemble : 11,248 fr. 77 c. Nous avons ainsi, dès maintenant, avant d'avoir payé l'édition du *Débat des hérauts d'armes*, un déficit de 888 fr. 92 c. Nous avons pu faire face à ce déficit, grâce au produit de nos rentes en 1878 et aux cotisations déjà encaissées pour cet exercice, mais ce n'est là, il faut l'avouer, qu'un moyen de trésorerie.

## SOCIÉTÉ DES ANCIENS

|                                                  | ANNÉE     |
|--------------------------------------------------|-----------|
| DÉPENSES.                                        | fr. c.    |
| RENTE 5 o/o.                                     |           |
| Achat de 80 fr. de rente 5 o/o.....              | 1,710 85  |
| BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES.       |           |
| Dépenses diverses.....                           | 2,089 40  |
| GUILLAUME DE PALERNE.                            |           |
| Dépenses diverses.....                           | 3,765 50  |
| SEPT SAGES DE ROME.                              |           |
| Dépenses diverses.....                           | 2,888 10  |
| MIRACLES DE NOSTRE-DAME (2 <sup>e</sup> VOLUME). |           |
| Dépenses diverses.....                           | 4,155 99  |
| AIOL.                                            |           |
| Dépenses diverses.....                           | 3,999 78  |
| REMISES AUX LIBRAIRES.                           |           |
| Dépenses diverses.....                           | 532 50    |
| FRAIS GÉNÉRAUX.                                  |           |
| Dépenses diverses.....                           | 725 25    |
|                                                  | 19,867 37 |
|                                                  | 19,867 37 |

Les résultats de notre gestion sont résumés dans le tableau suivant :

1. Cette différence provient, d'une part, de ce qu'une somme de 390 fr., qui aurait dû être capitalisée en 1876, avait été dépensée, et, d'autre part, de ce que, d'après une décision du Conseil, les sommes constituant le patrimoine de la Société sont capitalisées à 5 o/o.

## TEXTES FRANÇAIS

1877.

### RECETTES.

|                                                 | fr.   | c. |
|-------------------------------------------------|-------|----|
| Excédant des recettes pour l'année 1876 .....   | 4,695 | 55 |
| Encaissé 4 souscriptions pour l'année 1875..... | 100   | »  |
| — 32 — 1876.....                                | 800   | »  |
| — Supplément sur 1 souscription de 50 fr..      | 25    | »  |

### CAPITAL.

|                                 |     |           |
|---------------------------------|-----|-----------|
| Reçu de 1 membre fondateur..... | 500 | } 1,110 » |
| — 1 — perpétuel.....            | 250 |           |
| — 36 droits d'entrée .....      | 360 |           |

### SOUSCRIPTIONS DE 50 FRANCS.

|                                               |       |   |
|-----------------------------------------------|-------|---|
| Reçu 27 souscriptions pour l'année 1877 ..... | 1,350 | » |
|-----------------------------------------------|-------|---|

### SOUSCRIPTIONS DE 25 FRANCS.

|                                                |       |    |
|------------------------------------------------|-------|----|
| Reçu 362 souscriptions pour l'année 1877 ..... | 9,051 | 65 |
|------------------------------------------------|-------|----|

### COMPTE D'INTÉRÊTS.

|                                                |     |   |
|------------------------------------------------|-----|---|
| Encaissé trois trimestres sur rente 5 o/o..... | 735 | » |
|------------------------------------------------|-----|---|

### VENTES DIVERSES.

|                                                               |     |    |
|---------------------------------------------------------------|-----|----|
| 35 exemplaires <i>Chansons du xy<sup>e</sup> siècle</i> ..... | 218 | 75 |
| 23 — <i>Album des anciens Monuments</i> ...                   | 345 | »  |
| 24 — <i>Brun de la Montagne</i> .....                         | 62  | 50 |
| 17 — <i>Miracles de Notre Dame, tome I.</i>                   | 85  | »  |
| 22 — <i>Guillaume de Palerne</i> .....                        | 110 | »  |
| 19 — <i>Sept Sages de Rome</i> .....                          | 76  | »  |
| 28 — <i>Aiol</i> .....                                        | 174 | »  |
| 8 — <i>Miracles de Notre Dame, tome II.</i>                   | 40  | »  |

|                                                       |               |           |
|-------------------------------------------------------|---------------|-----------|
|                                                       | 18,978        | 45        |
| Au débit à nouveau, excédant des dépenses pour 1877.. | 888           | 92        |
|                                                       | <u>19,867</u> | <u>37</u> |

Malgré le déficit que nous venons de constater, nous espérons que l'équilibre [ne tardera pas à se rétablir. Vous savez déjà, Messieurs, par le discours du président de la Société, que M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu souscrire à trente exemplaires de nos publications. Nous avons le droit de compter que cet encouragement ministériel nous sera renouvelé chaque année et que nos budgets bénéficieront ainsi d'une somme de 750 fr. En ce qui concerne spécialement l'exercice 1877, il nous reste à encaisser un certain nombre de quittances dont le recouvrement paraît certain; enfin le produit de nos ventes de livres sera sans doute plus satisfaisant cette année que l'année dernière.

A ce propos, nous ne devons pas manquer de vous signaler le succès exceptionnel qu'a obtenu une de nos publications les *Chansons du xv<sup>e</sup> siècle*, éditées par

## SOCIÉTÉ DES ANCIENS

| COMPTES DÉBITEURS.                                         |          | SITUATION AU |          |
|------------------------------------------------------------|----------|--------------|----------|
|                                                            |          | fr.          | c.       |
| <b>RENTE 5 o/o</b>                                         |          |              |          |
| Achat de 1,060 de rente 5 o/o (Cours moyen 105,207)        |          | 22,302       | 70       |
| <b>ALBUM DES ANCIENS MONUMENTS DE LA LANGUE FRANÇAISE.</b> |          |              |          |
| Dépenses diverses.....                                     | 3,594 55 | }            | 2,709 55 |
| moins vente de 59 exemplaires à 30 fr.                     |          |              |          |
| moins 50 o/o.....                                          | 885 »    |              |          |
| <b>BRUN DE LA MONTAGNE.</b>                                |          |              |          |
| Dépenses diverses.....                                     | 1,888 20 | }            | 1,733 20 |
| moins vente de 60 exemplaires à 5 fr.                      |          |              |          |
| moins 50 o/o.....                                          | 150 »    |              |          |
| Id. 1 exemplaire à 10 fr.....                              | 5 »      | 155 »        |          |
| <i>A reporter.....</i>                                     |          | 26,745       | 45       |

M. Gaston Paris. Ce volume est aujourd'hui presque épuisé; il n'en reste plus en magasin que quelques exemplaires, et votre Conseil a cru pouvoir en élever le prix de 50 o/o.

Grâce aux ressources nouvelles dont nous venons de parler, nous pouvons envisager sans inquiétude l'exercice 1878; peut-être même parviendrons-nous à porter de trois à quatre le nombre des volumes qui vous seront distribués.

Nous vous recommandons cependant, Messieurs, de faire encore quelques efforts pour nous gagner des souscripteurs. Il faudrait encore à notre Société une centaine de membres pour que son avenir fût tout à fait assuré.

Je termine ce rapport en mettant sous vos yeux un tableau de nos opérations depuis la fondation de la Société jusqu'à ce jour :

## TEXTES FRANÇAIS.

29 MAI 1878.

### COMPTES CRÉDITEURS.

#### CAPITAL.

|                                                    |          |            |
|----------------------------------------------------|----------|------------|
| Reçu de 19 membres fondateurs....                  | 9,500 »  | } 21,882 » |
| — 41 — perpétuels....                              | 10,252 » |            |
| — 177 droits d'entrée.....                         | 1,770 »  |            |
| Droits d'auteur abandonnés par<br>M. G. Paris..... | 360 »    |            |

#### SOUSCRIPTIONS DE 50 FRANCS.

|                                                                       |           |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| Reçu 86 souscriptions pour les années 1875, 1876,<br>1877, 1878. .... | 4,275 40  |
| <i>A reporter</i> .....                                               | 26,157 40 |

COMPTES DÉBITEURS.

|                                                            |            |   |           |
|------------------------------------------------------------|------------|---|-----------|
| <i>Report</i> .....                                        |            |   | 26,745 45 |
| <b>BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS.</b> |            |   |           |
| Dépenses diverses.....                                     |            |   | 4,205 58  |
| <b>CHANSONS DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.</b>                  |            |   |           |
| Dépenses diverses.....                                     | 4,372 82   | } | 3,441 57  |
| moins vente de 133 exemplaires à 12,50                     |            |   |           |
| moins 50 o/o.....                                          | 831 25     |   |           |
| Id. 8 exemplaires à 25 fr.....                             | 100 »      |   |           |
| <b>MIRACLES DE NOSTRE DAME (1<sup>er</sup> VOLUME).</b>    |            |   |           |
| Dépenses diverses.....                                     | 4,818 75   | } | 4,653 75  |
| moins vente de 31 exemplaires à 10 fr.                     |            |   |           |
| moins 50 o/o.....                                          | 155        |   |           |
| Id. 1 exemplaire à 20 fr.....                              | 10 } 165 » |   |           |
| <b>SEPT SAGES DE ROME</b>                                  |            |   |           |
| Dépenses diverses.....                                     | 2,888 10   | } | 2,812 10  |
| moins vente de 19 exemplaires à 8 fr.                      |            |   |           |
| moins 50 o/o.....                                          | 76 »       |   |           |
| <b>GUILLAUME DE PALERNE</b>                                |            |   |           |
| Dépenses diverses.....                                     | 3,765 50   | } | 3,655 50  |
| moins vente de 22 exemplaires à 10 fr.                     |            |   |           |
| moins 50 o/o.....                                          | 110 »      |   |           |
| <b>MIRACLES DE NOSTRE DAME. (2<sup>e</sup> VOLUME).</b>    |            |   |           |
| Dépenses diverses.....                                     | 4,155 99   | } | 4,115 99  |
| moins vente de 8 exemplaires à 10 fr.                      |            |   |           |
| moins 50 o/o.....                                          | 40 »       |   |           |
| <b>AIOL.</b>                                               |            |   |           |
| Dépenses diverses.....                                     | 4,024 78   | } | 3,850 78  |
| Moins vente de 27 exemplaires à 12 fr.                     |            |   |           |
| et 1 exemplaire à 24 fr. moins 50 o/o                      | 174 »      |   |           |
| <i>A reporter</i> .....                                    |            |   | 53,480 72 |

COMPTES CRÉDITEURS.

*Report*.. . . . . 26,157 40

SOUSCRIPTIONS DE 25 FRANCS.

Reçu 1,110 souscriptions pour les années 1875,  
1876, 1877, 1878..... 27,760 40

*A reporter*..... 53,917 80

COMPTES DÉBITEURS.

|                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| <i>Report</i> .....           | 53,480 72        |
| <b>REMISES AUX LIBRAIRES.</b> |                  |
| Bonifications diverses .....  | 1,246 »          |
| <b>FRAIS GÉNÉRAUX.</b>        |                  |
| Frais divers .....            | 1,572 25         |
|                               | <hr/>            |
|                               | 56,298 97        |
| Solde créditeur.....          | 80 08            |
|                               | <hr/>            |
|                               | <u>56,379 05</u> |

COMPTES CRÉDITEURS.

*Report*..... 53,917 80

COMPTE D'INTÉRÊTS.

Encaissements de divers trimestres d'intérêts..... 2,461 25

---

56,379 05

---

Solde créditeur au 29 mai 1878 (en caisse chez  
MM. de Rothschild)..... 80 08



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 26 juin 1878,  
à 2 h. 1/2.

---

*Présidence de M. G. PARIS, président.*

Nouveaux membres : MM. Aguilò y Fuster (correspondant M. Reinwald) ; P. Goujon ; Eug. Aubry-Vitet ; Th. Brooke ; P. de Rencogne.

M. Nutt, libraire à Londres, souscrit pour un second exemplaire.

État des impressions. — Imprimerie Marchessou : *Miracles de Notre-Dame*, t. III, 8 feuilles tirées ; la fin du volume est à l'imprimerie.

Le Conseil délibère sur divers détails du plan de l'édition des *Sotties, farces, moralités, etc.*, confié à M. de Montaiglon, et prie l'éditeur de vouloir bien préparer pour l'impression, à titre de spécimen, l'édition de l'une des sotties. Ce texte, avec son annotation, sera soumis à l'état d'épreuves au Conseil qui statuera sur le plan à suivre.

---

## SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 27 novembre 1878,  
à 2 h. 1/2.

Présidence de M. G. PARIS, président.

Nouveaux membres : le Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de Kœnigsberg ; MM. le comte Albert Gerbaix de Sonnaz ; Daspit de St-Amand ; A. Stickney ; G. J. Tamson ; Ch. Nisard ; G. Recours Paul de Saisset ; Cocteau.

État des impressions. — Imprimerie Chamerot : *Débat des hérauts d'armes* ; la fin du volume, feuilles 12 à 14, est en pages ; la préface est à l'impression.

Imprimerie Marchessou : *Bulletin* de 1878, le 2<sup>e</sup> numéro est tiré et va être distribué. — *Eustache Deschamps*, t. I, entièrement tiré sauf un court avis au lecteur qui va être envoyé à l'imprimerie ; t. II, 5 feuilles en pages. — *Miracles de Nostre-Dame*, t. III, 12 feuilles tirées, 3 feuilles en pages et 3 en placards. — *Chronique du Mont-Saint-Michel*, feuille 1 tirée, feuilles 2 et 3 en pages.

M. de Rothschild fait savoir que le t. I du *Mystère du vieil Testament* est terminé quant au texte, et que la préface est en pages ; l'ouvrage pourra être distribué en janvier. Du t. II, 5 feuilles sont tirées.

Le secrétaire est chargé d'insister auprès de MM. Bonnardot et Longnon, afin d'obtenir que le *Voyage en Terre-Sainte* soit promptement achevé.

Proposition de publication.

Par M. Constans, professeur au lycée de Nîmes : *Le roman de Thèbes*. M. Constans offre d'adresser au Conseil la copie qu'il a faite de ce poëme. D'après la lettre dans laquelle est contenue cette proposition, M. le président craint que M. Constans n'ait pas utilisé tous les manuscrits du poëme; M. l'administrateur se charge de transmettre à M. Constans les observations de M. le président. Aussitôt que le travail de M. Constans sera parvenu à la Société, une commission sera nommée pour l'examiner.

Le quatrième mercredi du mois de décembre coïncidant avec la fête de Noël, le Conseil décide que sa prochaine séance aura lieu le jeudi 26.

## DE QUELQUES CHRONIQUES

ANGLO-NORMANDES QUI ONT PORTÉ LE NOM DE *BRUT*

L'auteur inconnu du *Débat des hérauts de France et d'Angleterre* allègue, à plusieurs reprises <sup>1</sup>, un « livre nommé le *Brut* », ailleurs « le livre du *Brut* », dans lequel il paraît avoir puisé la plupart de ses notions sur l'histoire de l'Angleterre. J'ai dû chercher quel était ce livre ; je crois l'avoir trouvé, et j'ai cité, dans le commentaire qui fait partie de l'édition, les passages auxquels l'auteur a fait allusion <sup>2</sup>. Je me suis vu, à cette occasion, entraîné dans des recherches qui, ayant dû être faites en des bibliothèques fort éloignées les unes des autres, n'ont pas laissé d'être longues et pénibles, et dont je me propose de donner ici le résultat.

Le « livre du Brut », allégué par l'auteur du *Débat*, n'est pas sans intérêt pour l'histoire d'Angleterre, au moins dans ses dernières pages. Mis en anglais au xv<sup>e</sup> siècle, il a été incorporé dans les *Chronicles of England*, qu'on appelle parfois *Caxton's chronicle*, ouvrage plusieurs fois imprimé depuis 1480. Il a été si souvent copié, au xiv<sup>e</sup> siècle et au xv<sup>e</sup>, qu'il n'est guère, en Angleterre, de grande bibliothèque qui n'en possède au moins une copie. C'est, à divers points de vue, un ouvrage d'une certaine importance et qui ne peut manquer de trouver quelque jour un éditeur. Il serait regrettable que l'édition fût exécutée, comme cela arrive trop sou-

1. Edition de la Société des Anciens Textes français, §§ 29, 45, 135.

2. Voy. les notes des §§ 29, 42, 45, 51.

vent, d'après le premier manuscrit venu, d'autant plus que les nombreuses copies que nous avons de ce livre offrent des rédactions très-distinctes. Je crois donc ne pas faire une œuvre inutile en indiquant ici toutes celles de ces copies qui sont parvenues à ma connaissance, et en les groupant selon les rédactions auxquelles elles appartiennent. Mon travail n'est qu'un premier essai qui ne prétend nullement épuiser la matière. Je suis convaincu que beaucoup de copies ont échappé à mes recherches, et, entre celles dont je connais l'existence, il en est que je n'ai pas eu le loisir d'examiner par moi-même. Toutefois, si le classement que j'indique peut acquérir plus de précision en certains points et admettre des subdivisions que je n'ai pas faites, il ne me paraît pas qu'il puisse subir aucune modification fondamentale.

D'abord, je donnerai quelques renseignements sur d'autres ouvrages qui ont également porté le titre de *Brut*.

*Brutus* est le titre que porte, dans un grand nombre de mss., l'*Historia Britonum* de Geoffroi de Monmouth. Par suite, plusieurs des compilations historiques en vers ou en prose où l'*Historia Britonum* a été employée portent le titre de *Brut* <sup>1</sup>. Tel est notamment le *Brut* de Wace. C'était un titre vague qu'on appliquait communément aux histoires d'Angleterre dans lesquelles les fables bretonnes occupaient une grande place. Ainsi l'un des mss. de la chronique en vers de Pierre de Langtoft est intitulé *le Brut* <sup>2</sup>. Par contre la chronique

1. De là probablement aussi le gallois *brut*, *brud*, « histoire, chronique ».

2. Bibl. de l'Université de Cambridge, Gg, 1, 1, fol. 328. Ce ms. (qui ne contient que la troisième partie du poème) n'est pas mentionné par Th. Wright dans la préface de l'édition qu'il a donnée de Pierre de Langtoft dans la collection du Maître des Rôles.

mentionnée par l'auteur du *Débat* sous le nom de *Brut* ne porte ce titre dans aucun des mss. qui nous sont parvenus, ou du moins que j'en connais. C'est pur hasard : elle avait droit à ce titre général aussi bien que les autres chroniques en vers ou en prose qui prennent l'histoire de la Grande Bretagne à ses origines.

Je connais trois chroniques en prose qui ont porté ce nom de *Brut*. La plus importante est celle qu'a citée l'auteur du *Débat*. Je l'étudierai en dernier lieu.

### I. — LE BRUT D'ANGLETERRE ABRÉGÉ

(Inc. *Escotez beau seignurs.*)

Chronique, en effet, très-abrégée, qui s'étend depuis la venue du fabuleux Brutus en Angleterre jusqu'à la mort d'Édouard I<sup>er</sup>, et n'occupe pas tout à fait cinq feuillets dans un volumineux ms. de l'Université de Cambridge dont je publierai prochainement une notice détaillée, le ms. coté Gg. 1. 1. Elle est mentionnée sommairement par sir Th. Duffus Hardy dans son *Descriptive Catalogue*, III, n° 552. Sir Thomas n'a pas vu le ms. : il ne l'a connu que par le catalogue imprimé de la bibliothèque de l'Université. Cette chronique, à en juger par l'appel du début, *Escotez beau seignurs*, était destinée à être lue à haute voix, comme un ouvrage de jongleur. Elle est écrite en un français étrange ; il semble qu'on lise un poëme mis en prose par une main malhabile. En voici le commencement et la fin :

*Ici commence le Brut d'Engleterre abregé. (fol. 484 c.)*

Escotez beau seignurs, vous qe volez oir des reis, e jeo vous cunturai coment Engleterre primez comença. Les philosophes nous funt

asaver, si come nous trovoms en escrit, qe ceste tere fust apelée Albion avant qe Bruit vint de la bataille de Troie. Mil e .cc. aunz devant la nativité nostre Seignur, un grant home vint de Troie, e en cele tens fust apelé le fiz Bruit, e ensement un grant seignur vint ove li e out a non Corineus. En cele tens en toute cele tere ne fust trové une acre de tere arable ne vil[e] ne meison avant que Bruit vint de Troie, mès tuit fust boiz e desert; n'i aveient nul (*d*) bleez creissaunt, mès mauveis esteient geaunz qui furent forz e granz e longues. Lur roi out noun Gogmagog; en nul lu ne fust trové son pere; home esteit de grant force, e si fust .xl. peez de longure e diz peez de son coute jesses a sa main e vint peez en leür. Il manei[en]t en graunt montaines e vesquirent par herbes e par bestes sauvages e ne burent que let et esve, si come le *Bruit* nous cunte. E si eurent berbis si granz cum chivals e si gros de leine cum chevez de chevres, e de ceo firent il esclaveines cum pelerins usent en painime. Quant Bruit vint pur ceste tere gaigner, les geaunz qe einz manoient, quant oïrent de la venu[e] Bruit, si pristrent il ensemble trestuz pur lur meintenant doner la bataille e pur euz trestuz ocire.....

... Après lui regna le rey Johanne. En soun tens tut Engleterre fust entredite en sa main pur une archevesqe qe fu mut sage home e ne my sot, il avoit a nom Estevene de Langdone. Le rey ne le vodroit pas recevoir. Il regna .xxij. anz e gist a Wircestre. Après lui Henri qui pruz fu e hardi e seint home. En sun tens il i aveit grant guerre en Engleterre e estrif entre li e ses barons, par ount qe sire Symond de Montefort fut occis, e pur ceo qu'il vodroi[en]t aver eü bons leysis. Le rey Henri regna .lvij. aunz e fu enteré a Weymoster.

Après lui regna Edward son fiz k'avoit constrest mainte dure heure e meint ennuy par nuit e par jour; bien il tint ceste tere a dreiture. Il fut apelee conquerour. Dieu doint s'alme grant honur! il ne vint (*fol. 480 b*) unques en bataille qu'il n'avoit la souveraine main. Il regna bien près .xxxv. aunz, e gist a Weimoster 2.

1. C'est-à-dire l'*Historia Britonum* de Geoffroi de Monmouth.

2. Suit immédiatement dans le ms. une pièce de vers sur la mort d'Édouard I<sup>er</sup> qui a été publiée, d'après ce même ms., par Th. Wright, *Political Songs*, p. 241 :

Seignurs oiez pur Deu le grant  
Chançonete de dure pité...

II. — LE LIVRE DES ROIS DE BRETAGNE; — LE BRUT  
D'ANGLETERRE, PAR RAOUF DE BOÛN

(Inc. *Devant la Nativité N.-S.*)

Dans ce chapitre je range deux écrits qui ont certainement une origine commune, mais ne peuvent être considérés comme des copies, même très-libres, d'une même composition. Le premier est représenté par trois mss., peut-être par quatre s'il y faut joindre un ms. du Record Office sur lequel je n'ai pas de renseignements suffisants; le second, apparemment postérieur d'environ vingt-cinq ans, paraît être un développement du premier. C'est le second de ces deux écrits qui est donné comme l'œuvre de Raouf de Boûn.

1. — Il a été publié, dans la collection du Maître des Rôles sous le titre de *Le livre de reis de Brittanie*, une chronique très-sommaire et sans valeur historique qui s'étend de l'arrivée de Brutus en Angleterre jusqu'à la mort d'Édouard I<sup>er</sup> 1. Le texte, y compris le titre précité, en a été fourni par un ms. de Trinity College, Cambridge (R. 14. 7). Au bas des pages de cette édition sont citées les variantes d'un ms. du Vatican. L'éditeur n'indique pas la cote de ce dernier ms., et je ne saurais dire si la collation qu'il en donne est complète. Voici le début d'après le ms. de Trinity :

Devant la nativité Nostre Seignur mil e deus cenz ans, Brutus le fiz Silvii ov Ynogen sa femme e ov ses treis fiz, vint de la bataille de Troye en Engleterre ki estoit dunkes sicum un desert. Si fist la vile de Lundres e l'apella Trinovant e pus fu ele apellé Troye noeve e pus Karlud e pus Lundin e ore Lundene....

1. *Le livre de reis de Brittanie e le livre de reis de Engleterre*, edited by John Glover, 1865.

Fin (édit. Glover, p. 30) :

Après li Henri sun fiz resçut le regne et regna .lvj. anz e .xx. jors. Si morust e gist a Westmoster. En sun tens furent .ij. grant batailes, un a Lewes e l'autre a Evesham. Après li fust Edward sun fiz rey e coroné a Westmoster, e conquist tote la seignourie de Wales.

Un troisième exemplaire est fourni par le ms. Tanner 195, fol. 129-38 (Bodleienne), dont on trouvera la description dans le catalogue de feu Hackman. Il est précédé de cette rubrique : « Ici commencerent le (*sic*) Bre-  
« tons a regner. Ceo sunt les nons des roys Bretouns  
« ke primes furent en Bretaine le grande, ke ore est  
« apelé Engleterre ». Il a été copié après 1307, car l'avènement d'Édouard II y est mentionné. Voici la fin de l'ouvrage : « Après luy fu rey Edward son fiz (*Édouard I*)  
« le noble rey prus e sages, e noblement tint le reume  
« tut son tens; si conquist Gales e Escoce, e mult de  
« pruesce fist en la terre seynte e en mult autre luy  
« noblement. Si regna .xxxiiij. anz e demi e .vij. se-  
« mayns, e gist a Weymoster. Après lui.....<sup>1</sup> sun fiz ke  
« nasqui en Gales. »

Il est probable que cette chronique est identique à celle que Sir Th. Duffus Hardy mentionne dans son *Descriptive Catalogue*, III, n° 325, comme se trouvant dans un ms. du Record Office, et dont il donne ainsi le début : « Devant la nativité nostre Seigneur mil e deus cenz anz, Bruth le fitz Silve vint en Engleterre. »

Un autre exemplaire de la même chronique, différent surtout de la leçon qu'a publiée M. Glover par le développement donné aux règnes de Henri III et d'Édouard I, occupe les deux derniers feuillets du ms. du Musée bri-

1. Le parchemin est déchiré; probablement [fu r. y Edward].

tannique Old roy. 20. C. VI, ms. du xiv<sup>e</sup> siècle, exécuté en Angleterre, qui contient la fin de Lancelot, le Graal et la Mort d'Artus<sup>1</sup>. En voici le commencement (fol. 186 d) :

*Ci comence le regn des Bretons, et puis des E[n]gleys.*

Avant la nativité nostre Seingnor mil et .ij. cenx anz ke Brutus le fuiz (*sic*) Silvi vint en Engleterre, si fist la vile de Lundres. En cel tens Hely fu juge des fuiz Israel. Eborac, le seint roy après Brut, fist Everwyke et Anclud et le Chastel de puceles, et le chastel de Mont dolerus. En cel tens regna David en Israel. Rudhadribras le fuiz Eborac fist Canterberi et Wincestre et Sceptone. Iloec donc parla .j. egle. Après ce Bladut si fist Ba et les chaus bains. Après lui Leir fist Leycestre<sup>2</sup>. Après celui, Belin le fuiz Duncual (*corr.* Doneval?) fist .iiij. reales voies par Engleterre : l'un fist de Totenes desques a Cattenes, l'autre fist il de Saint David en travers desque al port Homonis<sup>3</sup>, et les autres .ij. voies en belif<sup>4</sup> la terre. Icast rois Belins prist France et Lumbardie et Rome.

1. *Lancelot*, com<sup>1</sup> (fol. 1). « Or dit li cuntes que quant Agravains li orguelles se fu partiz de ses compaignons... » Fin (fol. 113 a) : « Si en i out tant assemblé la veille de la Pentecoste que il n'est nus, se il les veïst qui ne s'en peüst merveilleier. Si fenist ci mestres Gautiers Map son livre, et commence le GRAAL. — *Graal*, com<sup>1</sup> (fol. 113 b) : « La veille de la Pentecoste quant li compaignon de la table roonde... » Fin (fol. 149 d) : « ... et comment la suer Perceval morrut et fu effoïe el palais esperitel. Si se test ore li contes des aventures du S. Graal et commence LA MORT DU ROI ARTUS. » — *Mort d'Artus*, com<sup>1</sup> (fol. 150 a) : « Après ce que mestre Gautier Map ot tretié des aventures du S. Greal... » Fin (fol. 186 a) : « Ainsi s'en ala li rois Boors tot seul avec l'arcevesque et Bleoberis, et usa avec eux la ramenant de sa vie por l'amor de nostre Seingnor. Si se test ore mester Gauter Map de l'istoire de Lanc., quar bien a tot mené a fin selonc les choses qui en advindrent. Et define ci son livre si outrement que après ce n'en porroit nus raconter chose qui n'en mentist apertement. Ci fenist la mort le roi Artus. »

2. Ici un long développement sur le roi Leir et ses filles dans le ms. de Trinity.

3. Ms. de Trinity : d'Amer ; ms. du Vatican : de Hamptoun (éd. Glover, p. 6). Voir le texte de R. de Bohon, cité sous le n<sup>o</sup> 2.

4. Ms. de Trinity en *velif* que M. Glover traduit (p. 7) par « all round ». Ce serait plutôt « aslope » ; *beslif*, *belif*, en blason, désigne la direction diagonale de la bande ; cf. *beslivant*, *Rom. de Troie*, v. 20133.

Fin :

Après lui fu li rois Henri le fuiz le roi Johan, prodome, e mult ama Dieu et seint Yglise; et en son tens fu guerre entre lui et le conte Simon de Monford, si que il avoient .ij. batailles; a l'une fu le roi pris et Edward son fuiz, puis eschapa Eadward hors de prison et se conquist ost et se combatist a Evesham o le conte et l'ocist, et delivra son pere le roi hors de prison. Et regna .lvj. anz e .xx. [jors], puis morust et gist a Westmoster.

Après lui fu le roy Edward son fuiz, vaillant homme de son cors et sage au siecle. En son tens avoit .ij. guerres en Gales. A la premiere guerre fist Newelin Agriffin pès o le roi par certaine forme entr'eus fet; pus l'autre must Newelin, par le conseil Davit le frere Newelin, encontra le roi en la simaingne penouse, dont il fu honiz, car il fust vis (?) et son frere pris. Puis vint il et conquist Snowedone et tote Wales, e pus fist li rey asemler un grant parlement a Syrovesbyr (Shrewsbury) e la fu David treyné a le furchys de ho[rs] Syrovesbiri, e pus si fu pendu et ses entrailis ars, e fu decopé a katre quarters. La teste fust envyé a Lundris, e un de quarters fut envyé a Everwyk, le autre a Norhamtoun, le tert a Bristut e le quatre a Wynce[st]re en remembrance (*sic*) de la traysun ke il aweyt fet a sun sengur.

Sir Th. D. Hardy a consacré à cette chronique, dans son *Descriptive Catalogue*, III, 196, un article ainsi conçu : « Of no historical value whatever ».

2. — Les événements rapportés dans les lignes qui précèdent se rapportent à l'année 1283. On peut supposer que la chronique a été rédigée bien peu de temps après. On pourra par suite considérer comme un remaniement de la même chronique l'écrit dont je vais parler, en tête duquel se trouve un prologue où se nomme comme auteur un certain Raüf de Bohun<sup>1</sup> — nom que je crois nouveau dans l'histoire de la littérature anglo-

1. Bohun est un nom de lieu normand; Saint-André-de-Bohun et Saint-Georges-de-Bohun sont deux villages voisins du dép. de la Manche, cant. de

normande — qui dit avoir rédigé cet abrégé d'histoire pour Henri de Lacy, comte de Lincoln, personnage fort connu d'ailleurs<sup>1</sup>. Le ms. n'est pas ancien : c'est une assez mauvaise copie, faite vers le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, qui est contenue dans le ms. Harleien 902, fol. 1-11 (Musée britannique) :

Cy comence le Bruit d'Engleterre que vous dirra de roy en autre, payne et chrestien jekis roy Edward de Carnavan qe ore est, selonc la ordinaunce meistre RAÛF de BOÛN que a la requeste mons' Henry de Lacy, count de Nichole, ceste chose ad novelment ab-bregé hors du grand *Bruit* 2, en l'an du reigne nostre Seignur le roy Edward de Carnavan le tiers en entrant. Car vous entendrez que cest chose fuit faict par encheson du darrain Edward, pierre cely roy que ore est, de quy vous troverez playne procès de tout sa vie jekis a jour q'il morust.

Devant la nativité nostre Seigneur Jesu Christ mil et .cc. auz vient Brutus le filz Silu (*sic*) en Engleterre; si fist la ville de Loundrez. Ainz avoit .iij. nons dount l'un fuist Troye nive (*sic*), l'autre Trinavant, le tierz et le derainer fuist Loundrez, quel non ly est tenuz jekis en ça, com après vous dirrons....

Roy Eboracus fist auxi le Chastel de puceles, que est en Escose, et le Chastel Sidemound (*sic*) dolorous que homme appelle ore le Chastel de Notyngham, meis a tel hure ne meint jour après n'avoit il point de vile assise jekes a tens le (*fol. 1 v<sup>o</sup>*) roy Lucius que primes founda cel vile et mult des autres, si com après vous dirroms quant a son tens vendroms etc. (*sic*). Et pour ceo que plusours se merveillent pourquoi fuist doné tiel noun « dolorous », respound luy auctour RAÛF DE BOÛNE, que auctor se cleime de ceste chose, que le noun luy fu doné par la reson que en l'an de son reigne settante sime, quant il out cest chastel a poy parfourmé, si furent sez .ij. amiz teiez (*sic, cf. plus bas*) tuez en mesme le

Carentan. Humfrei de Bohon fut l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, et le nom de *Bohon* a été conservé dans les familles des comtes de Hereford et des *Bohuns* de Midhurst; voy. Nichols, *The Herald and Genealogist*, VI, 429-36 et VII, 289-317.

1. Voy. Dugdale, *The Baronage of England*, I, 103-5.

2. C'est toujours de G. de Monmouth qu'il s'agit.

chastel quant il fu guerroiez de .ij. geantz, l'un Gog et l'autre Gogmagog que sa femme luy raviserunt et ses .ij. ainnez fitz leinz tuerent, comme avant est dit. Si s'enful meismes a Chastel de pucelés qu'est en Escosse, ou il morust, a la testemoinaunce Saint Graal que de cel article fait astin (*corr.* ascun) mencion, dount celuy autour prent tel auctorité.....

(*Fol. 2, cf. plus haut n° 1, le ms. du Musée*). Après ceo vient Belin son fitz que fist Nichole, Northamton, Caunteberges et Car-doil, et si fist il aux i les quatre royales chemyns parmy Engleterre, dont l'un gist de Toteneys jekis en Kateness, l'autre de Saint David en traverce jekis a Portesmouth, et les autrus .ij. chemyns ensemment parmy la terre, dount l'un gist en long de Rokesburg jekis a Dover, et l'autre est un chemyn real que homme appelle Walkingstrete.....

Fin :

... Cel roy Henry le darenier regna .lx. aunz, si gist a Westmonster.

Après le roy Henry derayner vint Edward son fitz que en sa bachelery s'en aloit a la terre seint, et la plus noble chevalier (*sic*) que unkis fit roy Engleys en si po temps, mès tretost se revint quant la mort son pere ly fuit noncie....

..... (*fol. 11 v°*) par le compassement un Robert de Brus counte de Carrik alhoure que cleyma estre roy d'Escoce ; si se fit coroner en prejedice son s<sup>r</sup>, et leva sa guerre frechement en Escoce, en quel temps de guere morust cely roy Edward a Burgh sur Sablouns ; si gist a Westmonstre.

Cy finist le Petit Bruit.

### III. — LE BRUT ALLÉGUÉ PAR L'AUTEUR DU DÉBAT DES HÉRAUTS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE

(*Inc. En la noble cité de grant Troye.*)

Cette chronique a eu un succès qui est attesté par le nombre et la variété des copies qui nous en sont parvenues.

Ces copies appartiennent à deux rédactions qui se

montrent chacune à deux états différents d'avancement. Plusieurs des mss. qui seront énumérés dans les pages qui suivent sont mentionnés dans le *Descriptive Catalogue* de Sir Th. Duffus Hardy; mais bien souvent cet érudit ne les a connus que par les indications sommaires des catalogues, et, par suite, il n'a pu ni les comparer ni les classer <sup>1</sup>. Toutefois, M. William Hardy, le frère de Sir Thomas et son successeur dans l'office de « Deputy Keeper of the Rolls », avait indiqué, dès 1864, dans une note de son édition des chroniques de Jean de Wavrin <sup>2</sup>, la différence des deux rédactions que je vais maintenant faire connaître avec quelque détail. Je n'ai pas fait de recherches approfondies sur les sources de la chronique. Je l'ai cependant étudiée d'assez près pour être persuadé que ce n'est pas une pure traduction du latin, mais une compilation faite d'après des sources latines, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, et assez originale depuis Edouard I. En tout cas elle m'a paru tout à fait indépendante des compilations attribuées à Peter de Ickam <sup>3</sup> et à John de Bever <sup>4</sup>.

#### PREMIÈRE RÉDACTION

1. *Premier état.* — Sir Fr. Madden a consacré quelques lignes à notre chronique dans l'introduction de

1. Il faut ajouter que le plan adopté qui consiste à ranger les ouvrages par ordre chronologique, sous la date à laquelle ils s'arrêtent, est très-peu favorable à un bon classement. Deux mss. d'une même chronique, qui par suite d'un accident quelconque ne finissent pas à la même année, seront mentionnés séparément à une plus ou moins grande distance l'un de l'autre.

2. P. lxii. M. W. Hardy, indique au Musée britannique un ms. Reg. 20, D. III, n<sup>o</sup> sous lequel je ne trouve qu'un Lancelot du Lac.

3. Tout ce qu'on a écrit sur ce Peter de Ickam est vague et confus; voir cependant Th. D. Hardy, *Descr. Catal.* III, n<sup>os</sup> 384, 488, 495, 667.

4. Harl. 641, cf. Th. D. Hardy, *Descr. Catal.* III, n<sup>o</sup> 507.

*The ancient english romance of Havelok the Dane* (Roxburghe Club, 1828), p. xxv et suiv. Il suppose qu'elle a été composée au commencement du règne d'Édouard III « parce que, » dit-il, « toutes les anciennes copies s'accordent à conduire l'histoire jusqu'à la bataille de Gaskmore, en 1332, ou de Halidon-Hill, en 1333. » Un ms. que Sir Frederic ne connaissait pas arrête le récit à la mort de Henri III, en 1272. C'est le ms. n° 14640 du fonds français de notre Bibliothèque nationale, petit volume de 49 feuillets, écrit au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, sinon à la fin du xiii<sup>e</sup>, par un scribe anglais. Ce ms. semble parfaitement complet. Il y a donc lieu d'admettre l'existence d'un premier état de la chronique, conduisant l'histoire jusqu'à 1272 seulement. Voici le début et la fin de l'ouvrage :

*En cest lyvre sunt contenues les batailles et les affaires des roys ke ont esté en Engleterre del tens ke Brut vint primes en ceste terre.... ocist(?) sa mere* <sup>1</sup>.

En la noble cité de grant Troye il avoyt un fort chivaler e puis-saunt e de grant poer ke avoyt a noun <sup>2</sup> Eneas; e kaunt la cité de Troye fu prise et destruite par ceus de Grece, cesti Eneas, ove tute sa meygne, s'en fuy d'yleoke e vynt en Lumbardye, une tere ke fu en le poeir e la seygnurie le roy Latime. Un autre roy ke avoyt a noun Tourn Rotelyn guerra durement sour le rey Latyme, & ly fyt sovent granz maus. Latime resceust ove grant honor Eneas & le retynt oveske ly pur ceo ke yl avoyt oy e bien savoyt ke yl estoit noble chivaler e vayllaunt de cors. Cesty Eneas eyda le roy Latime en sa guere, e, brevement a dyre, taunt fyst e taunt se peyna de bien fere ke yl ocyst Tourn Rotelyn....

Fin :

Le cynkantime quint an del regne le roy Henri, Edward son

1. Cette rubrique est très-effacée, plusieurs mots restent douteux.

2. Sans abréviation; on ne peut pas lire *none*, mais ce peut-être *nonn*; de même plus loin.

fyz, Joh. de Brutaygne, Joh. de Vescy, Thomas de Clare, Roger de Clifford, Otes de Grandson, Robert de Brus, Joh. de Verdone, e mult des autres granz seynours de sa la mer e de la, pristrent lur chemyn ove grant compaygnie e ove grant poer des gens en la tere seinte, e demorerent ileoke grant tens. E taunt cum sire Edward demora en la tere seinte, son pere le roy Henri se lessa moryr a Loundres, quant il aveyt regné bien e noblement .lvj. aunz e .xix. jour. Si morust le jour seint Edmund l'erceveske de Canturburi, e fut enteré noblement a Wesmunster le jour seint Edmund le roy et martir, l'an de l'incarnacioun nostre Seygnur Jhesu Crist .m. .cc. e .LXXII. aunz; de ky alme Deu eyt merci. Amen.

2. *Deuxième état.* — Le même récit que ci-dessus, et de plus une continuation s'étendant jusqu'au sac de Haddington, en 1333, septième année du règne d'Édouard III.

Je connais neuf mss. offrant cet état de notre chronique.

Londres, Musée britan. Cotton, Domit. A. X (fol. 12-87);

— — — Cleop. D. VII;

— — — Harley, 200;

— — — 6359;

— — — Addit. 18462 (2<sup>e</sup> article) <sup>1</sup>;

Oxford, Corp. Chr., n<sup>o</sup> 293 <sup>2</sup>;

1. Ce n<sup>o</sup> se compose de deux mss. reliés en un volume; ce sont deux rédactions distinctes de notre chronique. J'ai ici en vue le second de ces deux mss., celui qui occupe les ff. 103 à 204; il est incomplet de la fin; le récit y est divisé en chapitres par des rubriques, mais ces rubriques ne sont pas numérotées.

2. Recueil formé de divers mss. ou fragments de mss. Notre chronique y occupe les ff. 21 à 87. Elle est incomplète du commencement et de la fin, par suite de la perte de plusieurs feuillets, et il y a encore une lacune après les ff. 21 et 22. La première page conservée commence à l'histoire de Constantin, neveu d'Arthur: « que si noble et si vaillaunt chivaler n'avoit enfaunt de son corps, « més ceo que Dieu voet covent que soit fait, qi noun soit beneit, loé et glorifié « en toutz siecles, Amen. — *Coment Constantin neveu le roi Arthur occist*

Cambridge, Bibl. de l'Université, Gg 1. 15<sup>1</sup> ;  
Dublin, Trinity Coll. E. 2. 33 ;  
Paris, Bibl. nat. fr. 12156.

Il y a probablement lieu de classer ici le n<sup>o</sup> 8141 de la bibliothèque de Sir Th. Phillipps, à Cheltenham, qui est, par erreur, l'objet de deux articles dans le *Descriptive Catalogue*, III, n<sup>os</sup> 665 et 669. Le début cité sous le n<sup>o</sup> 669 est « En la cité de grant Troie ». Ce mss. n'a donc pas le prologue sur les géants dont il sera question plus loin. En outre, il s'arrête à la mort d'Édouard II. Par suite (si toutefois il est complet), on pourrait aussi bien y voir un état particulier de notre chronique. Mais il faut, pour décider ce point, attendre des renseignements plus complets.

Deux autres mss. qui se rattachent à cette rédaction, mais présentent de notables particularités, seront étudiés dans un appendice.

Tous ces mss. ont été exécutés en Angleterre, au xiv<sup>e</sup> siècle ou au commencement du xv<sup>e</sup>, à l'exception du ms. de Paris, qui est une copie de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, exécutée en France, et où l'ouvrage a été dépouillé des formes propres au français d'Angleterre qu'il présente dans les autres mss.

Je vais donner ci-dessous, d'après le ms. de Dublin, qui me paraît l'un des meilleurs, et qui a l'avantage d'être complet, les dernières lignes du règne de Henri III, comme terme de comparaison avec le morceau cité ci-dessus d'après le ms. 14640 de la Bibliothèque natio-

« *les .ij. fistz Moddred . . . . .* Cesti, Constantin que regna après la mort Arthur estoit noble chivaler et vaillan. . . . . » — Le dernier feuillet, très-endommagé, appartient au règne d'Édouard III. On voit que dans ce ms. le récit est accompagné de rubriques, comme dans l'*additional*. De même que dans ce dernier, les rubriques ne sont pas numérotées.

1. Lacune au règne de Henri III et incomplet de la fin.

nale, puis les premières et les dernières lignes des règnes d'Édouard I<sup>er</sup> et de ses deux successeurs.

Fin du règne de Henri III et commencement du règne d'Édouard I<sup>er</sup> 1.

Et tant come sire Edward demura en la terre seinte, son piere le roi Henri se lessa murrir a Londres, quant il avoit noblement regné .lv. aunz et .xix. jours, et feust enterré à Westmostier le jour de seint Edmond le roi, et martir, de qi alme Dieu eit mercy. Amen.

Après cesti Henri regna Edward son fitz, le plus renomé chivaler de monde, qar la grace de Dieu ove lui estoit, qar touz jours ou il estoit si out la victorie de ses enemys. Et tost après qe le roi Henri son piere se lessa murir, si vint il a Londres ove bele companye des prelatz, countes et barons et ove grant chivalerie; et l'em lui fesoit grant honour, car par la ou sire Edward chevaucha en Londres, si estoient les rues par amount sa teste encourtinés des riches tapiz de soie et de riches couvertures, et pur la grant joie de sa venue, les nobles burgeis de la cité getterent hors de lour fenestres or et argent et pleins lour poignes de denirs, en signefiance d'amour, honur, service et reverence, et par le Conduyt, en Chepe, corust le vyn blank et vermail come cretine de esve, et chescun y beust a sa volunté.

Fin d'Édouard I<sup>er</sup> et commencement d'Édouard II.

Cesti roi Edward graciouse hom plein de merci et de pité, que partut eũ avoit la victorie, qe baudement se combati od ses ennemis que lui vole[i]nt guere, car vertue et victorie doné Dieu li avoit pur la grant leuté que en lui estoit, cesti bon roi morust le jour de la incarnation (*corr.* translacion) de sent Thomas de Canterbury, l'an de secon regne .xxxv. et gist a Westm., de qi alme Dieu ait mercy.

Après cest bon roi Edward regna son fitz [Edward] de Karnervan, beaux home et fort de corps et de membre, et un de plus

1. Ce ms., comme du reste la plupart des mss. de T. C. D., n'est pas paginé.

beaux chivaler du monde, mais il ne fist force de riens fors seulement des choses que lui vindrent a qoer, c'est assaver come faire plusours diverses overaignes que [n']appendoient pas pur lui ne pur nul autre que honur et chivalerie voudra quere, par ount y avoient plusours destaunces et descordes entre lui et ses bones gentz de sa terre. Cesti roi Edward forligna en grant partie les maneres de son bon pere, car la ou son pere feut repleny de mercy et de la grace de Dieu, si feut cesti home de grant duresse et de vengauce, car quant il comencea de regner, tost après graunt descorde et graunt estrif sourdist entre lui et sire Wauter de Langetone, evesqe de Cestre, jadis tresorer son pere, et lui emprisona pur ceo que le dist evesqe lui escusa a bon roi Edward son pere des plusours trespas et mesfès, lequel et des queux le bon roi son pere lui reprova et chastia par dreit et raison 1. Cesti roi ama chèrement a queor ascuns que son pere sovent foiz lui defendi, com un sire Piers de Gavestone que feut par le bon roi, son pere et par le[s] per(e)s exilé de la terre; mès cel exile ne demora gers, car tost après meisme cel an q'il feut coroné, il fist remaunder le dit Piers encountre la defense son pere et sanz assent del barnage de la terre, et le fist counte de Cornwayle, par ount qe quant qe cesti roi comença de faire unques ne prist a bon fyn, mès ceux qe feurent bons e leals et sages il ne les ama point.....

### Fin d'Édouard II et commencement d'Édouard III.

... et coronnerent sire Edward l'eigné a Westmost. ove grant joie et grant honour, et n'avoit que .xiiij. aunz d'age, le jour de seint Brice devant. Quant cesti roi Edward estoit coroné le dymenge en la veile de la chandelure, come devant est ditt, il tint parlement a Westmoster, enquel parlement le roi granta a les citezeins

1. Le début de ce règne est un peu différent dans le ms. de Corpus Chr. 293 : « *Coment le roi Edward fitz au noble roi Edward passa la mere et espousa la file le roi de France.* Après cesti bon roi Edward regna son fitz Edward, de Kernervan fust appelez, beaux homme et fort de corps et de membre, mès si tost come il comença de regner, grant contek (*sic*) et graunt descord sourdist entre lui et l'evesque de Cestre, jadis tresorer son pere. qe avoit a noun sire Wauter de Langetonc; et ceo fu pur l'encheson que le dit evesque lui escusa au bon roi Edward soun pere de ascuns trespas et mesfetz dount le roi son pere lui chastia par droit et resou.... »

de Londres totes lour franchises avant perdues et autres franchises de novel; et que ceux que furent pris dedeinz les franchises pur larcine et felonie devoient estre jugez devant le meir en la Gihalle, par quei le utisme jour de maii furent trois hommes jugez a la mort et penduz, que adonqe fu le vendredi après la feste de saint Johan ante portam latinam. En cel temps le roi le pierre a cesti novel roi coroné fust remué hors del chastel de Kenilworth desques au chastel de Berkelé pur ço que grant parlance y feust parmi la terre que ascuns covignes y furent fetes des plusours pur lui aver pris a force hors du chastel de Kenilworth, et que frere Thomas Dunheved, freres prechour et bon clerk feust assentu ove covignes d'ascuns freres de l'ordre, par quei ils et autres furent enprisonnez a Everwyk. Avint issint tost après que le roi par cas enmaladit en le chastel de Berkeleie grevouement de grant dolour, et murust le jour de saint Matheu devant la saint Michel.

Ore regne nostre seignur le roi Edward le tiertz puis le conquest, bien et noblement, et ad affermé et graanté teles franchises et (*corr. a*) les citeins de Londres que unques roi devant son temps ne granta. En cel temps a la Pentecoste après le roi se apparila d'aler sur ses enemis d'Escoce ove tote le poer qu'il purroit a lui atrere et ove bele compaignie des Henaudz, pur quei ceux de Londres manderent au roi a la goule d'Aoust .vijxx. hommes a chival bien armés. En cel temps a Everwyk les Henaudz occirent nutantre multz des Engleis....

### Fin de l'ouvrage :

Et le jeofdy en la feste de Nostre Dame matin comencerent ils de ardre et de tuer quant que feust devant eux, et pristrent berbitz et autres grosses bestes a graunt foison, et a lour retourner, William Douglas, que feust gardein del dit piel de Langhmaban, et autres ove graunt nombre des gens, a heure de nonne assaillerent le dit mons. Antoigne de Lucy et ses gens, et fu la medle graunt; mès les Escoz furent desconfitz, et furent pris ledit William Douglas, Will. Barde, et bien cent autres prisons; et mons. Humfrei de Bois, mons. Hunfrei de Jardin, chivallers, Will. de Cardoille et plusours autres, bien a la montaunce des .viiixx. vaillantz homes, mortz, et le dit mons. Antoigne naufré, et retournerent salvement a lour marches ove lour proie. En cel temps, a la feste de saint Jehan *ante portam latinam*<sup>1</sup>, si feust une feire a Hadington en les par-

2. *Ms. de Paris* : a la feste de saint Jehan en la cité de Latymam (!!).

ties d'Escoce, et illoques vindrent une compaignie des Engleis, et occirent quant q'ils troverent devaunt eux, et pristrent totes les bestes et biens d'une chose et d'autre q'ils troverent.

Telle est la leçon du ms. de Dublin. Des huit autres mss. énumérés ci-dessus comme représentant la première rédaction de notre chronique avec continuation jusqu'en 1333, il en est sept qui s'accordent en tout point, sauf des variantes insignifiantes, avec cette leçon. Mais il en est un qui, pour le règne d'Édouard II, présente une rédaction particulière, le ms. Cottonien Domitien A. X. Voici, d'après ce ms., le commencement et la fin du chapitre consacré à ce prince :

(Fol. 80.) Après cesti bon roi Edward regna son filtz Edward, de Caernervan fust appellez, fort homme et vaillant de corps, mès si tost come le bon roi Edward son pere estoit mort, il fist revenir en Engleterre un sire Pers de Gavastone qe son pere le bon roi avait exillé de la terre, encountre la defense son pere, et sanz assent del barnage de la terre, si li fist counte de Cornewaile. Cesti roi Edward espusa dame Isabelle, la fille de roi de France, od grant joie et od grant honur a Boloigne desur la mier. Et le primer an de son regne, qe fu l'an nostre Seygnur mille .ccc. et .vij., le unszime jour de feverel, furent il corounez a Westm. od grant sollempnité et od grant honur, le dimenche l'endemain de la feste de seint Pere in Cathedra, que adonque fust le Dimenche de quaresme pernaunt. Et en mesmes cel 'an furent les Templiers destruz et anientiz....

#### Fin d'Édouard II et commencement d'Édouard III :

(Fol. 85.) .... et qe frere Thomas Dunheved, frere prechur et bon clerc, fust assentu od coviegnes d'ascuns freres de l'ordre, par quei il et altres feurent enprisonez a Everwyke. Et le [de]vant dit roi tost après malveisement fust murdré (*sic*) en le chastel de Berkeleleye par ces ennemys qe li eussent en garde, le jour de seint Matheu l'apostre, et fust sa mort publié a Nichole après la feste de Touz Seintz, et fust enterré a Gloucestre, le jour de seint Thomas l'apostre, quant li avoit regné .xx. ans .vij. moys et .v. jours de qi alme Dieu eit merci. Amen.

Ore regne nostre seignur le roy Edward le tierz puis le conqueste, bien et noblement et ad graunté et affermé teles franchises a les citezins de Loundres q'onques roi devant soun temps ne graunta.

La suite comme dans les autres mss. Je ne tranche pas la question de savoir laquelle de ces deux rédactions (dont l'une n'est guère qu'une modification de l'autre) est la plus ancienne. Je me borne à faire remarquer que le ms. Domitien A X reproduit, au sujet de la mort d'Édouard II, l'opinion traditionnelle, à savoir que ce prince aurait été assassiné. L'autre rédaction, au contraire, le fait mourir de maladie. On sait qu'une troisième version de la mort d'Édouard II, s'est produite dans ces derniers temps. D'après un document qui a les apparences de l'authenticité, et qui, s'il est faux, ne peut avoir été fabriqué que par un contemporain, Édouard II se serait échappé du château de Berkeley : le corps enterré à Gloucester, et honoré du tombeau magnifique qu'on admire encore dans la cathédrale de cette ville, serait celui du portier de Berkeley, tué par le roi fuyant, et le roi lui-même, après s'être caché quelque temps au château de Corfe (Dorset), et en Irlande, après avoir erré plusieurs années, sans être reconnu, en France, en Brabant, en Allemagne, en Italie, serait mort enfin, vers 1337, près de Pavie 1.

3.— Le ms. Domitien A. X présente encore une autre particularité : c'est qu'il est le seul entre les manuscrits énumérés plus haut <sup>2</sup> qui n'ait pas une sorte de prologue

1. Voyez le curieux mémoire de M. Germain intitulé : *Lettre de Manuel de Fiesque concernant les dernières années du roi d'Angleterre Édouard II*, dans les Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, VII, 109-27 (1877).

2. Le ms. de Corp. Chr. Oxf. a perdu ses premiers feuillets, le ms. de Paris a le même prologue rédigé en alexandrins monorimes.

en vers octosyllabiques, mais partout copié à lignes pleines, comme de la prose, qui prend place en tête de la chronique. En voici le début et la fin d'après le ms. de Dublin. Je remarque que le copiste de ce ms. a reconnu que ce morceau n'était pas en prose, car souvent il distingue par une majuscule le commencement du vers :

Ci poet homme saver coment, kaunt et de quele gent grauntz  
geauntz vindrent Qe Engleterre primes tyndrent qe lors fu nomé  
Albyon, Et qe premer y mist le noun. Ore escotez peniblement  
(corr. pesiblement), vous dirrei brevement Des geauntz tote la  
some. Come jeo l'oï d'un sage homme. Après le comencement del  
moud treis mil et .ix. centz et .lxx. aunz, En Grece estoit un roi  
puissauntz Qe taunt fu prus, noble et feer Qe sur touz rois avoit  
poer ; Reyne avoit bele et gent De qi engendra files trent for(e)ment  
beles qe totes crurent, Nurrys ensemble furent.....

Ce prologue se termine au quatrième feuillet recto par ces vers :

Dy vous ay la verité come la gesté nous ad counté Kant et com-  
ment ils vindrent k'Engleterre primes tindrent, Et de quel noun  
estoit nomé, Et de qi lui ert doné, Et come bien la terre tindrent  
A tant come les Brutons vindrent, Et le premer noun oustierent Et  
Brytaine la nomerent. Tut est bon a remembrer, Rien [ne] grevera  
de saver Les estilles et les escriptures des aucienres aventures. De  
Jhesu Crist soit beneit q'en escripture les mettroit.

Cette pièce se remontre isolément dans le mss. Cotto-  
nien Cleop. D. IX, fol. 67, et a été publiée par M. Ju-  
binal, *Nouveau recueil*, II. 354-71. Dans les mss. où elle  
sert de prologue à la chronique, elle est suivie d'une sorte  
de sommaire en latin des premiers temps de l'histoire  
fabuleuse de l'Angleterre. Ce morceau latin se trouve  
aussi dans le ms. Domitien A. X (fol. 12) qui n'a pas le  
prologue en vers. Le voici d'après Dublin :

De potentissimi regis Grec[i]e null[i]us sub domin[i]o subditi  
progenie soreribus de .xxx. filibus corporum stature maxime

exeuntibus (*sic, corr. existentibus*) quarum primogenita nomine vocabatur Albina, Anglie nomine insulam primo [Albion] nominando expedivi sub compendio, ex quibus demones [h]or[r]idos genuerunt gigantes sibi montibus cavernas subterraneas preparantes fossis magnis murisque circumdatas fortissimas; secundo vero dicendum est de Bruto Albionem nomen deponente, postea Britanniam apponente; tercio de Engisto Saxonio, nomen qui Britannie deposuit, vero Engistlond nominavit, etc. (*sic*).

#### DEUXIÈME RÉDACTION

4. — La seconde rédaction diffère de la première : 1<sup>o</sup> par l'intercalation des prophéties de Merlin à la fin des règnes de Henri III, Édouard I<sup>er</sup> et Édouard II; 2<sup>o</sup> par une divergence considérable qui se manifeste dans le récit à partir du règne d'Édouard II. La tendance du récit est beaucoup moins défavorable à ce prince que dans la première rédaction.

Je connais cette seconde rédaction en deux états : 1<sup>o</sup> jusqu'à la mort d'Édouard I<sup>er</sup>; 2<sup>o</sup> jusqu'à la bataille de Halidon-Hill, 1333.

*Premier état*, jusqu'en 1307. — Cambridge, Bibl. de l'Université, Ee 1. 20. Les ff. 1 à 78 recto sont occupés par le *Manuel de péchés* de William de Waddington, dont on a tant de copies. Les quelques lignes que Sir Th. Duffus Hardy a consacrées à ce ms. (*Descriptive Catalogue*, III, n<sup>o</sup> 551) sont tirées de la notice du catalogue des mss. de l'Université de Cambridge, avec cette addition « apparently the same as ms. Cotton. Cleopat. D. III », qui n'est pas exacte, puisque, comme on va le voir, ce dernier ms. conduit l'histoire jusqu'en 1333. Le *Brut* du ms. de Cambridge Ee .1. 20 n'a pas le prologue sur les géants et commence (fol. 78 v<sup>o</sup>) au premier chapitre *En la noble cité de grant Troye.....*

Voici la fin du règne de Henri III et le début du règne de son successeur, avec quelques lignes de la prophétie de Merlin qui prend place entre les deux règnes :

*(Ch. clvj) Le .lv. an del regne le roi Henri, Edward son filz, Johan de Brutaigne, Johan de Vescy, Thomas de Clare, Roger de Clifford, Othes de Graunson, Robert le Brus, Johan de Verdone et multz des autres par de la la mer pristrent lour chemyn vers la terre seinte, et la conquist sire Edward grant honur par chivalerie, quar il conquist Acres par coupe de espée, ou il engendra de sa femme Johanne qe puis fu contesse de Gloucestre. E quant le roi Henri out regnee .lvj. aunz .xix. jours, il murust le jour de saint Thomas (sic, corr. Edmond) de Pounteneye, et fust enterré à Westm. le jour saint Edm. le roi.*

*Les prophecieꝝ Merlin alegée del roi Henri filz le roi Johan, cap. .clvij.*

De cesti Henri prophetiza Merlin e dist que un aignel vendra hors de Wyncestre l'an de l'incarnation Jhesu Crist mil .cc. .xvj. od leveres veritables et senteté en son cuer escripte, et dist verité quar le bon roi Henri nasquist en Wyncestre.....

*Del rei Edward filz le roi Henrie de sa chevalerie, cap. .clviij.*

Après cest Henri regna Edward son filz, le plus renomee chevalier del mound.....

### Fin du règne d'Édouard I<sup>er</sup> et du ms. :

*De le mort le roi Edward cap. .ciii<sup>xx</sup>.* Quant le roi Edward out conquis Escoce par coupe d'espée gracieusement, il enmaladi a Burghe sur Sandes en la marche d'Escoce, et appella son baronage a lui, et lour chargea en la foi qe lui devoient q'il feissent Edward son filz tost coroner roi d'Engleterre, et qe lui deïssent de part lui q'il, sur sa benesone<sup>1</sup> ja ne reconsilast a sa pees Perys de Gavastone, et il le otrierent. Puis receust le bon roi Edward toutz ses droitures de seint Eglise com bon chrestian, et murust a Burghe sur Sandes le jour del translacione saint Thomas de Canterbire, l'an de son regne .xxxv., e fust enterré à Westm. a grant honur, de qi alme Dieu eyt merci.

1. Ici et plus loin, dans des cas semblables, je rends par *e* le *titulus* qui surmonte l'*n* ; mais on pourrait prendre l'*n* pour un *u*, et la finale serait alors *-oun* ; il se peut enfin que ce *titulus* ne signifie rien du tout.

*Prophecie Merlin allegée del roi Edward filz le roi Henri,*  
cap. .cc iiijxxj.

De cesti bon roi Edward prophetiza Merlin et dist qu'il seroit un dragone et le secunde roi de les .vj. dreins que seroient a regner en Engleterre.....

... Puis dist Merlin que la gent le dragoun seroit orphanie sanz bon pastur, et que plorroit pur sa mort de l'isle de Motoun tan que a Marcile, par quei, alas! seroit un comun chant de gent orphanie en terre gaste; et ben dist, quar quant le bon roi Ed. fu mort, sa gent de Northumberland furent orphanins sanz bon governur que les pout defendre; si ploroient pur sa mort par my la chrestientee pur ceo qu'il murust avant son aler en la terre seinte, si com il out en pensée. Explicit.

5.—*Deuxième état*, jusqu'à la bataille de Halidon-Hill, 1133. — Les mss. qui vont être indiqués sont tous divisés en chapitres, mais cette division varie d'un ms. à l'autre. Les mêmes mss., à l'exception de celui de Paris, commencent tous par un prologue que nous n'avons pas encore rencontré jusqu'à présent et dont le début sera donné plus bas.

Londres, Musée britannique, Cotton, Cleopat. D. III  
(fol. 74-183), 223 chap.

— — Old royal, 20. A. III  
(fol. 121-236), 231 chap.

— — Addit. 18462 (1<sup>er</sup> article),  
184 chap.

— Lincoln's Inn, LXXXIII.

Paris, Bibl. nat. fr. 12155<sup>1</sup>.

Fin du règne d'Édouard I<sup>er</sup> (prophétie de Merlin).

(Cott., Cleop. D III, chap. ciiijxxvj, fol. 152 b) : ... et de l'isle

1. Ce ms. est un magnifique volume visiblement exécuté en Flandre dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. L'écriture est tout à fait celle des copistes qui travaillaient pour le seigneur de la Gruthuyse et pour les ducs de Bourgogne; le récit est divisé en chapitres avec rubriques, mais sans numéros.

de Motone jusques à Marcille firent les gentz graunde dolour pur la mort del bone roi Edward, qar il bierent (*sic*) que le roi Edward deüst avoir passée en le terre seint sur les enemys Dieux, de soi vengere, qar ce fuist sone souveraigne purpose, qi alme repose par entre les aungels. Amen 1.

*Del roi Edward, filtz du roi Edward, cap. ciiijxxvij.*

Après cesti roi Edward regna sire Edward sone filz, qui fuist neez en Carnarivan (*sic*); cesti roi ala en Fraunce, et espousa Isabelle fille au roi de Fraunce, le .xxv. jour de janvier, a Nostre Dame de Boloigne, l'an nostre S<sup>r</sup> mill .ccc.viii., et le .xx.<sup>e</sup> jour de fevrier, l'an donques proschein ensuans, ert il solemniem (*sic*) coroné à Westm. par luy ercevesque Robert de Wynchilse, de Canturburys, la ou ert si graunt pres que sire [J. de] Bakwel ert [moerdris] et mort....

Fin d'Édouard II et commencement d'Édouard III :

(*Chap. ccx, fol. 165 a*) ... Et Mons. Henri de Percy lors sus rendi son homage pur luy et pur tous les barons. Lors disoit Mons. William Trusselle : « Sire, je vous sus rendi homage pur moy et « pur tous chivaler et pur tous ceux que tiegnent par sergiantrie ou « par autre chose de vous, si que ceste jour en avaunt vous ne deve- « rez claymer de estre roy ne tenez pur roy, mais de cy en avaunt « serez tenez pur singular homme de la people ». Et ensi s'en departirent ils a Loundres ou les barouns lour attendirent, et sire Edward le pierre remist en prisone desouth bone garde; et ce ert le jour del Covernacion de seint Paule, le vintisme an de son regne.

*Prophecie de Marlyn déclarée del roi Edward filtz  
du roi Edward, cap. .cc xj.*

De cesti Edward prophetiza Merlyn, et dist que un chevre vien-

1. Voici la leçon du mss., Bibl. nat. fr. 12155 (fol. 174) : « Et de l'isle du « Mond'coïn jusques aux portes de Marseille firent les gens grant dueil pour la « mort du bon roy Edouart, car ilz attendoient qu'il deüst aler en la sainte « terre pour vengier les ennemis de crestienté, car c'estoit tousjours son pro- « pos. » Texte anglais (voir plus loin, n<sup>o</sup> 7) : « From the yle of Shepey unto « the yle of Marcyll, the people made moche sorrowe for good king Edwardes « deth, for the wende that king Edward.... » (Ed. de 1528 fol. 87 b). Le premier des lieux ici mentionnés paraît bien être l'île de Shappey, Kent, mais je doute que le second soit Marseille.

droit hors de kar que averoit cornes d'argent et barbe de neef, et que un brule seroit dehors ses narrilles, que signifieroit damage, faime, mortalité de gent et perde de sa terre 1; et que en le comencement de son regne leccherie seroit moult usé; et il disoit voir allas....

(Fol. 166 d) *Del roi Edward le tierce puis le Conquest*, cap. .cc xij.

Après cesti roy Edward de Carnarivan (*sic*) regna sire Edward de Wyndesore soun filtz, que par assent de tous les graundez d'Engleterre est coroné et ennoient roy a Westm., le diemenge en la riegle de la purification Nostre Dame, l'an de grace mil .ccc. xxvj. qui lors estoit de age de .xv. ans, et pur ce que le roy (fol. 167) sone pierre fuist en garde en le chastelle de Kenelworthe, et après il ert mys hors de sa roialté, la roialme d'Engleterre fuist come saunz roy de la feste de saint Katerine l'an susdit jusques a chaundellure; et ensi furent tous les pleez du bank du roy estaintz....

### Fin de la chronique.

(Fol. 182 d, *ch.* cxxiiij.) ... Et ensi furent les Escotz desconfitz, et nient meins ils avoient cynk hommes en leur eschelle encontre une homme engleis; et celle bataille fui ferru a Halydounhille, près le ville de Berwik, a quelle bataille furent tuee des Escotz .xxv. millers, et .viiij<sup>o</sup>. et .xij., et des Engleis hommes fors que soulement .vij., et ils furent pedestres. Et ceste victorie escheia as Engleis hommes en la viegle de saint Margarete en l'an de nostre S<sup>r</sup>. Jhesu Crist mille .ccc. xxxij.; et durant celle prisure les Engleis garsons pristrent le pilfre de les Escotz mortz chescun apres ceo que il pooit conquere saunz chalenge de ascuny. Amen, Deo gracias.

6. — J'ai annoncé plus haut un prologue que présentent la plupart des mss. dans lesquels notre chronique est continuée jusqu'à la bataille de Halidon-Hill. Voici, d'après le ms. Cott. Cleop. D. III (fol. 74), le début de ce prologue :

1. Fr. 12155 (fol. 204). « ... ki aroit cornes d'argent et barbe come nue, et que un bruille vendroit hors de ses narines qui signifieroit dommage comme faim et mortalité de ses gens et perte de sa terre. » Texte anglais : « & a berde as whyte as snowe, and a droppe shold come out of his nosethrylles... » 1528, fol. 108 b).

*Coment Engleterre fust nosmée Albion et par quele noun.*

En la noble terre de Sirre ert un noble roy postifs, de très graunt renoun qe out a noun Diodicias <sup>1</sup>, qe si noblement et si bien se contynt par sa haute chivalrie, qis conquest toutes les terres entour luy, issint que tous les roys pur poy del mounde furent a luy entendauntz. Avint issint qe cesti Diodicias espousa une gentis damoisele, la fille de son uncle, que out a noun Labana, et luy ama tant come le voloit ; si engendra de luy trent et trois filles dont la emesce (*sic*) ert nommée Albyne, et celles damoisels quaut vindrent a age deviendrent si beals que a merveille, par qui le roy Diodicias lour pierre fist une somons par ses briefs a tous les roys que tiendront de luy, q'ils venissent a un certain jour en son briefs contenez a un roial fest, a quelle jour tous y viendrent & mesnerent ove eux admiralles, princes et dukes et nobles chevalrie . . . . .

*Si finist la prologue de l'idle de Albyon; ore escutez coment Bruyt feust engendré et coment il tua primes sa miere et puis son pierre, et coment il conquist Albion, quele il nosma après Brutaigne, après son noun, de mesme que ore est appelée Engleterre par Engist de Saxoine, cap. primo.*

En la noble citee de graunt Troye....

Le récit contenu dans ce prologue se retrouve ailleurs, par exemple dans le second chapitre des chroniques de Jehan de Wavrin. On n'en connaît pas la source originale <sup>2</sup>.

7. — La seconde rédaction de notre chronique, en sa plus grande étendue, c'est-à-dire en son second état, est l'original de la chronique anglaise connue sous le titre de *The Chronicles of England*, ou encore de *Caxton's Chronicle*, qui poursuit le récit jusqu'à l'avènement d'Édouard IV, en 1460. Caxton n'a nullement fait, en ce

1. Ailleurs *Sirie*...., *Dioclicias*.

2. Voy. la note de M. W. Hardy, t. I, p. 507, de son édition des chroniques de J. de Wavrin.

cas, œuvre d'auteur ni même de traducteur. La chronique anglaise qu'il a imprimée, d'abord en 1480, puis en 1482 <sup>1</sup>, était fort répandue de son temps, et même quelques années avant ses premières impressions. Il en existe un très-grand nombre de mss <sup>2</sup> qui n'ont pas été suffisamment étudiés, et dans quelqu'un desquels on trouverait peut-être sur le traducteur et sur le continuateur, à supposer que la traduction de la chronique française et la continuation ne soient pas l'œuvre d'une seule et même personne <sup>3</sup>.

En 1483, les *Chronicles of England* furent imprimées de nouveau à Saint-Albans. Cette édition est, pour le texte, sauf quelques variantes dans la graphie, identique à celle de Caxton. Il y a, de plus, une assez longue introduction, datée de Saint Albans 1483, qui a pour titre « Fructus temporum, » et, à la fin de chaque règne, diverses additions concernant l'histoire des papes et des empereurs, qui sont tirées de Martin le Polonais et d'autres compilateurs <sup>4</sup>.

En 1497, enfin, parut la première édition de la « Cronicycle of Englonde wyth the frute of tymes : Compiled in a booke, and also enprynted by one somtyme scole master of Saynt Albons... And newly in the yere of our lord god M. CCCC. lxxxxvij. enpryntid at Westmestre by Wynkyn de Worde ». Tel est l'intitulé fourni par l'explicit de la première édition de Wynkyn de Worde. Elle se donne pour une réimpression du livre imprimé à Saint-Albans, et n'est pas autre chose,

1. Voy. W. Blades, *The Life and Typography of William Caxton*, II, 109 et 120 (nos 39 et 43).

2. Il y en a un, qui est incomplet, à la Bibliothèque nationale, fonds anglais, n° 30 (anc. suppl. fr. 2499 2).

3. Voy. Fr. Madden, *Havelock the Dane*, *Introd.*, p. xxxviii.

4. Voy. Madden, *op. cit.*, p. xxviii, note.

sauf que la graphie du modèle a été assez notablement modifiée.

Je vais transcrire, d'après les exemplaires appartenant à la bibliothèque de l'Université de Cambridge, le début du *Brut* dans Caxton (1<sup>re</sup> édition) et dans Wynkyn de Worde (1497); le texte de Saint-Albans ne diffère pour ainsi dire pas de celui de Caxton :

Caxton, (1480 a<sup>2</sup>).

How the lande of Englonde  
was fyrst namd Albyon And by  
what encheson it was so namd.

In the nobleland of Sirrie ther  
was a noble kyng and myhty &  
a man of grete renome that me  
called Dioclisian that well and  
worthely hym gouerned and ruled  
thurgh hys noble chivalrie. So  
that he conquered all the landes  
about hym so that almost al the  
kynges of the world to hym were  
entendant. Hit befell thus that  
this Dioclisian spoused a gen-  
till damisell that was wonder fair  
that was his Emes doughter La-  
bana and she loued hym as reson  
wolde so that he gate vpon hir  
.xxxij. doughtres.

Wynkyn de Worde, 1497  
(b iiij).

Afore that I woll speke of Brute,  
it shall be shewed, how the londe  
of Englonde, was fyrst namyd  
Albion and by what encheson it  
was so namyd.

Of the noble londe of Sirrie.  
there was a ryall kyng & myghti  
and a man of grete renommee, that  
callyd was Dioclisian. that well &  
worthily him gouerned and ruled  
thurgh hys noble chyvalry : So  
that he conqueryd all the londes  
abowte hym, so that almost al the  
kynges of the worlde, to hym  
were attendaunt. It befell thus,  
that this Dioclisian spowsyd a  
gentyl damoyssel, that was wonder  
fayr that was his emys doughter  
Labana. And she loued him as  
reason wolde, so that he gate  
upon her .xxxij. doughters.

Voici maintenant, d'après les deux mêmes éditions, le passage qui correspond aux dernières lignes du français :

Caxton, 1480 (p 3).

And that bataille was done on  
halydoune hylle besides the toune

W. de W., 1497 (9 vj) <sup>1</sup>.

And that batayll was done on  
Halidoune hyll. besyde the towne

1. Édit. Je 1528, fol. cxx a (Bibl. nat., Rés. Na 3..)

of Berewyke at the whiche bataille were slayne of the Scottes .xxxv. M. vij. C. and .xij. of Englisshmen but only .xiiij. and tho were fotemen 1 And this victorie befell to the Englisshmen on seint Margaretes eue In the yere of the incarnation of our lord Jhesu crist M. CCC. xxxij. And while this doying laste the Englissh pages toke the pilfre of the Scottes that were quelled euery man that he myght take withoute any chalengyng of any man. And so after this gracious victorie the kyng turned hym ayene vn to the same siege of Berewyke...

of Berwyk. Att the whyche battayl were slayne of the Scottes .xxxv. thousande, and .vij. hundred and .xij. And of the Englysshmen, but only .xiiij. And this vycictory befell to the Englyssshemen on saynt Margarytes euen the holy vyrgyn & martyr, In the yere of the Incarnacyon of oure lorde Jhesu Crist .M.CCC. xxxij. And whyle this doynge lastid the Englyssb pages toke the pylfre of the Scottes that were slayne, euery man that he myghte take wythout ony chalengyng of ony man. And soo after this gracyous victory. the kyng tornyd hym agayne vnto the same sege of Berwyk...

---

## APPENDICE

---

### I

*C. C. C. 78, Oxford.*

De la première rédaction de la chronique étudiée au ch. III, dérive un ms. qui offre assez de traits particu-

1. On voit que les mots « and tho were fotemen » manquent dans W. de W. 1497, quoiqu'ils se trouvent dans l'édition de Saint-Albans (1483); ils manquent aussi, m'écrit M. H. Bradshaw, dans l'édition de 1515; mais je constate qu'ils se trouvent dans celle de 1528, la seule que possède la Bibliothèque Nationale, avec une légère variante (*those* au lieu de *tho*). Il faut donc que cette édition ait été revue soit sur Caxton, soit sur l'édition de Saint-Albans.

liers pour mériter d'être étudié à part. C'est le n<sup>o</sup> 78 de Corpus Chr. Oxford, petit volume (167 mill. sur 111) de 214 feuillets (numérotation récente), écrits au xv<sup>e</sup> siècle, qui présente à partir d'Édouard II un récit différent de celui qu'on trouve dans les mss. que nous avons examinés ou qui restent à examiner, et continué jusqu'à l'année 1398. Les deux premiers feuillets, et un fragment de feuillet numéroté 2\*, sont occupés par des matières qui n'ont aucun rapport avec notre chronique. Puis trois feuillets, dont on voit encore quelques traces, ont été coupés. La chronique commence au feuillet actuellement numéroté 3 par cette rubrique :

*Engleterre, ceo que ore est dist, fust jadis appelle Albion, que avoit  
geauntes leinz demurants, et pur quelle enchesone i fustis  
si appellez cy orrez.*

De la commencement de le monde trois mille sept cents et trois ans passez estoit un roy de Grece plus vailant des autres, que avoit engendré de sa femme la roigne .xxx. filles très beaux, corseus et avenants al semblaunce de lour parents, desquelles l'eisné avoit a nonne Albine. Et trestouz ensemble furent nurissetz et trestouz furent mariez as roy (*sic*) puis qu'ils eurent atteintz leur age.

C'est, sous une autre forme, le prologue qui a été signalé ci-dessus (III, 3) d'après le ms. de Dublin. En voici la fin (fol. 5 v<sup>o</sup>) :

....et les geants durerent peisiblement en ceste terre desque a la venu des Britons en ceste terre qe vindreint leinz devant l'encarnacion, qar puis le venu des Britons desqe la encarnacion furent m.c et .xxxij. ans; mès de la venu de les dites dames en cest terre desque le venu de Brut que ousta le nonne Albion et le fist appeller Britaigne solonc sone none de<sup>me</sup> (demaine?) furent .cclx. ans; et ensi fust par tant de temps ceste terre la terre de geants, et cetera.

1. *Encheson* avec un *titulus* sur l'*n* finale; de même plus bas *nonn*, etc.

Suit une page (fol. 5 v<sup>o</sup>, 6 r<sup>o</sup>) de notions générales sur l'Angleterre :

Ceste terre, q'ore est Engleterre nomé, et une de les plus nobles idles et plus covenables a vie de homme, ad en longure .viiij.<sup>o</sup> leuges, commenceant a cel lieu q'est dit Penwizstrete. . . . . Estre ce, l'an de l'encarnation suisdite m. lxxvj., et puis la conversion des Engleis a droit creance .iiij.<sup>o</sup> lxx., vient W. duc de Normandie en cest terre ove sone hoste, et, occiz Haralz roy des Engleis, sousmist ceste terre a sa seigneurie, ordeignans cest terre ove les grants seignurs de celle, solunc ceo que luy plust.

Le v<sup>o</sup> du fol. 6 et le r<sup>o</sup> du fol. 7 sont blancs ; au v<sup>o</sup> de ce dernier feuillet se trouvent divers dessins à la plume, doni l'un paraît représenter le meurtre de Guillaume le Roux.

(Fol. 8). *Coment et de que Brut fut engendré, et coment il occist son piere et sa miere.*

En la noble cité de grant Troye avoit un fort chivaler. . . .

La suite comme dans les mss. examinés ci-dessus, § III.

Voici la fin du règne d'Édouard I (cf. ci-dessus, p. 118) et le commencement d'Édouard II, où le mss. offre une rédaction particulière <sup>1</sup> :

(Fol. 164 v<sup>o</sup>). Ceste roy Edward, graciouse et homme de mercie et de pité, que par tout eû avoit la victorie, que baudement ce combati ove sez fause compassours que lui voileient grever pur sez droiz defendre, qar vertue et victorie Dieu l'avoit doné, grant humi-

1. Je n'ose pas affirmer, faute d'une connaissance suffisante du sujet, que ce récit soit jusqu'ici inconnu. S'il l'est, son importance est très-grande. En tout cas il est tout différent de ceux qu'offrent Thomas de Walsingham, Thomas de la Moor (Camden, *Anglica, Normannica*... 1602 et 1603, p. 593-603) et Galfridus le Baker de Swinbroke (publ. par Giles, *Caxton Society*, 1847) ; l'ouvrage de ce dernier et celui qu'a publié Camden étant, semble-t-il, deux exemplaires de la même traduction latine d'un ouvrage français dont l'original est perdu.

lié, pité, mercy, sanz compassement de faux engine divers (*sic*) son roialme; ceste bone roy regna .xxxv. ans et gist a Wymostier.

*Coment Edward filz a roy suysdit fu coroné, puys deposé  
et ad jaine en prison tué.*

Après cesti Edward regna Edward sone fiz, nommé Edward Karnarvane, le plus vailant, plus fort et plus avenaunt chivaler de cors que home sceust, et en naturesses d'amer il survenquist tous autres gents, qar une soul devant tous autres (*fol. 165*) il soleit amer et plus chier tenir, honurere, avauncer, et celle amour desq'a le mort afforcere, mès il ne fust pas ewerouse envers ses enemis. Et il fist remesner Piers Gaustone sone drue et frere juré que en la vie sone pier a cause de ly fust eissillé, pur ce q'il luy avoit doné tout le counté de Pontif si pleinement et fraunchement come ly mesmes la tient. Et quaut il fust revenuz, cety Edward ly fist counte de Cornewale, et ly fist espouser sa soer au count de Glouc., c'est assavoir la file de sa soer de meisné; et dunc il passa la meer et espousa Isabelle file a Philippe roy de France a Boleyne 1, et retourna en Engleterre. Estre cesti Piers devient si orguillouse qu'il avoit en despite tous les peres du royaume, et ataut il amesna le roy en Escoce a grand arrissement de la coroune, pur quele enchesone il fust ajuggé trectour et mis en eissille par commune counsaile de reiaume.....

Fin d'Édouard II et commencement d'Édouard III.  
Le meurtre d'Édouard II, les efforts des meurtriers pour échapper au châtement, sont racontés avec de nombreux détails qu'on chercherait en vain chez Thomas de Walsingham et chez Thomas de la Moor :

Après cest felonnie et horrible tresone le Gourney et Mautravers n'oseront remeindre en cest terre pur doute de vengeance, mès voveront hastifment lour pilrinage a seint Jake, et autres seints par dela; et a Burgs (*Burgos*) en Espagne fust le Gourney pris par le suite de la dame de Belhouse que maintenant counta a la potestate coment les deux trectours avoient lour seignour liege le roy tué, mès Mautravers s'enfust et Gourney fust (*fol. 170 v'*) mis en

1. Beulogne-sur-Mer.

fers en le roial chemyn que le poeple deust regarder le treitour a graunt deshonor, et la dame hasta en Engleterre et counta le roy de ceste affaire, et il manda messagers a Burgs ove lettres de creauce et ly delivrer le treitour, et le potestate ly delivera meintenat, mès de ly fust tolet par le chemyn par graunt poiard et mandé en Arragone, et le messenger fist bone poursuite, et la il avoit la delivrance, et ly mesna devers Engleterre; et ly fust autre foiz tolet par force de lour enemys, et le messenger perceust par son espie coment il fust amesné devers Gascoine et lessé à Baone, et le messenger se hastia de quere Mons<sup>r</sup> Oliver, un grant S<sup>r</sup>, et quant il ly avoit trové, si ly counta le cas, et tantost chivauchout a graunt raundon a Baone, et la troveront le felone treitour, et S<sup>r</sup> Oliver fierment ly aresna, et ly dit que jamès n'eschapist ne jamès nulle pardone n'avereit, et dunc il confessa overtement coment il assenti al mort le roy, et counta trestout le maner de cele tresone, et meintenat après la confessione, S<sup>r</sup> Oliver ly fist decouper la teste, et le manda a roy en Engleterre. Issint suffri le noble roy torcenousement le mort, et regna .xix. ans, et gist a Glouc. pur amur de qy Deu fet miracles.

*(Fol. 171). De! roy Edward [de] Wyndesore, le tré noble gue-  
recour qe en son temps fu, que bien vengra la mort son pere, et  
en checune pais venquist touz ses enemys.*

Un graunt piece devant le mort cesti Edward, en Page [de] .xiiij. ans fut Edward de Wyndesore soné fiz coroné, le tierce Edward après le conquest, le plus noble prince que unkes fust, et en mesme l'an il espousa Philippe, la file de count de Hennaude, et en le tierce an le count de Kent Edmund, uncle le roy, fust arestee et en la veile seint Cuthbert fust il mys a mort. En le .v. an fust une parlement a Notyngham, oue Roger Mortemere fust aresté et envoyé a Tour de Loundres, et l'endemein de seint Andrew prochein ensuant fust il traîné et suspendu. Le .vij. an, par le suffraunce de roy Edward, Bailloif, cleimant droit al roiaume d'Escoce, prist ove ly Henri Beaumont et le count d'Angeou et son fiz Warin et un poy des autres gents a nombre de deux mille, et entra Escoce a Kynborne, et sodeinement lez archers tant soulement venqueient le count de Fiffe, Robert Bruz, le fiz au roy d'Escoce, et tuerent .ix. cents des enemys, tous les autres mis en (*v*) fuyt; auxint .xl. mille vindrent après, trestouz prests a combatre en un lieu appellé Guaskynmore, mès les Engleis lour reposerent en un rive, pur

travaille q'ils eurent ew (= *eu*) un poy devant en la meer et en l'autre bataille, et le nuyt ensuant les Engleis passerent l'ewe et monterent le lieu oue lez enemis furent, et bien matin a le solail levant commença le batail que durra bien par siz heurs, mès par le grace de Dieux, la furent occiz .v. counts, Robert Bruz le fiz, duz barons .viii<sup>e</sup>. chivalers, .x. mille gents d'armes et .xx. mille dez autres gents, et des Engleis ne furent plusours morts que deux chivalers, .xxxij. esquiers; dont le champ fust plein des corps des enemis a la hautesse d'une lance, et plusours assez furent agraventeez par charge et encombrement de le host que ne fust par coup d'espie. Puis, en le .viiij. an de sone regne, il assiegea Berewyc ove graunt chivalrie pur dereiner le droit de Edward. Baiñiol et la ville fust grauntment assaile par mere et par terre, ou touz les gentils et nobles d'Escoce pur rescuer la ville vindrent ov très graunt oste el mois d'aoust al mountee appelle Halidone (fol. 172) près de Berewyk, et furent touz occiz et vencuz par l'eide de Dieux, et les Engleis ne furent de rien anenteez, forez par un chivaler et diz archiers.

C'est à cet événement, comme on l'a vu plus haut, que s'arrête la première rédaction du *Brut*. Voici maintenant la fin du règne d'Edouard III, le commencement du règne de Richard II, et la fin de la chronique (fol. 188 v<sup>o</sup>).

Et cest Edward fust nommé gracieuse sur tous princes de terre, car il trespasa tous ses predecessours par excellence de coure, laquelle tous vois luy dona victorie, si bien sur miere come sur terre. Il fuist auxi piteuouse, humble, de bon vie, si bien a foreins come as deinzeins <sup>1</sup>, si bien a subjetcs come as souveraignes et seinte Eglise et ses ministres en très graunt reverence et honour mist et tendist, sage et bien affaité en counsaile rendre, et grauns pité et bounté moustra a ceux que feurent en anguissez, et si graund grace resplendist en sa vite que celui que la regardast le jour oue de celle soungeast de nuyte, celle jour luy fust avys et ferme espoire que, sinonne très bien et graund prosperité, nulle riens luy (fol. 189) aviendreit, par ount souz luy viver feust tenu come S<sup>r</sup> regner; et en tant sa loos aqu[i]st entre estraunges et lointains nacions que

1. Ou *denizeins*, qui serait plus anglais.

pour les graunts affairs de luy q'ils affermerent ils tendrent et counterent pur voire que ne feust souz ciel (terre) unques terre que si noble roy, si gentil, si euerouse, norist n'engendrist (*sic*) ne que solunc lour opinion après sa mort autre luy semblable a nulle temps deüst lever 1.

*Cy l'em puet oyer del roy Richarde filz a Edwarde [de] Wodestoke prince de Galys, coment il se demena, et de plusours af-feres entre ly et les seignours de la terre en son temps.*

Après cest roy Edwarde, Richarde [de] Burdeux son neveu nient pleinegnent (*sic*) agé de .xj. ans feust coroné a Westm. la veile de seint Kenelme ove si graunt solempnité que relement feust veve devaunt. En mesme le jour de sa coronacion il fist .iiij. countes, c'est assaver Thomas de Wodestoke, son uncle, de Bukyngham, Johne Moubraye, de Notyngham, Vicerarde (*sic*) de Angalisins, de Huntyngdon, Henri Percy de Northumbr. 2. Et en ycelle jour les gents d'Escoce mistrent en feue Rokesburghe par l'enticement del counte de Dumbare, pour quelle cause le novel counte de Northumbr. suisdit ove .x. mille des hommes combatantz entra les villes et terrez del dit counte et ses villes arda, et y demouraunt par .iiij. jours les preies de mesme la terre (9<sup>e</sup>) prist et enchacea 3. En celle an, le .xij. jour des kal. de septembre, les Fraunceis pristrent l'idle de Wyghte, horpris le chastielle que feust tres fortement gardé par mons. Hughe Tirelle, adonques gardein, et recuillerent ove eux lour espoilez, et por poy tout la bestaille de l'idle; furent les maisons et autres lieux estre reintz pour mille marcz, les queux les gents de mesme l'idle furent constreintz de lever de lour amys foreins 4. Par mesme le temps les Fraunceis firent assaut al ville de Wynchelsea, mès il furent reboutez de lentre, l'abbé de Bataille forciblement lour resteaunt 5; et endemen-tiers ils envoierent un partie de lour navie, et arderent la ville de Hastyns. Puis en mesme cell an ils entrerent près del ville de Rotyngdon en Southsex, joust la ville de Lewes, ove le prior de Lewes, un fraunceis de orine, mès leal engleis de fait, ove eux combatant feust pris et amesné a lour niefs, ove mons. Johne Ssal-

1. Cf. Thomas de Walsingham, éd. Riley, I, 327-8.

2. Thomas de Walsingham, I, 338.

3. *Ibid.*, 340.

4. *Ibid.*, 340-1.

5. *Battle-abbey*.

leslee 1 et mons. Thomas Chene et une esquier par nonne John Brocas. En ycelle meslée furent tuez des Engleis desq'a cent, mès des fraunceis moult plusours....

Fin (fol. 213 v<sup>o</sup>)<sup>2</sup>.

Le jour seint Mathieu le conte d'Arundell feust ajuggé en parlement d'estre trayné, suspenduz et decollez, encontre quelle il recleima tous voirs les benificez des chevalieres, de par done nadgars a luy et autres grauntez par le roy, mais tous les autres juggements, horpris d'estre decollez, luy feust pardonez de grace le roy; et al temps de si morne juggement vers luy rendu ne en erraunt al lieu de sone tourment et al mesme lieu tanq'il feust en genoilant pour attendre sa passione, il ne chaungea unques sine chiere oue colour, mais il en feust si haité a regarder come s'il eust a celle heure esté prié a mangier entres ses amys; et luy ensuerent grand assemblé des gentz de counte de Cestre ove tous maners d'armez garniz, et luy amesnerent au mort le conte marschalle q'avoit espousé sa fille et le conte de Kent, sone neveue de par sa autre fille, et le conte de Huntynghdone frere au roy, les queux le counte d'Arundelle aresona en ceste guyse : « Certeyn », fist il, « plus beal et avenant vous feust d'estre a ceste bosoigne esloignez « que present, mais il aviendra deinz brief que tants de gentz mi-  
« reront des (fol. 214) voz escheauncez come fount del mien au  
« present. » Et meintenat il pardona la coupe a cely que luy deust decoller, et tasta l'espé ove ses dets, et dist : « Que vous devez faire  
« faites meintenat »; et tost a un cope il feust decollez, et le cors ove le teste ensevelez. Après qi mort le roy feust tous jours travaillez par visions de l'ymage le counte volant touz foiz al commencement de sone sommoile, et luy menaceant, par ouve le roy plusours jours ne porroit (*sic*) dormir, mais maudist le heure q'il conust unques le conte; et puis le roy feust grandement corucez de ceo que les gents tiendrent la dicte counte pour martire et a ly firent lour pilrinage et offrendez come a martire 3. Après qi mort, le counte de Warr. feust aresoné en parlement de ce q'il chivacha ove le duc de Glouc. et le conte d'Arundelle encontre le roy, laquelle meintenat, pour poour de mort q'il conust al conte d'Arun-

1. « Johanne de Fallesley », Thomas de Walsingham, I, 342.

2. Ce récit correspond fort exactement à Thomas de Walsingham, II, 224-6.

3. Quelques lignes de plus dans Thomas de Walsingham, II, 226.

del, ove lermes maintenant regeia soi mesmes estre traitour, et dunt le roy, après jugement de mort vers luy rendu, luy graunta la vie et luy forjuggea d'estre envoieer al prisone pour y demourer a tous jours a l'idle de Man, sur la garde de S<sup>r</sup> William Scrope.

## II

*DOUCE 120, Bodleienne.*

Le ms. Douce 120 est un livre en parchemin de 0,225 sur 0,150, auquel manquent plusieurs feuillets au commencement et à la fin. Il renferme, jusqu'à la fin du règne de Henri III, la première rédaction de la chronique étudiée ci-dessus au chapitre III (*En la noble cité de grant Troye*), avec quelques différences de rédaction à la fin du règne de Henri III. Puis, après quelques mots sur le couronnement d'Édouard I<sup>er</sup>, le récit continue à l'aide de la chronique en vers de Pierre de Langtoft <sup>1</sup>. Le ms. incomplet, comme je l'ai dit, s'arrête à l'année 1293. Une note de l'érudite anglais H. Petrie, inscrite sur un feuillet de garde, constate la ressemblance de la partie en prose avec le ms. Domitien A. X. qui, en effet, appartient à la même rédaction (voir plus haut, p. 116), et l'emploi, à partir d'Édouard III, de la chronique de Pierre de Langtoft. Le ms. Douce 120 n'a pas de rubriques, mais il y a, au haut des pages, des titres courants; pour la première page : « BRENNE, ELFINGES, GUTHLAC. Commencement :

1. Ce ms. n'a pas été mentionné par Th. Wright dans son édition de Pierre de Langtoft. Ce n'est pas le seul qu'il ait omis d'indiquer : voy. *Revue critique*, 1867, II, 198, n. 1. Parmi les huit mss. que signale Th. Wright, deux ne contiennent, de même que le ms. Douce 120, que le règne d'Édouard I<sup>er</sup>.

... com son pere feut alé en Norwage, seisist tote la terre de Northumberland en sa meyn, et prist chastels, et les fist garnir par tut, et fist garde[r] de tote[s] partz la marine que Brenne son pere ne ariveroit nule part s'il ne feut pris. Le roi Elfinges fist assembler grant poer et livra sa fille a Brenne.....

#### Fin du roi Jean et commencement de Henri III :

Cesti roi Johan, quant il avoit regné .xvij. aunz et .v. mois et .v. jours, il morust, com avant est dit, en le chastel de Neuwerke, mais il gist à Wircestre.

Après cesti roi Johan, Henry son fitz, enfaunt de .ix. aunz feut coronné le jour de saint Simond et de seint Jude a Gloucestre, del legat Gualo, par le consail de grantz seignurs que touz jours se tindrent ove son piere le roi Johan; et ces furent le comte Randulfe de Cestre, William le mareschal counte de Strogoil et de Penebroke.....

#### Fin de Henri III et commencement d'Édouard I<sup>er</sup> :

Et sire Edward pur ses plaies souffrit grant turment et grant douleur et sojourna illoques bone piece, et sa femme Elianore que feut fille le roi de Espayne enfaunta illoque une fille que feut apelé dame Johane de Acre, la plus bele qu'em savoit. Et le jour seint Edmond de Pounteneye, le bon roi Henri se lessa morir a Loundres, quant il avoit regné bien et noblement cynquante siz aunz et dis et noef jours, et feut noblement enterré et gist a Westm., de qui alme Dieux eit mercy.

Après la mort cesti bon roi Henri, sire Edward son fiz vint en Engleterre hors de la terre seinte et comensa de regner. Et le dimanche après la feste de l'assumpcion Nostre Dame en l'an secund, il feut coronné a Weymoster de l'ercevesque Robert de Kilwardely et la reigne Elianore sa compaigne, la fille le roi d'Espayne qele il out espusé vivant son piere, et par son assent feut coroné mesme le jour.

Immédiatement après suit le texte de Pierre de Langtoft écrit à lignes pleines, comme de la prose :

L'an primere après que Edward feut coroné Lewlyn pñnce de

Gales en Ffrauhce ad maundé qe la fille le counte de Mountfort nomé venist en Snoundone ou seroit espousez.

Le texte imprimé de Pierre de Langtoft (édit. Th. Wright, II, 170) porte :

Le primer on après ke le ray fu corouné  
Lewlyn prince de Wales en France ad mandé  
Ke la feyllé le counte de Mouñfort nomez  
Vendrait en Snaudon ou serraynt espousez  
Li e la damoyselle.....

---

### III

*Musée Brit., Old royal, 20 A. xviii.*

343. ff., dont il faut retrancher les deux feuillets de garde du début, fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Ce ms. a été signalé de la façon la plus sommaire par Sir Th. Duffus Hardy, *Catalogue, III*, n<sup>o</sup> 666. La chronique qu'il renferme se compose de deux parties bien distinctes. La première partie, s'étendant des origines au début du règne d'Édouard II, est une compilation sans originalité que je n'ai rencontrée en aucun autre ms.; la suite est empruntée à la seconde rédaction du *Brut*, étudié ci-dessus au ch. III. Commencement :

(Fol. 3.) Plusures choses et aventures qe ount esté avaunt ces heures sount hors de memoyre par enchesone q'ils ne furent mys en escript, dunt autres après poeynt aver esté enseniez. Et pur ceo vous voluns dire coment Engleterre, qe primes fut appellé Albyon, et pus Bretaine, fut primes par le noble cumbatour Brute conquis; et nomenent vous voluns dire primes de quele nacionne cil descendit. Ore est a savoir quay en auciens escripts est troré. Noé, devant qe chescune creature par la volonté et comandment de Dieu

pur lour peccé fut anenti et defet, estre les trois fis Noe, Sem, Cham et Japhet. . . . . (v°) . . . . . Devant la bataille de Troye, c'est a savoir .cccliiij. aunz devaunt que la cité de Rome fust foundée, c'est a dire devaunt la incarnatione nostre sengnur Jhesu Crist .mccvij. aunz, cestý Enye ove son fitz Ascange, après la bataille de Troye, s'en fuyste, ove .xx. nefz, en la realme de Italye, et en siglaunt ly fut dit en avysioune q'il alast au roy Evander. . . . .

(Fol. 283, v°) Henry engendra :

|         |                                |                                    |                                         |                      |
|---------|--------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------|
| Edward. | Margarette,<br>reine d'Ecosse. | Edmerond,<br>comte de<br>Leicestre | Betrice, du-<br>chesse de<br>Bretaigne. | Katerine<br>virgine. |
|---------|--------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------|

Edward regna après son pere le roy Henry. Il fust coronné roy de l'ercevesque de Cantuarbire, Robert de Kilwardbi, le .xiiij. kal. de decembre, l'an Jhesu Crist mil .cc. lxxiiij. Il fust vaillant chevaler en armes et un des plus sages guerreour du monde....

(Fol. 311.) Edward de Caernavan.

Icestuy Edward regna après le roy Edward son pere; il fust fort homme, mès il ne fust pas si coragous en armes comme le roy Ed. son pere. Icestuy Ed., le xxij. jour de Janever, passa la mer en France et vynt a Nostre-Dame de Bologne ou le roy de France estoit, et illoek il esposa Isabele la fille le roy de France, et le .v. jour de feverer il revynt en Engleterre, et puy, le .xx. jour de feverer il fust coronné solempnement à Westmoustier, a Londres, de l'ercevesque de Cantuarbury, Robert de Wynchelse, ou la prese estoit si graunt que S. Joseph de Bakwell morout en ladite prese.

Les derniers mots, depuis *Robert*, sont d'une autre écriture, qui a continué la copie jusqu'à la fin du volume. A partir d'ici, le récit est celui de la deuxième rédaction du *Brut*, avec la division en chapitres :

(Fol. 311 v°.) *Coment le roi Edward fist revenir Peres de Gavestone hors de Gascoin et li fist counte de Cornewaille.* .c' c iiijxxviii.

Cestu roi Edward, si tost com son pere fust mort, maunda pur Peres de Gavestone qe ert demorant en Gascoyne, et maintenant lui dona Walyngford ou tote le honour, et lui tient si chere qu'i le apela son frere.....

La chronique se termine ainsi (fol. 335 v°, cf. Cleopatra D. III, fol. 172 d, 173 a) :

Mesmes le temps commune fame se leva en Engleterre par les frers prechours que sire Ed. de Carnarevan, que jadyz ert roi d'Engleterre fust en vie, par que la commune de la terre furent en awer<sup>1</sup> si ceo fust veritee ou none, car ils ne savoint donques coment le Mortimer traierusement lui aveit fait occire par moerdre.

Suivent (fol. 336-43) des chapitres contenant les prophéties de Merlin qui, dans cet exemplaire, sont rejetées à la fin de la chronique. Ils portent les numéros 74-9, 160, 186.

### LISTE DES MANUSCRITS CITÉS

|                                          |                          |                                         |                           |
|------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------|---------------------------|
| CAMBRIDGE, Bibliothèque de l'Université, | Ee. 1, 20.....           | III,                                    | 4                         |
| —                                        | —                        | Gg. 1, 1.....                           | I,                        |
| —                                        | —                        | Gg. 1, 15.....                          | III, 2                    |
| —                                        | Trinity Coll.            | R. 14, 7....                            | II,                       |
| DUBLIN,                                  | Trinity Coll.            | E. 2, 33.....                           | III, 2                    |
| LONDRES, Musée britannique,              | Cotton, Domit. A. X..... | III, 2, 3                               |                           |
| —                                        | —                        | Cleop. D. III.....                      | III, 5, 6                 |
| —                                        | —                        | Cleop. D. VII.....                      | III, 2                    |
| —                                        | —                        | Old royal, 20, A. III.....              | III 5                     |
| —                                        | —                        | —                                       | 20, A. XVIII. Append. III |
| —                                        | —                        | —                                       | 20, C. VI.....            |
| —                                        | —                        | Harley, 200.....                        | III, 2                    |
| —                                        | —                        | —                                       | 902.....                  |
| —                                        | —                        | —                                       | 6359.....                 |
| —                                        | —                        | Addit. 18402 (1 <sup>re</sup> art.).... | III, 5                    |
| —                                        | —                        | —                                       | (2. art.)... ..           |
| —                                        | —                        | Lincoln's Inn LXXXIII.....              | III, 5                    |
| —                                        | Record Office.....       | .....                                   | II, 1                     |

1. Cleop. D III : furent en grant poure si ce fuist voirs.

|                                           |         |      |
|-------------------------------------------|---------|------|
| OXFORD, Bodleienne, Tanner, 195.....      | II,     | 1    |
| — — Douce, 120. ....                      | Append. | II,  |
| — Corpus Chr. — 78.....                   | Append. | I.   |
| — — — — 293.....                          |         | III, |
| PARIS, Bibliothèque nationale, fr 12155.. |         | 5    |
| — — — — 12156..                           |         | 2    |
| — — — — 14640. ....                       |         | 1    |

Paul MEYER.



**TABLE DES MATIÈRES**  
**DU BULLETIN**  
**DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS**  
**POUR L'ANNÉE 1878**

---

|                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Statuts .....                                                                                        | 1,  |
| Règlement.....                                                                                       | 5   |
| Liste des membres de la Société au 1 <sup>er</sup> mars 1878.....                                    | 9   |
| Liste des membres du Conseil d'administration.....                                                   | 35  |
| Procès-verbaux des séances... .. 36, 69,                                                             | 101 |
| Discours de M. H. Michelant, président. ....                                                         | 75  |
| Rapport de M. P. Meyer, secrétaire .....                                                             | 81  |
| Rapport de M. le baron de Rothschild, trésorier.....                                                 | 90  |
| Notice du ms. F. 149 de la Bibliothèque nationale de Madrid,<br>par M. P. Meyer.....                 | 38  |
| Notice du ms. Fr. 2039 de la Bibliothèque nationale de<br>Paris, par M. P. Meyer.....                | 60  |
| De quelques chroniques anglo-normandes qui ont porté le<br>nom de <i>Brut</i> , par M. P. Meyer..... | 104 |



PRINCETON U.

Princeton University Library



32101 045489414

